

Estimations démographiques annuelles : régions infraprovinciales, 1^{er} juillet 2018

par la Division de la démographie

Date de diffusion : le 28 mars 2019



Statistics
Canada

Statistique
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Avis aux lecteurs

Les estimations diffusées dans cette publication sont fondées sur les comptes du Recensement de 2016, ajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées, auxquels est ajoutée la variation de la population pour la période allant du 10 mai 2016 à la date de l'estimation.

Ces estimations sont également basées sur la Classification géographique type de 2016.

Cette analyse porte sur des données provisoires. Comme ces données seront révisées au cours de la prochaine année, il est possible que certaines tendances illustrées dans cette étude changent à la suite de ces révisions. Par conséquent, cette analyse doit être interprétée avec prudence.

La plupart des composantes, utilisées pour les estimations démographiques provisoires, sont estimées à l'aide de modèles démographiques ou sont fondées sur des sources de données moins complètes ou moins fiables, mais disponibles plus rapidement que celles utilisées pour les estimations mises à jour ou définitives.

Remerciements

L'achèvement de cette publication et la diffusion des estimations démographiques annuelles des régions infraprovinciales reposent sur le travail assidu et méticuleux des membres de la Section des estimations démographiques de la Division de la démographie.

Nous tenons aussi à souligner la collaboration du personnel des services de la rédaction, des communications, de la traduction et de la diffusion travaillant à Statistique Canada qui a été essentielle à la réalisation de cette publication.

Table des matières

Avis aux lecteurs	3
Remerciements	4
Faits saillants.....	6
Section 1 : Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement.....	7
Section 2 : Divisions de recensement	28
Section 3 : Cartes.....	40
Qualité des données démographiques	45
Méthodologie	58
Appendice A : Lexique	70
Appendice B : Notes explicatives pour les tableaux.....	76
Appendice C : Sources et commentaires.....	79
Produits connexes.....	80

Faits saillants

Régions métropolitaines de recensement

- Au 1^{er} juillet 2018, 26 497 722 personnes vivaient dans l'une des 36 régions métropolitaines de recensement (RMR) que compte le Canada¹, soit 7 Canadiens sur 10 (71,5 %).
- Entre le 1^{er} juillet 2017 et le 1^{er} juillet 2018, les cinq RMR ayant connu les plus fortes croissances démographiques se situaient en Ontario. Elles sont : Peterborough (+30,5 pour mille), Kitchener – Cambridge – Waterloo (+25,4 pour mille), Ottawa-Gatineau (partie ontarienne) (+25,0 pour mille), Windsor (+24,8 pour mille) et London (+23,9 pour mille). Cela constitue une rupture avec les tendances récentes, alors que les plus fortes croissances étaient généralement observées dans les RMR des provinces de l'Ouest.
- La migration internationale était le principal facteur de croissance de la population pour plus de trois RMR sur quatre en 2017-2018.
- Aucune RMR n'a connu de décroissance en 2017-2018. Par ailleurs, St. John's est la seule RMR où la population est demeurée relativement stable (+0,5 pour mille).

Agglomérations de recensement

- En 2017-2018, les trois AR ayant enregistré les plus importantes croissances démographiques étaient localisées en Ontario : Wasaga Beach (37,3 pour mille), Carleton Place (32,4 pour mille) et Midland (29,9 pour mille).
- L'AR de Leamington (Ont.) a enregistré le taux de décroissance le plus élevé (-20,3 pour mille) parmi toutes les AR en 2017-2018, suivi d'Estevan (Sask.) (-18,5 pour mille), de Baie-Comeau (Qc) (-12,4 pour mille), de Corner Brook (T.-N.-L.) (-10,2 pour mille) et de Cold Lake (Alb.) (-7,9 pour mille).

Divisions de recensement

- La division de recensement (DR) qui a connu la croissance démographique la plus rapide est Mirabel au Québec, avec un taux de 39,8 pour mille entre le 1^{er} juillet 2017 et le 1^{er} juillet 2018. La DR qui a affiché la diminution de la population la plus prononcée est celle de Stikine (-27,8 pour mille) en Colombie Britannique.
- Le 1^{er} juillet 2018, la DR d'Haliburton en Ontario était celle où l'âge médian était le plus élevé, soit 57,8 ans, et où on dénombrait la proportion la plus forte de personnes âgées de 65 ans et plus, soit 33,3 % ou le tiers de la population. La DR de Keewatin, au Nunavut, était celle ayant la plus forte proportion de jeunes de moins de 15 ans (33,0 %) et l'âge médian le moins élevé (24,5 ans).

1. La RMR d'Ottawa-Gatineau est divisée en deux parties afin de distinguer la partie québécoise et la partie ontarienne.

Section 1 : Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement

Section 1.1 : Régions métropolitaines de recensement

- Au 1^{er} juillet 2018, 26 497 722 personnes vivaient dans l'une des 36 régions métropolitaines de recensement (RMR) que compte le Canada².
- La proportion de la population habitant une RMR a continué d'augmenter pour atteindre 71,5 %, soit plus de 7 Canadiens sur 10, en hausse par rapport à 2008 (69,7 %).
- Plus d'un Canadien sur trois (35,7 %) vivait dans l'une ou l'autre des trois plus grandes RMR du pays – Toronto, Montréal et Vancouver.
- La croissance de la population de l'ensemble des RMR (+17,5 pour mille) était près de trois fois plus importante que celle des régions situées à l'extérieur des RMR (+5,7 pour mille) entre le 1^{er} juillet 2017 et le 1^{er} juillet 2018 (période 2017-2018).
- Au cours de la plus récente période annuelle, la croissance des RMR prises dans leur ensemble était supérieure à celle de la période 2016-2017 (+14,6 pour mille). Cette hausse était similaire à celle qui a été observée pour le pays dans son ensemble³.
- Plusieurs RMR de l'Ontario figuraient en tête de lice des RMR ayant enregistré les plus importantes croissances en 2017-2018. Le mouvement a été entamé en 2016-2017. Entre 2006-2007 et 2015-2016, deux RMR ontariennes tout au plus affichaient l'une des dix plus fortes croissances au Canada, les RMR des provinces de l'Ouest étant majoritairement en avant-plan.

Les estimations sont basées sur les comptes de population du Recensement de 2016, ajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées, auxquels est ajoutée l'estimation de la variation de la population pour la période allant du 10 mai 2016 à la date de l'estimation.

Ces estimations sont basées sur la Classification géographique type de 2016. D'ailleurs, de nouvelles régions métropolitaines de recensement ont vu le jour avec le Recensement de 2016. Elles sont : Belleville (Ontario) et Lethbridge (Alberta). Elles étaient toutes les deux une agglomération de recensement (AR) en 2011.

Un taux d'accroissement qui est plus grand que -1 pour mille et plus petit que 1 pour mille est considéré, pour le reste de cette analyse, comme étant nul ou faible. Les taux sont basés sur le rapport du nombre d'événements au cours de la période (t, t+x) à la moyenne des populations de début et de fin de période. Les taux quinquennaux sont annualisés.

Cette analyse porte sur la période du 1^{er} juillet 2006 au 1^{er} juillet 2018 et inclut des données provisoires. Comme ces données provisoires seront révisées au cours de la prochaine année, il est possible que certaines tendances illustrées dans cette étude changent à la suite de ces révisions. Par conséquent, cette analyse doit être interprétée avec prudence.

Une croissance inégale des RMR d'est en ouest

Provinces de l'Atlantique

- Halifax (+20,1 pour mille) était la seule RMR des provinces de l'Atlantique ayant présenté une croissance de la population plus élevée que celle de l'ensemble des RMR (+17,5 pour mille).
- L'accroissement démographique dans la RMR de Saint John est positif (+4,3 pour mille) pour une troisième année consécutive, suivant quatre années de décroissance démographique.

2. La RMR d'Ottawa-Gatineau est divisée en deux parties afin de distinguer la partie québécoise et la partie ontarienne.

3. Statistique Canada. 2019. [Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires, 2018](#), n° 91-215 au catalogue de Statistique Canada.

- La RMR de St. John's a affiché la plus faible croissance parmi les RMR canadiens avec une croissance nulle en 2017-2018. Bien que positif, l'accroissement démographique de St. John's a diminué graduellement d'une année à l'autre à partir de 2010-2011.

Québec

- La croissance de la population de chacune des six RMR du Québec était inférieure à celle de l'ensemble des RMR du Canada en 2017-2018.
- En 2017-2018, la croissance démographique des RMR de Montréal (+15,7 pour mille) et de Sherbrooke (+13,9 pour mille) ont surpassé celle de la province (+11,1 pour mille).
- Bien qu'enregistrant la deuxième plus faible croissance au pays (+2,4 pour mille), la population de la RMR de Saguenay augmente depuis 2016-2017 après trois années de relative stabilité. L'influx de résidents non permanents expliquait la croissance estimée en 2017-2018, la région ayant enregistré des pertes migratoires au profit d'autres régions du Québec et d'autres provinces, en plus d'avoir enregistré un faible taux d'accroissement naturel.

Ontario

- Les cinq RMR ayant enregistré les plus fortes croissances au Canada en 2017-2018 se situaient en Ontario (Peterborough, Kitchener – Cambridge – Waterloo, Ottawa-Gatineau (partie ontarienne), Windsor et London).
- La population de la RMR de Thunder Bay a enregistré la cinquième plus faible croissance (+6,8 pour mille) parmi l'ensemble des RMR du Canada, continuant de figurer dans la liste des cinq RMR ayant la plus faible croissance (ou décroissance) pour une douzième année consécutive (ou depuis 2006, début de la période couverte par l'étude).
- La croissance de la RMR du Grand Sudbury s'est établie à 10,8 pour mille en 2017-2018, n'ayant jamais dépassé 4,2 pour mille dans les 11 années précédentes. Grand Sudbury a bénéficié d'un apport important de migrants internationaux en 2017-2018.
- À l'extérieur des RMR et AR de l'Ontario, la population était en croissance (+5,2 pour mille), quoique de moindre ampleur que pour l'ensemble de la province (+17,7 pour mille).

Prairies

- Parmi les six RMR des Prairies, trois figurent dans la liste des 10 RMR ayant affiché les plus fortes croissances au pays, mais aucune n'occupe les cinq premières places comme ce fut le cas dans les années passées.
- Les deux RMR de la Saskatchewan, Regina (+22,5 pour mille) et Saskatoon (+21,8 pour mille), ont enregistré les deux plus forts taux d'accroissement démographique dans les Prairies en 2017-2018, au-delà de la croissance de l'ensemble des RMR canadiennes (+17,5 pour mille).
- L'accroissement démographique des RMR de l'Alberta fut plus élevé en 2017-2018 (+19,5 pour mille) qu'un an auparavant (+16,8 pour mille), et après un ralentissement marqué entre 2014-2015 et 2016-2017. Cette dernière période coïncide avec le ralentissement de la production des produits de base amorcé en 2014 qui s'est reflété sur le taux de chômage de la province en hausse à partir du début de l'année 2015, pour atteindre un sommet à la fin de 2016 et descendre graduellement par la suite⁴.

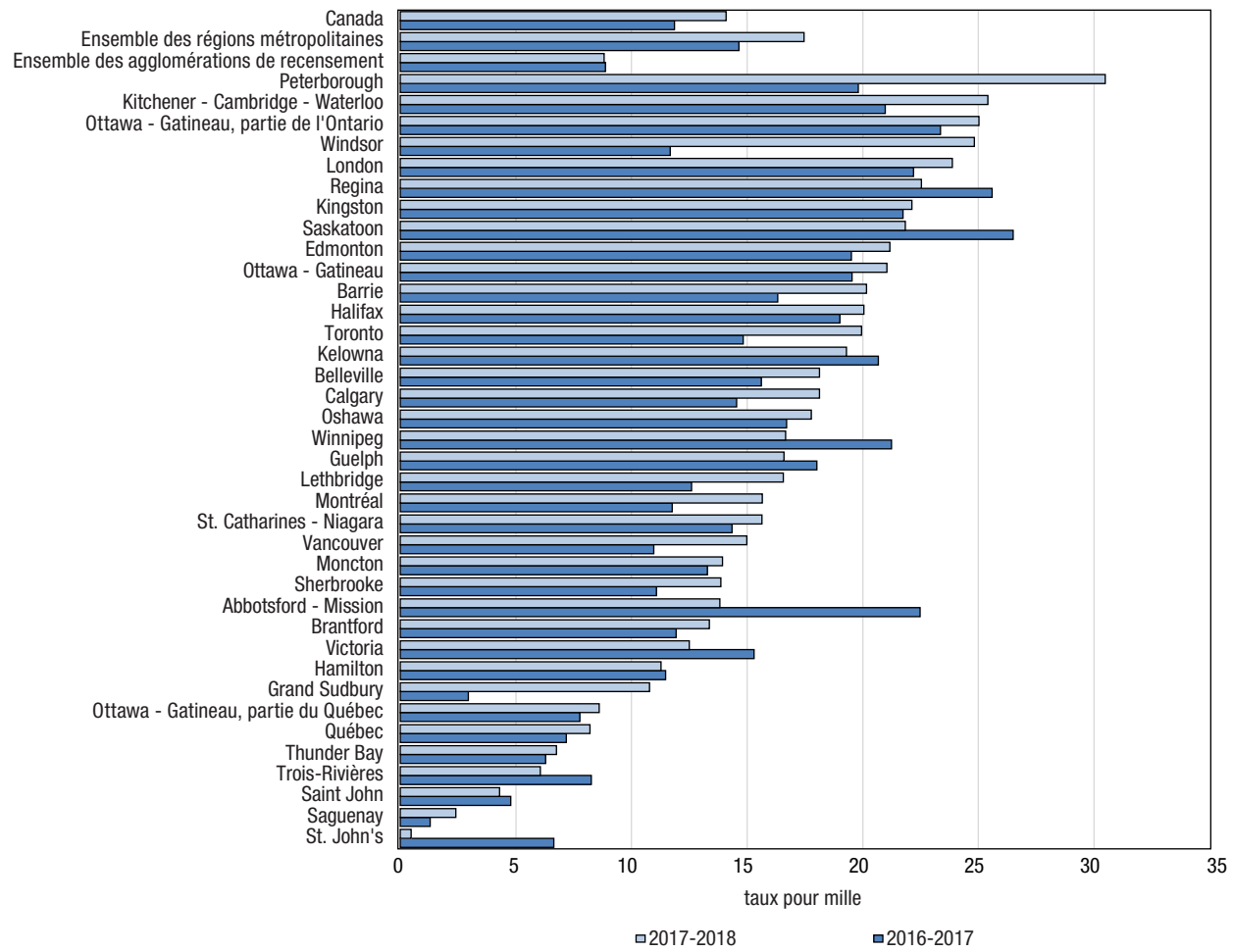
Colombie-Britannique

- Seule la RMR de Kelowna (+19,3 pour mille) a affiché un taux d'accroissement démographique supérieur à celui de l'ensemble des RMR canadiennes (+17,5 pour mille).
- La RMR de Victoria est celle qui a crû le moins rapidement dans la province avec 12,5 pour mille.

4. Statistique Canada. [Tableau 14-10-0287-01](#) Caractéristiques de la population active, données mensuelles désaisonnalisées et la tendance-cycle, 5 derniers mois (accédé le 7 février 2019).

Graphique 1.1

Taux d'accroissement démographique selon la région métropolitaine de recensement, Canada



Note : Les régions métropolitaines de recensement sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement démographique de 2017-2018.
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 1.1
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la région métropolitaine de recensement ou l'agglomération de recensement, Canada

	2017-2018						Accroissement démographique
	Population 2018 (1 ^{er} juillet)	Accroissement naturel	Accroissement migratoire internationale	Accroissement migratoire interprovincial	Accroissement migratoire intraprovincial	Accroissement migratoire total	
				nombre			
Canada	37 058 856	105 841	412 747	0	0	412 747	518 588
Ensemble des agglomérations de recensement	4 477 961	1 302	24 758	-2 132	18 786	41 412	39 308
Ensemble des régions métropolitaines de recensement	26 497 722	97 691	376 296	3 064	-19 605	359 755	458 501
St. John's	212 501	436	930	-2 294	1 028	-336	100
Bay Roberts	11 361	-10	-1	9	25	33	23
Grand Falls-Windsor	14 313	-56	31	-120	70	-19	-75
Gander	13 609	-28	23	-85	75	13	-15
Corner Brook	32 060	-104	55	-357	79	-223	-327
Charlottetown	76 728	174	2 568	-721	210	2 057	2 231
Summerside	17 325	-24	130	71	27	228	204
Halifax	430 512	978	5 405	1 182	979	7 566	8 544
Kentville	27 301	-21	151	162	30	343	322
Truro	46 432	-130	106	-20	-43	43	-87
New Glasgow	34 869	-106	53	2	-54	1	-105
Cape Breton	99 805	-441	991	-181	-381	429	-12
Moncton	152 604	194	1 400	38	480	1 918	2 112
Saint John	130 107	-129	878	-265	74	687	558
Fredericton	108 054	257	1 529	-497	538	1 570	1 827
Bathurst	31 665	-123	82	33	1	116	-7
Miramichi	27 983	-88	98	76	-72	102	14
Edmundston	24 029	-83	70	4	52	126	43
Campbellton	16 134	-45	42	32	-73	1	-44
Campbellton, partie du Nouveau-Brunswick	13 170	-77	41	37	-90	-12	-89
Campbellton, partie du Québec	2 964	32	1	-5	17	13	45
Matane	17 810	-84	16	7	-54	-31	-115
Rimouski	55 840	-41	117	-27	101	191	150
Rivière-du-Loup	29 458	-68	124	16	147	287	219
Baie-Comeau	27 202	-9	45	-6	-368	-329	-338
Saguenay	162 057	6	612	29	-257	384	390
Alma	32 819	-31	54	-1	-119	-66	-97
Dolbeau-Mistassini	15 529	-43	8	2	45	55	12
Sept-Îles	28 287	140	41	-13	-196	-168	-28
Québec	817 408	1 070	4 588	-696	1 723	5 615	6 685
Sainte-Marie	13 807	53	20	-5	15	30	83
Saint-Georges	33 206	30	116	-17	263	362	392
Thetford Mines	28 729	-136	61	12	170	243	107
Sherbrooke	218 797	332	1 651	-154	1 182	2 679	3 011
Cowansville	14 297	-55	12	6	284	302	247
Victoriaville	50 154	-50	115	-13	435	537	487
Trois-Rivières	159 078	-253	640	-58	631	1 213	960
Shawinigan	54 292	-271	86	24	230	340	69
Drummondville	98 758	114	266	-20	550	796	910
Granby	87 603	106	117	-39	879	957	1 063
Saint-Hyacinthe	60 133	-131	236	-22	39	253	122
Sorel-Tracy	41 566	-271	-10	-5	240	225	-46
Joliette	50 558	-204	137	-13	526	650	446
Montréal	4 255 541	14 150	69 768	-5 559	-12 243	51 966	66 116
Salaberry-de-Valleyfield	41 663	-164	67	12	466	545	381
Lachute	13 063	-104	9	1	249	259	155
Val-d'Or	34 201	91	41	11	-15	37	128
Rouyn-Noranda	42 887	83	142	-15	-150	-23	60
Hawkesbury	12 502	-71	24	61	84	169	98
Hawkesbury, partie de l'Ontario	10 691	-80	23	64	80	167	87
Hawkesbury, partie du Québec	1 811	9	1	-3	4	2	11
Ottawa - Gatineau	1 414 399	5 016	12 861	5 409	6 174	24 444	29 460

Tableau 1.1
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la région métropolitaine de recensement ou l'agglomération de recensement, Canada

	Population 2018 (1 ^{er} juillet)	2017-2018					Accroissement démographique
		Accroissement naturel	Accroissement migratoire internationale	Accroissement migratoire interprovincial	Accroissement migratoire intraprovincial	Accroissement migratoire total	
				nombre			
Ottawa - Gatineau, partie de l'Ontario	1 074 524	3 619	11 580	5 913	5 438	22 931	26 550
Ottawa - Gatineau, partie du Québec	339 875	1 397	1 281	-504	736	1 513	2 910
Cornwall	61 816	-129	197	209	79	485	356
Arnprior	16 957	6	-7	45	262	300	306
Carleton Place	34 499	11	-10	143	955	1 088	1 099
Brockville	39 968	-206	135	49	262	446	240
Pembroke	23 970	-26	2	17	80	99	73
Petawawa	18 233	227	10	91	-90	11	238
Kingston	173 450	49	1 717	557	1 472	3 746	3 795
Belleville	109 932	-102	453	74	1 550	2 077	1 975
Cobourg	20 296	-164	27	-13	422	436	272
Port Hope	17 726	-111	-3	-18	371	350	239
Peterborough	131 283	-244	2 314	-45	1 916	4 185	3 941
Kawartha Lakes	79 667	-273	84	-104	1 473	1 453	1 180
Centre Wellington	30 056	47	-14	-25	547	508	555
Oshawa	405 631	1 574	1 533	-193	4 229	5 569	7 143
Ingersoll	13 644	29	-7	-31	284	246	275
Toronto	6 341 935	32 410	133 272	9 374	-49 758	92 888	125 298
Hamilton	786 641	1 089	5 001	126	2 604	7 731	8 820
St. Catharines - Niagara	429 036	-664	4 125	-195	3 392	7 322	6 658
Kitchener - Cambridge - Waterloo	567 740	2 412	8 140	686	3 002	11 828	14 240
Brantford	147 548	99	527	-2	1 334	1 859	1 958
Woodstock	44 319	16	130	-7	1 094	1 217	1 233
Tillsonburg	16 982	-54	26	14	347	387	333
Norfolk	68 681	-116	772	16	995	1 783	1 667
Guelph	162 612	598	688	283	1 106	2 077	2 675
Stratford	33 230	-31	53	16	422	491	460
London	532 984	1 099	6 754	816	3 906	11 476	12 575
Chatham-Kent	105 877	-157	337	104	289	730	573
Leamington	52 202	-8	-222	-565	-276	-1 063	-1 071
Windsor	349 718	512	6 307	978	780	8 065	8 577
Sarnia	99 625	-98	907	147	86	1 140	1 042
Wasaga Beach	22 879	-75	-16	53	875	912	837
Owen Sound	33 199	-140	69	14	345	428	288
Collingwood	23 047	-82	3	0	461	464	382
Barrie	210 800	568	1 770	-156	2 026	3 640	4 208
Orillia	33 136	-225	71	8	702	781	556
Midland	39 191	-177	68	4	1 259	1 331	1 154
North Bay	73 585	-46	131	-46	340	425	379
Grand Sudbury	171 471	-102	1 919	47	-25	1 941	1 839
Elliot Lake	11 305	-152	-6	22	289	305	153
Timmins	42 603	39	208	-52	-274	-118	-79
Sault Ste. Marie	80 031	-285	198	-14	-146	38	-247
Thunder Bay	126 481	-194	995	-59	109	1 045	851
Kenora	15 989	-25	-4	71	90	157	132
Winnipeg	832 186	2 847	16 358	-6 569	1 113	10 902	13 749
Winkler	32 376	343	486	-141	-156	189	532
Steinbach	16 315	170	219	-78	-247	-106	64
Portage la Prairie	13 720	0	186	-26	-13	147	147
Brandon	61 507	332	797	-702	258	353	685
Thompson	14 579	181	279	-280	-85	-86	95
Regina	257 337	1 573	5 877	-2 802	1 087	4 162	5 735
Yorkton	19 527	23	184	-116	-98	-30	-7
Moose Jaw	36 274	-9	253	-114	-83	56	47
Swift Current	19 359	9	150	-85	22	87	96
Saskatoon	322 568	2 213	5 441	-3 112	2 428	4 757	6 970

Tableau 1.1
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la région métropolitaine de recensement ou l'agglomération de recensement, Canada

	Population 2018 (1 ^{er} juillet)	2017-2018					Accroissement migratoire total	Accroissement démographique
		Accroissement naturel	Accroissement migratoire internationale	Accroissement migratoire interprovincial	Accroissement migratoire intraprovincial	nombre		
North Battleford	19 972	130	169	-262	-154	-247	-117	
Prince Albert	46 387	321	347	-201	-258	-112	209	
Estevan	13 623	56	91	-220	-181	-310	-254	
Weyburn	11 329	41	94	-100	9	3	44	
Lloydminster	35 805	379	314	-342	-209	-237	142	
Lloydminster, partie de l'Alberta	20 217	115	207	138	-243	102	217	
Lloydminster, partie de la Saskatchewan	15 588	264	107	-480	34	-339	-75	
Medicine Hat	79 294	134	489	226	-228	487	621	
Brooks	24 989	222	350	-112	-587	-349	-127	
Lethbridge	124 553	643	752	256	396	1 404	2 047	
Okotoks	30 421	196	78	102	94	274	470	
High River	14 405	19	105	51	103	259	278	
Calgary	1 486 050	11 388	12 866	100	2 338	15 304	26 692	
Strathmore	14 214	54	118	32	-80	70	124	
Canmore	15 061	84	-1	90	45	134	218	
Red Deer	103 759	670	475	-92	-690	-307	363	
Sylvan Lake	15 684	150	54	-1	-184	-131	19	
Lacombe	13 278	28	92	17	-94	15	43	
Camrose	19 100	-29	141	-65	-62	14	-15	
Edmonton	1 420 916	10 450	12 898	1 295	5 119	19 312	29 762	
Cold Lake	14 962	209	16	-50	-293	-327	-118	
Grande Prairie	66 678	828	539	44	-143	440	1 268	
Wood Buffalo	73 797	1 189	704	10	-1 831	-1 117	72	
Wetaskiwin	13 284	24	69	39	15	123	147	
Cranbrook	27 582	-8	243	-86	26	183	270	
Nelson	19 371	-14	33	68	-27	74	177	
Penticton	46 128	-345	154	293	518	965	606	
Kelowna	212 311	-416	1 735	1 412	1 708	4 855	4 057	
Vernon	65 294	-205	112	448	446	1 006	800	
Salmon Arm	19 307	-122	40	96	298	434	406	
Kamloops	112 361	8	2 112	251	812	3 175	1 884	
Chilliwack	110 600	151	859	-145	2 485	3 199	1 679	
Abbotsford - Mission	196 007	706	3 641	26	838	4 505	2 690	
Vancouver	2 650 005	8 027	40 768	869	-13 967	27 670	39 400	
Squamish	21 881	165	160	92	67	319	370	
Victoria	395 523	-644	1 712	1 666	1 921	5 299	4 910	
Duncan	47 630	-124	47	182	590	819	712	
Nanaimo	112 881	-211	563	521	1 041	2 125	1 759	
Parksville	30 860	-386	-1	241	578	818	392	
Port Alberni	26 720	-105	25	28	262	315	463	
Courtenay	58 085	-150	305	227	679	1 211	862	
Campbell River	40 848	-31	101	260	524	885	682	
Powell River	17 626	-108	-22	51	127	156	178	
Williams Lake	19 144	21	35	36	-95	-24	117	
Quesnel	24 274	-34	23	-4	48	67	140	
Prince Rupert	13 354	64	19	14	-49	-16	28	
Terrace	16 496	64	204	-26	-118	60	59	
Prince George	92 792	284	1 034	24	181	1 239	807	
Dawson Creek	13 068	73	232	-101	-96	35	47	
Fort St. John	29 957	309	272	-307	-389	-424	73	
Whitehorse	31 924	185	371	141	3	515	700	
Yellowknife	21 334	216	128	-572	157	-287	-71	

Note : Les estimations postcensitaires de la population sont produites à l'aide de la méthode des composantes, à l'exception des estimations provisoires de la Colombie-Britannique. Elles sont plutôt basées sur les estimations de population fournies par BC Stats. Par conséquent, la somme des composantes n'est pas égale à l'accroissement démographique pour les estimations provisoires des régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement de la Colombie-Britannique.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

La croissance démographique des RMR stimulée par la migration internationale

- La migration internationale était le principal facteur de croissance de la population pour 28 RMR sur 36 en 2017-2018.
- Le nombre de résidents non permanents⁵ a augmenté de façon importante, notamment dans les RMR de l'Ontario, et dans les trois plus grandes RMR du Canada, avec des hausses rarement ou jamais observées au cours de la période comprise entre 2006 et 2018.

Provinces de l'Atlantique

- À l'exception de la RMR de St. John's à Terre-Neuve-et-Labrador, la migration internationale constituait la principale source de la croissance des RMR des provinces de l'Atlantique, près des sommets enregistrés en 2015-2016.
- La RMR d'Halifax présentait le plus important taux d'accroissement migratoire international parmi les RMR de l'Atlantique, avec 12,7 pour mille en 2017-2018.

Québec

- La RMR de Montréal, deuxième plus grande RMR du pays, présentait également le deuxième solde migratoire international en importance parmi toutes les RMR du pays (+69 768) en 2017-2018, une hausse jamais observée pendant la période à l'étude de 2006 à 2018.
- La RMR de Montréal n'a jamais enregistré une hausse aussi importante du nombre de résidents non permanents en une seule année.
- Parmi toutes les RMR de la province, seule Montréal (8^e rang) présentait un taux de migration internationale parmi les 10 plus importants au pays avec 16,5 pour mille.

Ontario

- La RMR de Toronto a continué d'être la première destination des migrants internationaux (+133 272) en 2017-2018, un nombre jamais observé pendant la période 2006 à 2018. La RMR a également affiché le deuxième plus haut taux migratoire international au pays avec 21,2 pour mille.
- Le nombre de résidents non permanents accueillis dans les RMR de l'Ontario affiche des valeurs rarement ou jamais observées au cours de la période d'observation comprise entre 2006 et 2018.
- La RMR de Toronto a affiché un solde migratoire interprovincial positif (+9 374) pour une troisième année consécutive suivant quatre années de perte.
- La migration intraprovinciale expliquait la plus grande partie de l'accroissement démographique de sept RMR de moins de 500 000 personnes au pays, dont cinq situées en Ontario (Belleville, Oshawa, Brantford, Guelph et Barrie). Plusieurs de ces RMR de plus petite taille sont situées à proximité de la RMR de Toronto, leurs gains migratoires ayant principalement été réalisés au détriment de la métropole canadienne.

Prairies

- La RMR de Regina (+23,1 pour mille) présentait le taux de migration internationale le plus élevé au pays, Winnipeg (+19,8 pour mille) figurant par ailleurs en troisième position après Toronto.
- En Alberta, la migration interprovinciale fut légèrement positive dans les RMR de Calgary (+100) et d'Edmonton (+1 295) suivant deux années de pertes.

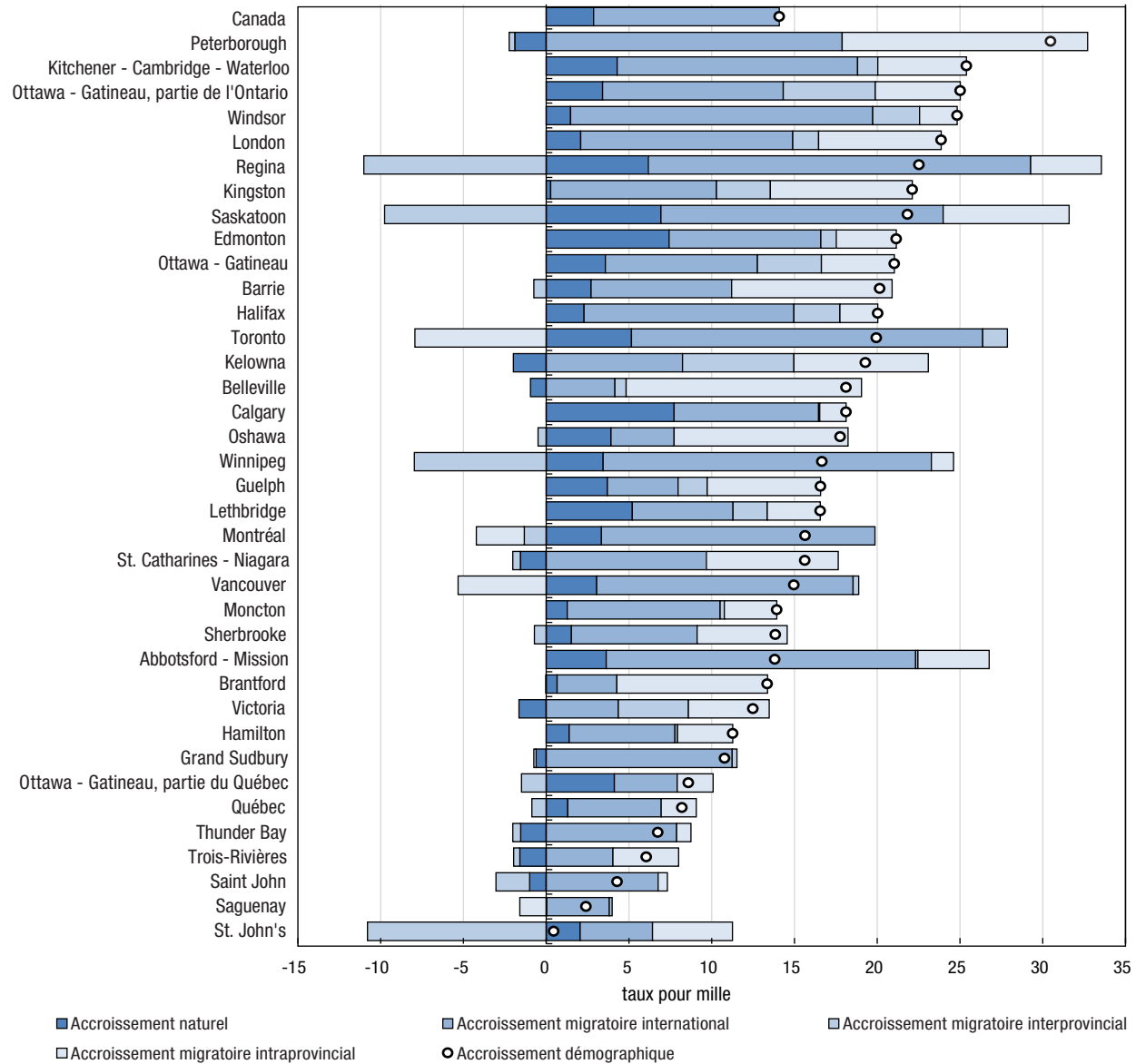
Colombie-Britannique

- Les quatre RMR de la Colombie-Britannique (Kelowna, Abbotsford-Mission, Vancouver et Victoria) ont bénéficié de l'apport de migrants internationaux (+47 856) en 2017-2018.
- La RMR d'Abbotsford-Mission a affiché un taux de migration internationale de 18,7 pour mille, le quatrième plus important taux parmi l'ensemble des RMR du pays en 2017-2018. La RMR a enregistré une hausse importante du nombre de résidents non permanents de l'ordre de 2 635 au cours de la même période.

5. Les résidents non permanents englobent les détenteurs de permis de travail, les détenteurs de permis d'études et les demandeurs d'asile en provenance de d'autres pays.

Graphique 1.2

Facteurs de l'accroissement démographique selon la région métropolitaine de recensement, Canada, 2017-2018



Notes : Les régions métropolitaines de recensement sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement démographique. Les estimations postcensitaires de la population sont produites à l'aide de la méthode des composantes, à l'exception des estimations provisoires de la Colombie-Britannique. Elles sont plutôt basées sur les estimations de population fournies par BC Stats. Par conséquent, la somme des composantes n'est pas égale à l'accroissement démographique pour les estimations provisoires des régions métropolitaines de recensement de la Colombie-Britannique.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Toronto affiche la plus forte croissance démographique des trois plus grandes RMR du Canada

- Au total, les trois plus grandes RMR du pays comptaient 13,2 millions d'habitants au 1^{er} juillet 2018, soit plus d'un Canadien sur trois (35,7 %), en hausse par rapport à 2008 (34,9 %).
- La proportion de nouveaux immigrants s'établissant dans l'une des trois plus grandes RMR du pays a augmenté dans la dernière année, après une baisse quasi constante dans la décennie précédente. Au cours de la période 2017-2018, 59,0 % des immigrants s'établissant au Canada (+178 891) ont élu domicile dans les RMR de Toronto, de Montréal ou de Vancouver, comparativement à 53,4 % en 2016-2017 et 68,0 % en 2006-2007.
- Une proportion importante des nouveaux immigrants s'est également établie dans cinq des six RMR des Prairies (Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary et Edmonton), qui ont accueilli à elles seules 18,1 % des immigrants en 2017-2018, soit une fois et demi la proportion observée en 2006-2007 (11,7 %).

RMR de Montréal

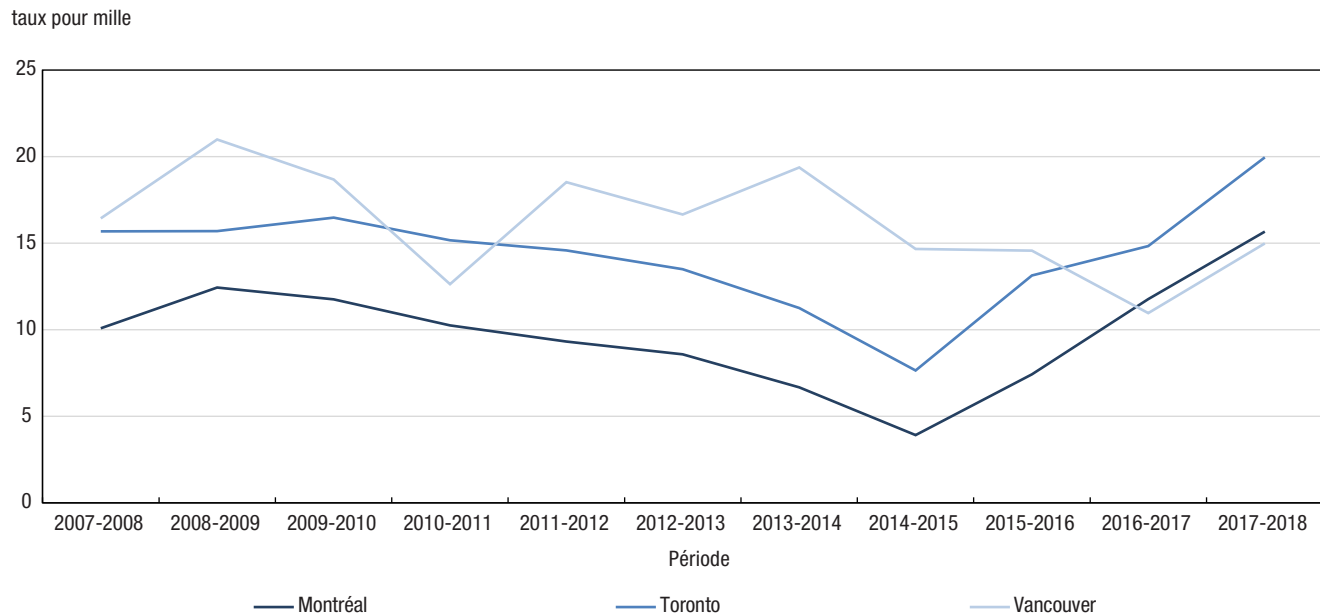
- Dans la RMR de Montréal, la population s'est accrue de 66 116 personnes (+15,7 pour mille) en 2017-2018, portant son total à 4 255 541 habitants.
- La croissance fut presque entièrement expliquée par la migration internationale. La RMR de Montréal a essuyé des pertes migratoires avec le reste du Québec (-12 243 personnes) ainsi qu'avec les autres provinces et territoires (-5 559), tout en bénéficiant d'un accroissement naturel positif (+14 150).
- Les pertes migratoires intraprovinciales sont davantage survenues chez les 30-39 ans et les 50-64 ans.

RMR de Toronto

- Parmi les trois plus grandes RMR du Canada, c'est dans celle de Toronto que l'accroissement démographique le plus soutenu a été observé au cours de la période 2017-2018.
- En hausse de 125 298 personnes (+20,0 pour mille), la population de la plus grande RMR du pays a atteint 6 341 935 habitants. C'est la plus forte croissance démographique annuelle pour la RMR de Toronto pendant la période à l'étude s'étalant de 2006-2007 à 2017-2018.
- La migration internationale est principalement responsable de cette hausse (+21,2 pour mille), grâce notamment au solde positif de résidents non permanents (+42 679) installés à Toronto, et également aux nouveaux immigrants (+104 470) ayant élu domicile dans la RMR en 2017-2018.
- La RMR de Toronto a perdu des habitants (-49 758) au profit des autres régions de la province, surtout celles situées en périphérie de Toronto. Les déficits migratoires étaient plus prononcés chez les enfants de moins de 5 ans, les personnes âgées de 25 à 39 ans et celles âgées de 55 à 64 ans.
- En particulier, la RMR de Toronto a enregistré des déficits migratoires au profit des RMR périphériques d'Oshawa, de Hamilton de Barrie et de Kitchener – Cambridge – Waterloo.

RMR de Vancouver

- La population de la RMR de Vancouver totalisait 2 650 005 habitants au 1^{er} juillet 2018, en hausse de 39 400 personnes (+15,0 pour mille) par rapport à l'année précédente.
- La RMR de Vancouver a enregistré des pertes migratoires intraprovinciales de l'ordre de 13 967 habitants, particulièrement au profit de la RMR voisine d'Abbotsford-Mission et des régions situées à l'extérieur des RMR et des AR.
- Les déficits migratoires intraprovinciaux étaient plus prononcés chez les enfants de moins de 5 ans, les personnes âgées de 30 à 34 ans et celles âgées de 45 à 59 ans.

Graphique 1.3**Taux d'accroissement démographique des trois plus grandes régions métropolitaines de recensement, Canada**

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

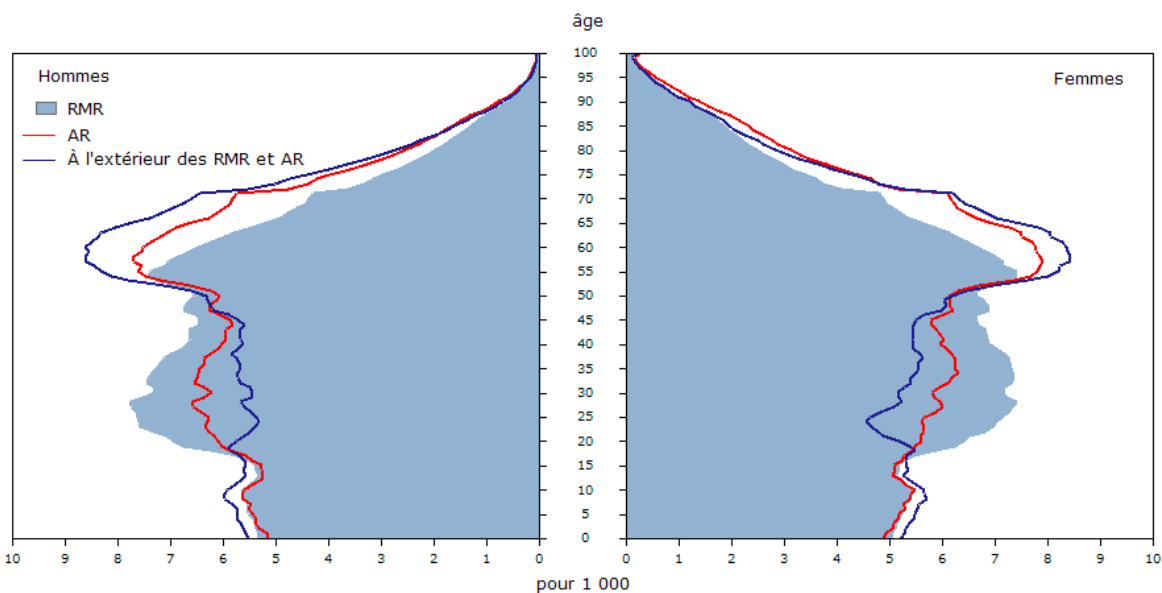
Pour les besoins de cet article, divers indicateurs serviront à mesurer le vieillissement d'une population. La répartition de la population âgée de 0 à 14 ans et de 65 ans et plus, de même que l'âge médian, seront les indicateurs considérés. L'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

La population des RMR plus jeune que celle du reste du Canada**Comparaison de la structure par âge des RMR, des AR et des régions situées à l'extérieur des RMR et des AR**

- En date du 1^{er} juillet 2018, l'âge médian de la population habitant une RMR était de 39,5 ans. En comparaison, la population habitant une AR affichait un âge médian supérieur, soit 43,4 ans tandis qu'il était de 45,6 ans dans la population à l'extérieur des RMR et des AR.
- La structure par âge des populations des RMR et des AR ainsi que de celles à l'extérieur des RMR et des AR se distingue surtout en regard du poids démographique des groupes d'âge à partir de 18 ans, comme en témoigne la pyramide des âges à la figure 1.1 :
 - D'une part, la figure 1.1 montre que les personnes âgées de 20 à 49 ans représentaient une portion plus importante de la population des RMR que dans la population des AR et celle à l'extérieur des RMR et des AR.

- Cette situation résulte notamment des déplacements migratoires de jeunes adultes en provenance des régions situées à l'extérieur des RMR vers les RMR, de même que d'un apport démographique plus important d'immigrants dans les RMR – plus des deux tiers des nouveaux immigrants s'établissant dans une RMR sont âgés de 20 à 49 ans.
 - D'autre part, le groupe des personnes âgées de 65 ans et plus comptait pour 20,9 % de la population résidant à l'extérieur des RMR et des AR, contre 20,2 % au sein des AR et 15,8 % pour les RMR.
- Alors que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a dépassé celui des enfants de 0 à 14 ans au Canada au cours de l'année 2015-2016, 14 RMR (surtout celles des Prairies et certaines RMR de l'Ontario) comptaient toujours davantage d'enfants que de personnes âgées au 1^{er} juillet 2018, contre 27 RMR dix ans plus tôt.

Figure 1.1
Pyramide des âges de la population des RMR, des AR et des régions à l'extérieur des RMR et AR au 1^{er} juillet 2018



Source: Statistique Canada, Division de la démographie

Les RMR avec les populations les plus jeunes se trouvent dans l'ouest du pays

RMR aux populations plus jeunes

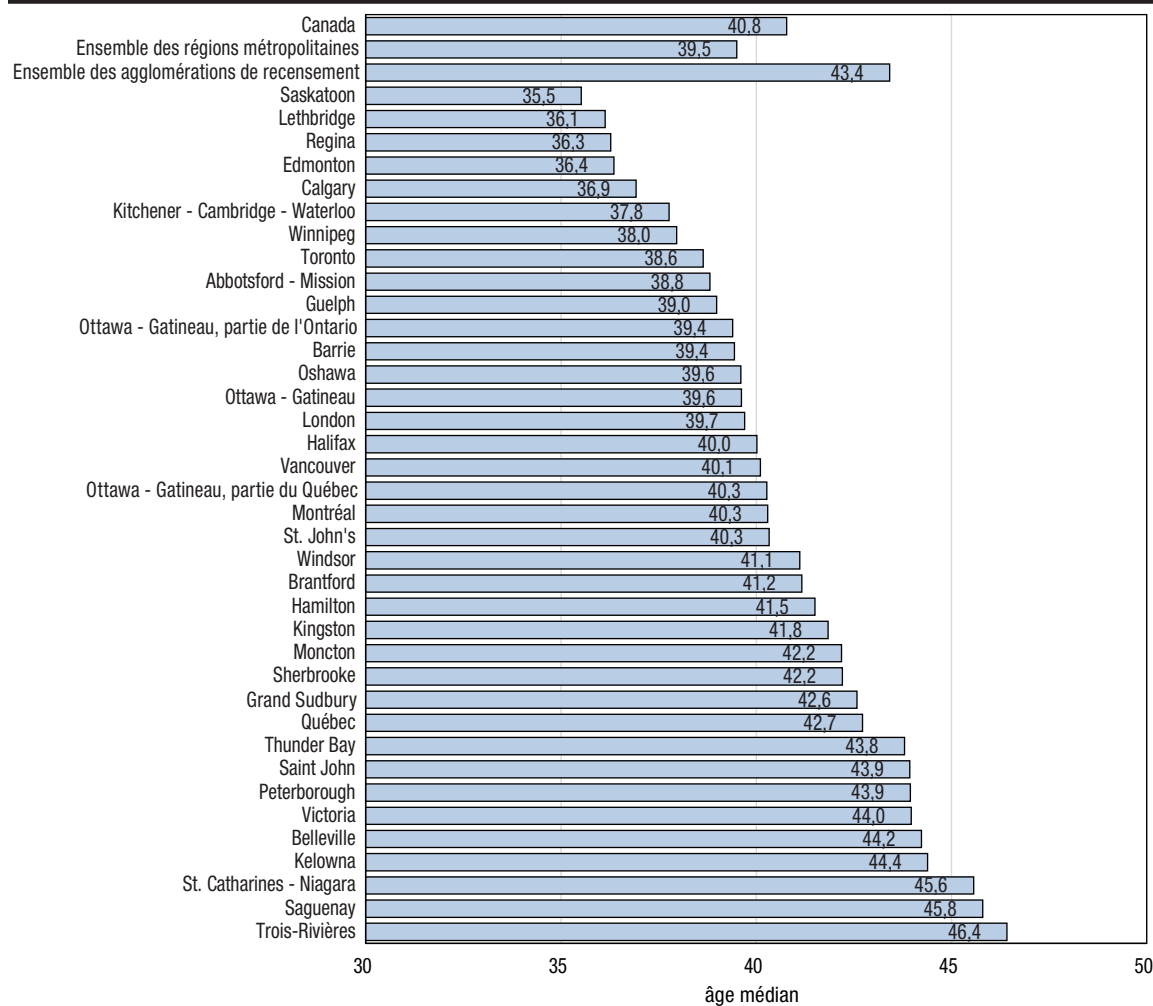
- Au 1^{er} juillet 2018, les cinq RMR affichant l'âge médian le moins élevé au pays étaient situées en Alberta et en Saskatchewan.
- C'est à Saskatoon que l'âge médian atteignait la valeur la moins élevée, à 35,5 ans. C'est 5,3 années de moins que l'âge médian du Canada dans son ensemble (40,8 ans).
- Les RMR de Lethbridge, Saskatoon et Regina se sont démarquées en raison de la jeunesse de leur population. Ces dernières présentaient les proportions les plus importantes de personnes de 0 à 14 ans (19,0 %, 18,7 % et 18,6 % respectivement).
- La RMR de Calgary constituait également l'une des plus jeunes RMR du pays. En plus d'afficher la quatrième plus importante proportion de personnes de 0 à 14 ans (18,4 %), c'était la RMR comptant la plus faible proportion de personnes âgées de 65 ans et plus (11,6 %).

RMR aux populations plus âgées

- Au chapitre de l'âge médian, la population la plus âgée se trouvait dans la RMR de Trois-Rivières (46,4 ans). Elle était suivie par les RMR de Saguenay (45,8 ans) et de St. Catharines-Niagara (45,6 ans).
- Par ailleurs, c'est aussi dans la RMR de Trois-Rivières (23,2 %) que la part des personnes âgées de 65 ans et plus était la plus élevée parmi l'ensemble des RMR du Canada. Les RMR de Peterborough et de St. Catharines-Niagara affichaient les deuxième et troisième plus fortes proportions de personnes âgées de 65 ans et plus, soit 22,2 % et 22,1 % respectivement.

Graphique 1.4

Âge médian selon la région métropolitaine de recensement, Canada, au 1^{er} juillet 2018

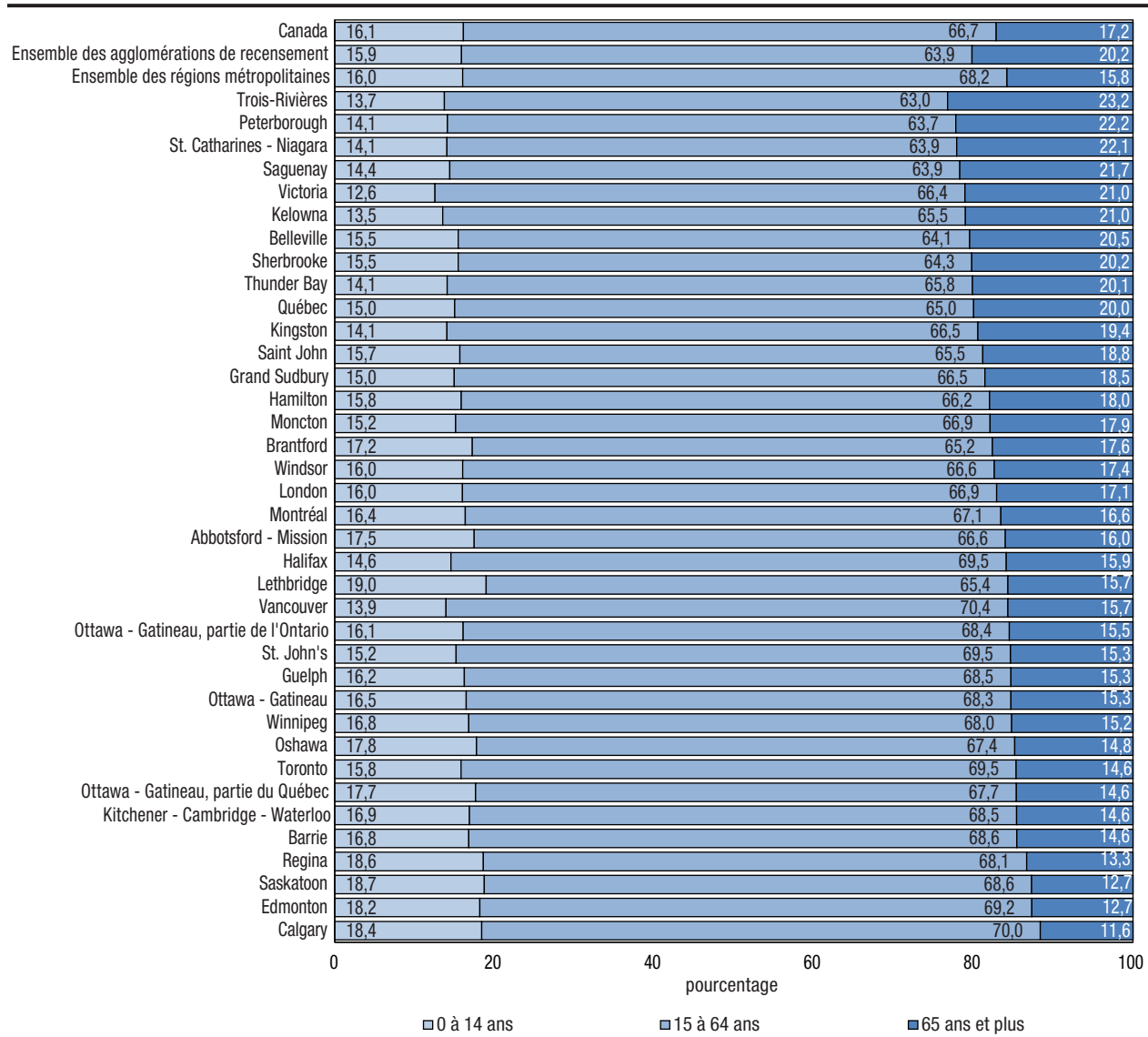


Note : Les régions métropolitaines de recensement sont classées en ordre croissant de l'âge médian.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Graphique 1.5

Répartition de la population selon le groupe d'âge et la région métropolitaine de recensement, Canada, au 1^{er} juillet 2018



Note : Les régions métropolitaines de recensement sont classées en ordre décroissant du pourcentage de la part de la population de 65 ans et plus. Les chiffres exprimés en pourcentage ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

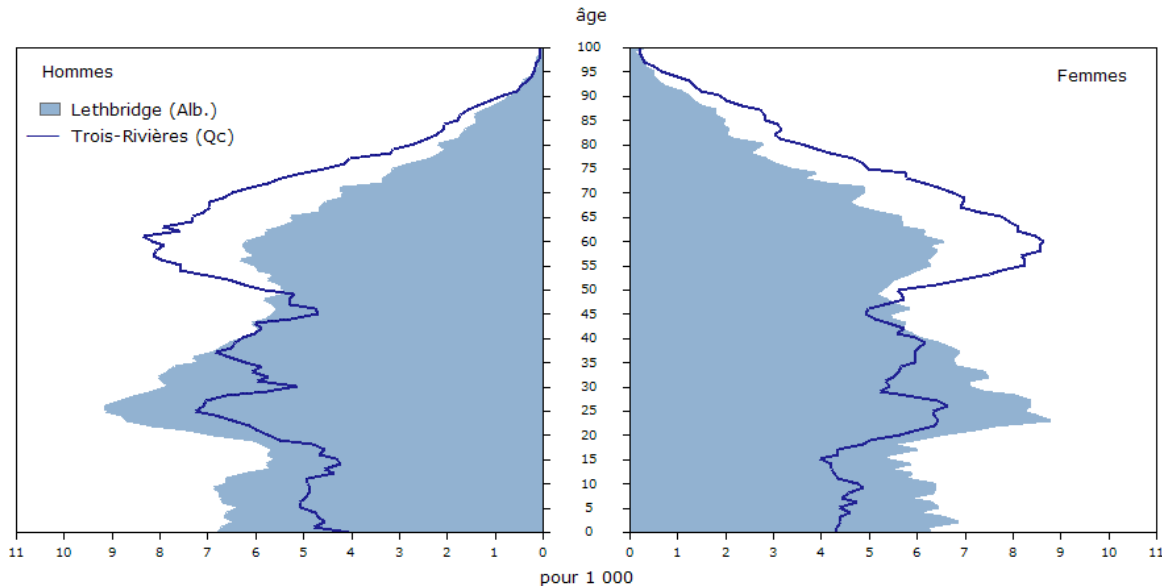
RMR au profil de population plus jeune et RMR au profil de population plus âgé

- La figure 1.2 permet de mettre en parallèle la pyramide des âges de la RMR de Lethbridge, où la part des jeunes de 0 à 14 ans était la plus élevée, avec celle de Trois-Rivières, qui comptait la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus :
 - Le sommet de la pyramide, plus large pour Trois-Rivières que pour Lethbridge, témoigne de la structure par âge plus vieille dans la RMR québécoise.
 - La part plus grande des personnes âgées de 65 ans et plus à Trois-Rivières peut s'expliquer par la migration intraprovinciale de personnes principalement âgées de 40 ans et plus depuis plusieurs années, doublé d'un taux de natalité parmi les plus faibles au pays.

- ° La base plus large de la pyramide de la RMR de Lethbridge dénote que les enfants comptent pour une part plus importante de la population dans cette RMR.
- ° L'importance relative de ce groupe d'âge s'explique en partie par un taux de natalité élevé – toujours dans les trois plus forts depuis 2006-2007.

Figure 1.2

Pyramide des âges des RMR avec la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus (Trois-Rivières, Québec) et avec la plus forte proportion de personnes âgées de 0 à 14 ans (Lethbridge, Alberta) au 1^{er} juillet 2018



Source: Statistique Canada, Division de la démographie

Les RMR qui vieillissent le plus rapidement se trouvent au Québec et en Ontario

- Même si les populations des RMR sont plus jeunes que dans le reste du pays, celles-ci vieillissent également, mais moins rapidement que dans les AR et les régions situées à l'extérieur des RMR et des AR.
- D'une part, l'âge médian de la population des RMR s'est accru de 1,1 an entre le 1^{er} juillet 2008 et le 1^{er} juillet 2018, contre 2,1 ans pour les AR et 3,0 ans pour les régions à l'extérieur des RMR et des AR.
- D'autre part, la proportion des personnes de 65 ans et plus dans les RMR est passée de 12,8 % à 15,8 % au cours de la même période, en hausse de 3,0 points de pourcentage. Pour les AR, la hausse fut encore plus importante, se situant à 4,6 points de pourcentage pour s'établir à 20,2 % au 1^{er} juillet 2018. Le vieillissement démographique à l'extérieur des RMR et des AR fut encore plus prononcé puisque la hausse de la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus a été de 5,2 points de pourcentage en dix ans, pour se situer à 20,9 % au 1^{er} juillet 2018.
- On observe une augmentation de l'âge médian combinée à une hausse de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus dans presque toutes les RMR du Canada.

RMR au vieillissement plus rapide

- En ce qui a trait à la hausse de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus entre 2008 et 2018, les plus fortes variations ont été enregistrées au sein de RMR québécoises, soit celles de Saguenay (+6,2 points de pourcentage), de Trois-Rivières (+5,8 points de pourcentage) ainsi que celles de Sherbrooke (+5,3 points de pourcentage) et de Québec (+5,1 points de pourcentage). Le Québec a proportionnellement eu davantage de naissances pendant la période du baby-boom (1946-1965) qu'ailleurs au Canada, ces cohortes franchissant maintenant en grand nombre le cap des 65 ans.

- Par ailleurs, l'augmentation de l'âge médian au cours de la dernière décennie a été plus importante dans les RMR néo-brunswickoises de Saint John (+3,4 ans) et de Moncton (+3,0 ans), ainsi que les RMR ontariennes de St. Catharines – Niagara (+3,0 ans), de Windsor (+2,7 ans), de Belleville (+2,6 ans) et de Barrie (+2,3 ans).

RMR au vieillissement moins rapide

- Les RMR des Prairies présentaient un vieillissement de la population plus lent qu'ailleurs au pays.
- Les RMR de Regina et de Winnipeg ont affiché une diminution de leur âge médian dans la dernière décennie de l'ordre de 0,7 an et 0,5 an respectivement. Dans les RMR d'Edmonton, de Saskatoon et de Lethbridge, la variation de l'âge médian au cours de la même période atteignait tout au plus 0,5 an (par rapport à +1,4 an pour le Canada).
- Dans les RMR des Prairies, la hausse de la proportion de la population âgée de 65 ans et plus entre 2008 et 2018 n'a pas dépassé 2,6 points de pourcentage (par rapport à +3,5 points de pourcentage pour le Canada).

Tableau 1.2

Âge médian et variation de l'âge médian des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement au 1^{er} juillet 2008 et 2018

	Âge médian en 2008	Âge médian en 2018	Variation entre 2008 / 2018
	années		
Canada	39,4	40,8	1,4
Ensemble des agglomérations de recensement	41,3	43,4	2,1
Ensemble des régions métropolitaines de recensement	38,4	39,5	1,1
Abbotsford - Mission	36,7	38,8	2,1
Alma	43,6	47,0	3,4
Amprior	43,8	47,3	3,5
Baie-Comeau	43,3	47,8	4,5
Barrie	37,1	39,4	2,3
Bathurst	45,3	51,8	6,5
Bay Roberts	42,1	46,8	4,7
Belleville	41,6	44,2	2,6
Brandon	35,8	35,7	-0,1
Brantford	39,2	41,2	2,0
Brockville	44,7	49,7	5,0
Brooks	33,4	36,5	3,1
Calgary	35,5	36,9	1,4
Campbell River	43,2	47,4	4,2
Campbellton	44,4	50,5	6,1
Campbellton, partie du Nouveau-Brunswick	45,6	52,0	6,4
Campbellton, partie du Québec	36,9	42,6	5,6
Camrose	40,8	41,1	0,3
Canmore	37,7	41,2	3,5
Cape Breton	44,8	48,5	3,7
Carleton Place	41,8	45,6	3,8
Centre Wellington	40,7	43,5	2,8
Charlottetown	40,3	40,4	0,2
Chatham-Kent	41,6	45,5	3,9
Chilliwack	39,7	42,2	2,4
Cobourg	47,0	53,7	6,7
Cold Lake	30,8	32,0	1,2
Collingwood	44,8	49,1	4,3
Corner Brook	43,3	47,4	4,0
Cornwall	43,5	45,9	2,5
Courtenay	46,3	51,2	4,9
Cowansville	44,2	47,0	2,8
Cranbrook	42,6	45,3	2,7
Dawson Creek	34,9	33,9	-1,0
Dolbeau-Mistassini	44,8	50,4	5,6
Drummondville	40,9	43,2	2,3
Duncan	44,3	48,7	4,4

Tableau 1.2**Âge médian et variation de l'âge médian des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement au 1^{er} juillet 2008 et 2018**

	Âge médian en 2008	Âge médian en 2018	Variation entre 2008 / 2018
	années		
Edmonton	35,9	36,4	0,5
Edmundston	45,3	51,0	5,7
Elliot Lake	55,0	57,9	2,8
Estevan	35,9	37,5	1,6
Fort St. John	31,1	33,4	2,3
Fredericton	38,5	40,4	1,9
Gander	40,0	44,2	4,2
Granby	41,9	45,7	3,7
Grand Falls-Windsor	43,3	47,2	4,0
Grand Sudbury	41,0	42,6	1,6
Grande Prairie	29,7	32,7	3,0
Guelph	37,3	39,0	1,7
Halifax	38,9	40,0	1,2
Hamilton	39,9	41,5	1,6
Hawkesbury	46,3	51,4	5,1
Hawkesbury, partie de l'Ontario	46,9	52,2	5,3
Hawkesbury, partie du Québec	40,4	46,0	5,6
High River	40,4	42,4	2,0
Ingersoll	39,1	40,7	1,7
Joliette	44,8	48,1	3,2
Kamloops	41,0	41,8	0,8
Kawartha Lakes	46,0	50,9	5,0
Kelowna	42,8	44,4	1,5
Kenora	43,1	43,1	0,1
Kentville	42,2	46,4	4,2
Kingston	40,4	41,8	1,4
Kitchener - Cambridge - Waterloo	36,7	37,8	1,1
Lachute	45,4	49,3	3,9
Lacombe	36,1	38,1	2,0
Leamington	38,8	41,8	3,0
Lethbridge	35,8	36,1	0,3
Lloydminster	31,1	33,7	2,6
Lloydminster, partie de l'Alberta	33,3	35,7	2,5
Lloydminster, partie de la Saskatchewan	28,1	31,4	3,3
London	38,6	39,7	1,1
Matane	47,2	52,9	5,7
Medicine Hat	37,9	40,1	2,2
Midland	44,4	48,5	4,1
Miramichi	43,4	48,6	5,2
Moncton	39,2	42,2	3,0
Montréal	39,1	40,3	1,2
Moose Jaw	41,1	40,5	-0,5
Nanaimo	43,3	45,6	2,3
Nelson	42,0	45,0	3,0
New Glasgow	43,5	47,5	4,1
Norfolk	43,9	47,3	3,4
North Battleford	37,6	38,3	0,7
North Bay	42,1	44,4	2,3
Okotoks	32,7	37,3	4,6
Orillia	43,1	45,6	2,4
Oshawa	37,7	39,6	1,9
Ottawa - Gatineau	38,3	39,6	1,3
Ottawa - Gatineau, partie de l'Ontario	38,3	39,4	1,1
Ottawa - Gatineau, partie du Québec	38,4	40,3	1,9
Owen Sound	44,7	48,4	3,7
Parksville	57,0	60,6	3,5
Pembroke	43,4	45,3	2,0
Penticton	48,0	52,8	4,7

Tableau 1.2**Âge médian et variation de l'âge médian des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement au 1^{er} juillet 2008 et 2018**

	Âge médian en 2008	Âge médian en 2018	Variation entre 2008 / 2018
	années		
Petawawa	30,5	32,2	1,7
Peterborough	43,0	43,9	0,9
Port Alberni	45,4	49,2	3,8
Port Hope	44,5	50,2	5,8
Portage la Prairie	40,0	39,3	-0,6
Powell River	47,9	53,0	5,1
Prince Albert	35,6	35,9	0,3
Prince George	37,3	38,4	1,1
Prince Rupert	38,4	39,7	1,3
Quesnel	41,8	45,8	4,0
Québec	41,6	42,7	1,2
Red Deer	33,3	36,5	3,2
Regina	37,0	36,3	-0,7
Rimouski	44,6	47,2	2,6
Rivière-du-Loup	43,3	45,8	2,5
Rouyn-Noranda	41,0	41,9	0,9
Saguenay	43,9	45,8	1,9
Saint John	40,5	43,9	3,4
Saint-Georges	40,6	44,8	4,2
Saint-Hyacinthe	43,8	46,1	2,2
Sainte-Marie	40,6	42,3	1,7
Salaberry-de-Valleyfield	45,1	47,9	2,8
Salmon Arm	46,0	50,0	4,0
Sarnia	43,0	45,2	2,2
Saskatoon	35,2	35,5	0,3
Sault Ste. Marie	43,8	46,4	2,5
Sept-Îles	39,5	42,0	2,5
Shawinigan	48,1	52,8	4,7
Sherbrooke	40,4	42,2	1,8
Sorel-Tracy	47,9	52,3	4,4
Squamish	35,6	37,8	2,1
St. Catharines - Niagara	42,5	45,6	3,0
St. John's	38,4	40,3	2,0
Steinbach	34,9	34,5	-0,4
Stratford	41,6	44,9	3,4
Strathmore	35,3	38,5	3,2
Summerside	41,9	46,5	4,6
Swift Current	41,5	40,9	-0,6
Sylvan Lake	31,5	34,2	2,7
Terrace	37,5	38,7	1,2
Thetford Mines	48,5	52,4	3,8
Thompson	30,1	30,4	0,3
Thunder Bay	42,2	43,8	1,5
Tillsonburg	44,6	47,5	2,9
Timmins	39,7	41,1	1,4
Toronto	37,5	38,6	1,1
Trois-Rivières	44,1	46,4	2,3
Truro	42,6	46,7	4,1
Val-d'Or	40,2	41,6	1,4
Vancouver	38,9	40,1	1,2
Vernon	44,8	49,1	4,3
Victoria	43,0	44,0	1,0
Victoriaville	42,6	45,8	3,1
Wasaga Beach	49,7	53,9	4,1
Wetaskiwin	40,1	40,1	0,0
Weyburn	41,0	38,0	-3,0
Whitehorse	37,7	38,0	0,4
Williams Lake	39,1	42,4	3,4

Tableau 1.2**Âge médian et variation de l'âge médian des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement au 1^{er} juillet 2008 et 2018**

	Âge médian en 2008	Âge médian en 2018	Variation entre 2008 / 2018
	années		
Windsor	38,4	41,1	2,7
Winkler	31,3	32,0	0,7
Winnipeg	38,5	38,0	-0,5
Wood Buffalo	31,4	33,7	2,3
Woodstock	39,7	41,1	1,4
Yellowknife	32,1	35,1	3,0
Yorkton	42,0	40,7	-1,3

Note : Les données pour l'âge médian ayant été arrondies, la variation peut ne pas correspondre à la différence entre ces deux chiffres.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Section 1.2 : Agglomérations de recensement

Agglomérations de recensement (AR) qui ont connu les taux de croissance les plus élevés au cours de la dernière année

- Entre le 1^{er} juillet 2017 et le 1^{er} juillet 2018, la population a augmenté dans 93 des 120 AR au Canada (77,5 %), tandis qu'elle a diminué dans 19 AR (15,8 %) et qu'elle est demeurée relativement stable dans les autres.

Pour le reste de la présente analyse, un taux de croissance supérieur à -1 pour mille et inférieur à 1 pour mille est considéré comme nul ou faible. Les taux sont fondés sur le ratio du nombre d'événements au cours de la période (t, t+x) et de la moyenne des populations de début et de fin de période. Les taux quinquennaux sont annualisés. Les estimations post-censitaires provisoires sont sujettes à révision. De futures mises à jour pourraient avoir une incidence sur l'analyse des tendances.

Tableau 1.3

Estimation de la population et taux d'accroissement démographique annuel des cinq agglomérations de recensement ayant connu la plus forte croissance, Canada, 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2018 et 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

	Population au 1 ^{er} juillet			Taux d'accroissement démographique annuel	
	2013	2017	2018	2013-2018	2017-2018
	nombre			pour mille	
Wasaga Beach, Ont.	19 251	22 042	22 879	34,4	37,3
Carleton Place, Ont.	30 771	33 400	34 499	22,8	32,4
Midland, Ont.	36 212	38 037	39 191	15,8	29,9
Charlottetown, I.-P.-É.	68 136	74 497	76 728	23,7	29,5
Woodstock, Ont.	40 475	43 086	44 319	18,1	28,2

Note : Les agglomérations de recensement sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement démographique annuel 2017-2018.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

- En 2017-2018, quatre des cinq AR ayant enregistré les plus importantes croissances démographiques se situaient en Ontario : Wasaga Beach (+37,3 pour mille), Carleton Place (+32,4 pour mille), Midland (+29,9 pour mille) et Woodstock (+28,2 pour mille). L'AR de Charlottetown à l'Île-du-Prince-Édouard figurait en quatrième position (+29,5 pour mille) des AR ayant eu la croissance la plus élevée.
- Ces quatre AR de l'Ontario ont surtout bénéficié d'un apport important de migrants provenant d'autres régions à l'intérieur de la province. La croissance de l'AR de Charlottetown était surtout attribuable à l'arrivée de migrants internationaux.
- L'AR de Wasaga Beach (Ont.) a affiché un taux de croissance de 37,3 pour mille, figurant parmi les six plus élevés au Canada et ce pour une cinquième année consécutive.
- La croissance démographique à Wasaga Beach a été principalement attribuable au taux de migration intraprovinciale de 39,0 pour mille, le plus élevé parmi toutes les AR au Canada. La majeure partie de la migration intraprovinciale nette de Wasaga Beach provenait de la RMR de Toronto et de la RMR avoisinante de Barrie.
- Pour une deuxième année consécutive, Carleton Place (Ont.) a figuré parmi les cinq AR ayant enregistré les plus importantes croissances démographiques, et ce grâce à un apport notable de migrants provenant d'autres régions ontariennes. En fait, le taux de la migration intraprovinciale pour Carleton Place était le troisième plus important au pays (+28,1 pour mille).
- Carleton Place a davantage attiré des migrants provenant des régions à l'extérieur des RMR et des AR, ainsi que de la RMR limitrophe d'Ottawa-Gatineau (partie ontarienne), au détriment de ces dernières.
- Grâce à une migration intraprovinciale parmi les plus élevées au Canada, l'AR Midland (Ont.) s'est hissée en troisième position des AR ayant enregistré la plus importante croissance démographique en 2017-2018.

- À l'image de Wasaga Beach, la majeure partie de la migration intraprovinciale nette de Midland provenait de la RMR de Toronto et de la RMR avoisinante de Barrie.
- Pour la première fois depuis 2006-2007, début de la période à l'étude, l'AR de Woodstock (Ont.) a enregistré une croissance démographique parmi les cinq plus élevées au Canada.
- Cette importante croissance fut possible grâce à un apport net marqué de migrants en provenance d'autres régions de la province, notamment la RMR de Toronto et la RMR avoisinante de Kitchener.
- Pour une troisième année consécutive, l'AR de Charlottetown (Î.-P.-É.) a figuré au palmarès des cinq AR ayant enregistré les plus importantes croissances au pays. La principale explication réside en une forte migration internationale (tant les immigrants que les résidents non permanents), la plus importante (+34,0 pour mille) parmi toutes les AR en 2017-2018.

Agglomérations de recensement qui ont eu les plus fortes décroissances au cours de la dernière année

- À l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, les populations des AR étaient davantage en décroissance ou stables dans les provinces de l'Atlantique (69,2 % d'entre elles) ainsi qu'en Saskatchewan (50,0 % des AR). Pour les autres juridictions, la proportion variait entre 0,0 % et 26,7 %.
- Leamington, en Ontario, était l'AR avec la plus importante décroissance démographique (-20,3 pour mille).
- La baisse de la population de l'AR de Leamington était principalement attribuable à des pertes migratoires interprovinciales, sans compter la perte migratoire internationale (diminution du nombre de résidents non permanents pendant la période) ainsi que la migration déficitaire vers d'autres régions de la province, et d'un apport quasi inexistant du point de vue de l'accroissement naturel.

Tableau 1.4

Estimation de la population et taux d'accroissement démographique annuel des cinq agglomérations de recensement ayant connu la plus forte décroissance, Canada, 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2018 et 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

	Population au 1 ^{er} juillet			Taux d'accroissement démographique annuel	
	2013	2017	2018	2013-2018	2017-2018
	nombre			pour mille	
Leamington, Ont.	49 982	53 273	52 202	8,7	-20,3
Estevan, Sask.	14 154	13 877	13 623	-7,6	-18,5
Baie-Comeau, Qc	28 638	27 540	27 202	-10,3	-12,3
Corner Brook, T.-N.-L.	32 337	32 387	32 060	-1,7	-10,1
Cold Lake, Alb.	15 108	15 080	14 962	-1,9	-7,9

Note : Les agglomérations de recensement sont classées en ordre croissant du taux d'accroissement démographique annuel 2017-2018.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

- L'AR d'Estevan (Sask.) a enregistré le deuxième taux de décroissance le plus élevé (-18,5 pour mille) parmi toutes les AR en 2017-2018. Il s'agit de la quatrième année consécutive de diminution de la population pour l'AR d'Estevan.
- Ce recul est entièrement attribuable à une baisse marquée de la migration interprovinciale (-16,0 pour mille) ainsi que de la migration intraprovinciale (-13,2 pour mille).
- L'AR de Baie-Comeau (Qc.) a enregistré le troisième taux de décroissance en importance au cours de la dernière année (-12,4 pour mille). Un faible apport de la migration internationale (+1,6 pour mille) n'a pas pu contrebalancer les fortes pertes découlant de la migration intraprovinciale (-13,4 pour mille).
- La population de Baie-Comeau a généralement diminué dans les 12 dernières années, à l'exception des années 2010-2011 et 2011-2012 où il y a eu une faible croissance (+1,9 pour mille en moyenne).
- L'AR de Corner Brook (T.-N.-L.) s'est classée au quatrième rang avec une décroissance démographique de 10,2 pour mille, principalement attribuable à une migration interprovinciale déficitaire.
- Enfin, Cold Lake (Alb.) a enregistré la cinquième plus importante décroissance en 2017-2018 (-7,9 pour mille). Ce recul est attribuable à des pertes migratoires au profit des autres régions de la province et des autres provinces et territoires.

Régions à l'extérieur des RMR et des AR

- Les régions situées à l'extérieur des RMR et des AR ont présenté des décroissances démographiques dans trois provinces et un territoire en 2017-2018, soit à Terre-Neuve-et-Labrador (-2 918), au Nouveau-Brunswick (-677), en Saskatchewan (-1 368) et aux Territoires du Nord-Ouest (-324).
- À Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick, les diminutions de population ont été causées par une conjonction de facteurs : migration intraprovinciale déficitaire, accroissement naturel négatif (un nombre de décès supérieur à celui des naissances) ainsi qu'un accroissement migratoire interprovincial négatif à Terre-Neuve-et-Labrador.
- En Saskatchewan et dans les Territoires du Nord-Ouest, les décroissances démographiques s'expliquaient par des pertes migratoires tant à l'intérieur de la juridiction qu'avec les autres provinces et territoires.

Section 2 : Divisions de recensement

Divisions de recensement (DR) ayant connu les plus fortes croissances au cours de la dernière année

- Entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2018 (2017-2018), la population a augmenté dans 194 des 293 DR au Canada (66,2 %), a diminué dans 79 DR (27,0 %) et a continué d'être relativement stable dans les 20 qui restent (6,8 %).
- Les DR dont la population a augmenté sont plus peuplées que celles dont la population est demeurée stable ou a diminué. La population moyenne de celles où il y a eu une augmentation était de 175 608, tandis qu'elle était de 30 212 pour les DR qui ont enregistré une baisse ou qui sont demeurées stables.

Un taux d'accroissement qui est plus grand que -1 pour mille et plus petit que 1 pour mille est considéré, pour le reste de la présente analyse, comme étant nul ou faible. Les taux sont basés sur le rapport du nombre d'événements au cours de la période (t, t+x) à la moyenne des populations de début et de fin de période. Les taux quinquennaux sont annualisés. Les estimations postcensitaires provisoires peuvent faire l'objet d'une révision. De futures mises à jour pourraient avoir une incidence sur l'analyse des tendances.

Tableau 2.1

Estimation de la population et taux d'accroissement démographique annuel des dix divisions de recensement ayant connu la plus forte croissance, Canada, 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2018 et 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

	Population au 1 ^{er} juillet			Taux d'accroissement démographique annuel	
	2013	2017	2018	2013-2018	2017-2018
	nombre			pour mille	
Mirabel, Qc	45 852	53 037	55 189	37,0	39,8
L'île-d'Orléans, Qc	6 892	7 309	7 573	18,8	35,5
Les Jardins-de-Napierville, Qc	27 102	29 052	29 861	19,4	27,5
Toronto, Ont.	2 755 381	2 878 589	2 956 024	14,1	26,5
Peterborough, Ont.	139 180	144 016	147 853	12,1	26,3
Simcoe, Ont.	471 347	506 053	519 135	19,3	25,5
Baffin, Nt	18 658	19 840	20 352	17,4	25,5
Waterloo, Ont.	533 191	564 950	579 145	16,5	24,8
Queens, I.-P.-É.	81 162	87 411	89 602	19,8	24,8
Middlesex, Ont.	457 447	482 085	493 931	15,3	24,3

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant du taux d'accroissement démographique annuel 2017-2018.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

- Au total, 8 des 10 DR qui ont eu les plus fortes croissances démographiques en 2017-2018 se trouvaient au Québec ou en Ontario, les deux provinces les plus importantes, comparativement à 4 sur 10 en 2016-2017. Au cours des quatre dernières années, les dix DR qui ont connu les croissances les plus fortes étaient de plus en plus situées au Québec ou en Ontario, alors qu'il s'agissait de DR des Prairies les trois années précédentes.
- La DR de Mirabel (Qc) a affiché le taux de croissance le plus élevé au Canada, soit 39,8 pour mille en 2017-2018. Cette DR est celle qui a connu la croissance la plus rapide au cours de trois des quatre dernières années. La majeure partie des augmentations enregistrées dans la DR de Mirabel sont le résultat de la migration intraprovinciale. Mirabel est située en périphérie de la DR de Montréal, la DR la plus peuplée au Québec. La majeure partie de la migration intraprovinciale nette à Mirabel provenait des DR suburbaines de Sainte Thérèse De Blainville, Laval, Deux Montagnes et Montréal, qui sont situées autour de Mirabel.

- Le Québec abrite les trois DR qui ont connu la plus forte croissance. La DR de Mirabel se situe dans la RMR de Montréal, alors que la DR Les Jardins de Napierville est adjacente à la RMR de Montréal. La DR de L'Île d'Orléans⁶ se trouve dans la RMR de Québec. La croissance dans la DR Les Jardins de Napierville et dans celle de L'Île d'Orléans est principalement attribuable à un afflux de résidents non permanents⁷. La DR Les Jardins de Napierville a aussi affiché une hausse du nombre de nouveaux résidents provenant d'autres régions de la province.
- Les seules DR figurant parmi les 10 ayant connu la croissance la plus rapide au Canada en 2017-2018 à l'extérieur du Québec ou de l'Ontario étaient celles de Baffin (Nt), la septième DR en importance pour la croissance démographique, et Queens (Î. P. É.), la neuvième DR en importance. En 2016-2017, Queens (Î. P. É.) arrivait au deuxième rang parmi les DR ayant connu la croissance la plus rapide. Dans la DR de Baffin, qui comprend Iqaluit, la majeure partie des augmentations sont le résultat d'un fort accroissement naturel, c'est à dire un nombre de naissances de loin supérieur au nombre de décès. Elle a affiché le troisième taux de croissance en importance attribuable à l'accroissement naturel au pays (19,7 pour mille). La DR de Queens, quant à elle, qui comprend l'AR de Charlottetown, a affiché le quatrième taux de croissance en importance attribuable à la migration internationale au pays (29,3 pour mille).
- La DR de Toronto, la plus importante au Canada, est arrivée au quatrième rang au chapitre de la croissance en 2017-2018, en dépit des pertes importantes attribuables à la migration intraprovinciale (-32 567 personnes), au profit principalement des DR suburbaines avoisinantes de York, Peel et Durham. La majeure partie de l'accroissement est attribuable à la migration internationale : 90 865 personnes, soit le deuxième taux en importance de migration internationale au pays (31,2 pour mille).
- Comme en 2016-2017, seulement 2 des 19 DR en Alberta ont affiché un taux de croissance supérieur à celui pour l'ensemble du Canada (14,1 pour mille). Il s'agit de la Division no 11 (20,0 pour mille), qui comprend la RMR d'Edmonton, et de la Division no 6 (17,4 pour mille), qui comprend la RMR de Calgary. Dans ces deux DR, la croissance de la population est principalement attribuable à l'accroissement naturel et à la migration internationale.
- Pour la première fois depuis 2014-2015, la Division no 16, y compris l'AR de Wood Buffalo (où se trouve le centre de population de Fort McMurray), en Alberta, a affiché un accroissement faible mais positif en 2017-2018 (0,5 pour mille). Cela contraste avec les trois années précédentes pendant lesquelles la région a enregistré une croissance négative (-28,0 pour mille en moyenne). En 2017-2018, l'accroissement naturel (+1 204) et la migration internationale (+703) ont contrebalancé les pertes au chapitre de la migration intraprovinciale (-1 850).
- La croissance de la population et les tendances économiques sont souvent liées. Par exemple, l'accroissement de la population en Alberta au cours des deux dernières périodes correspond aux tendances économiques récentes en Alberta. De juillet 2014 à juillet 2017, le taux de chômage a augmenté de 3,2 points de pourcentage pour atteindre 7,7 %. Cela diffère de l'année la plus récente, au cours de laquelle le taux de chômage a diminué de 1,0 point de pourcentage pour s'établir à 6,7 %⁸.

6. La DR de L'Île d'Orléans a une population plus faible, et peut donc enregistrer des fluctuations attribuables aux petits nombres. Une certaine prudence est donc de mise dans l'interprétation de cette croissance.

7. La plupart d'entre eux sont des détenteurs de permis de travail dans le secteur agricole.

8. Statistique Canada. [Tableau 14-10-0287](#). Caractéristiques de la population active, données mensuelles désaisonnalisées et la tendance-cycle, 5 derniers mois.

Tableau 2.2**Estimation de la population et taux d'accroissement démographique annuel des dix divisions de recensement ayant connu la plus forte décroissance, Canada, 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2018 et 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018**

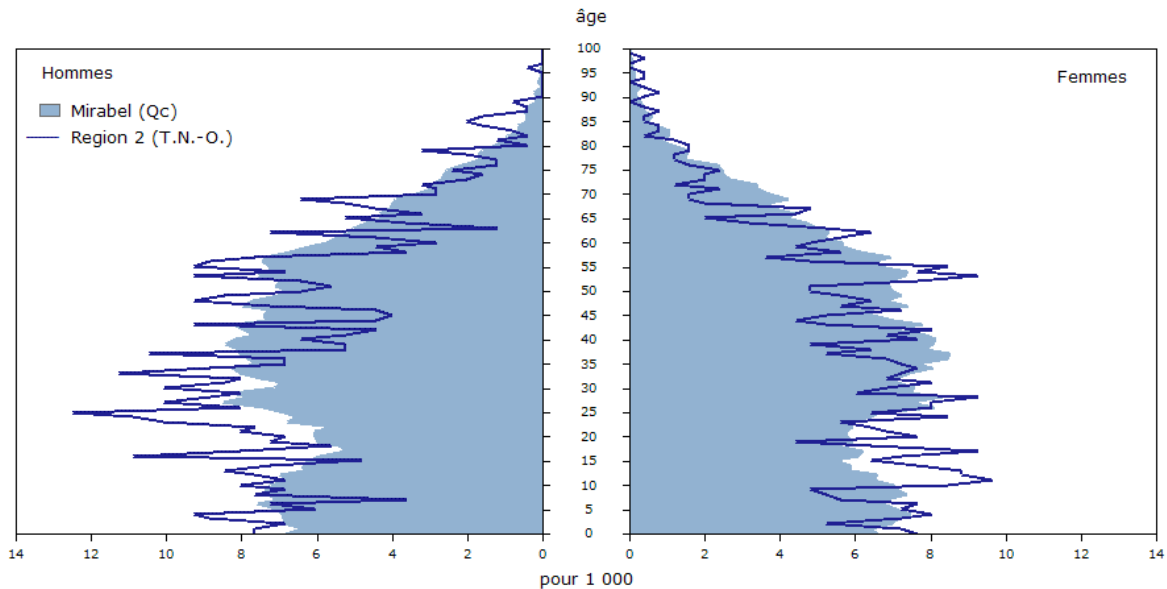
	Population au 1 ^{er} juillet			Taux d'accroissement démographique annuel	
	2013	2017	2018	2013-2018	2017-2018
	nombre			pour mille	
Stikine, C.-B.	690	730	710	5,7	-27,8
Region 2, T.N.-O.	2 542	2 549	2 487	-4,4	-24,6
Division No. 3, T.-N.-L.	16 254	15 474	15 194	-13,5	-18,3
Division No. 2, T.-N.-L.	21 211	20 330	19 972	-12,0	-17,8
Guysborough, N.-É.	8 019	7 607	7 495	-13,5	-14,8
Region 5, T.N.-O.	7 405	7 372	7 268	-3,7	-14,2
Division No. 8, T.-N.-L.	36 898	35 836	35 362	-8,5	-13,3
Division No. 9, T.-N.-L.	16 452	15 622	15 416	-13,0	-13,3
La Haute-Côte-Nord, Qc	11 350	10 732	10 593	-13,8	-13,0
Victoria, N.-B.	19 484	18 731	18 496	-10,4	-12,6

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre croissant du taux d'accroissement démographique annuel 2017-2018.**Source** : Statistique Canada, Division de la démographie.

- Parmi les DR dont la taille a diminué le plus, huit se trouvaient dans les provinces de l'Atlantique⁹ ou dans les Territoires du Nord Ouest.
- Stikine (C.-B.) est la DR où la population a le plus diminué (-27,8 pour mille), alors qu'elle affichait le deuxième taux en importance de diminution de la population en 2016-2017 (-49,4 pour mille). La majeure partie de la perte à Stikine est le résultat de la migration intraprovinciale et interprovinciale. Toutefois, la faiblesse de la population de cette DR rend le taux de croissance annuel moins stable.
- Les pertes dans les Territoires du Nord Ouest (Région 2 et Région 5) en 2017-2018 ont été principalement attribuables à la migration interprovinciale. La Région 2 est celle où la population a le plus diminué en raison de la migration interprovinciale (26,2 pour mille) au Canada, tandis que la Région 5 se situait au quatrième rang à ce chapitre (18,7 pour mille).
- Les pertes à Terre Neuve et Labrador (Division No. 2, Division No. 3, Division No. 8 et Division No. 9), à Guysborough, en Nouvelle Écosse, et à Victoria, au Nouveau Brunswick, étaient principalement dues à l'accroissement naturel négatif, soit un nombre de décès supérieur au nombre de naissances, et à la migration intraprovinciale.
- Les pertes dans La Haute Côte Nord (Qc) étaient attribuables à la migration intraprovinciale.

9. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre Neuve et Labrador, l'île du Prince Édouard, la Nouvelle Écosse et le Nouveau Brunswick.

Figure 2.1
Pyramide des âges des DR affichant la plus forte croissance (Mirabel, Qc) et la plus forte décroissance (Region 2, T.N.-O.) au 1^{er} juillet 2018



Source: Statistique Canada, Division de la démographie

Divisions de recensement les plus jeunes et les plus vieilles

- En 2017-2018, l'âge médian au Canada était de 40,8 ans. Parmi les 47 DR des provinces de l'Atlantique, seulement 4 (8,5 %) avaient une population plus jeune : la Division no 10 (37,9 ans) et la Division no 11 (33,8 ans), à Terre Neuve et Labrador, Halifax (40,0 ans), en Nouvelle Écosse, et Sunbury (37,2 ans), au Nouveau Brunswick.
- Au Québec, 10 des 98 DR (10,2 %) affichaient un âge médian plus faible que l'ensemble du Canada (40,8 ans). En Ontario, 11 DR sur 49 (22,4 %) affichaient un âge médian plus faible que le Canada dans son ensemble. En Colombie Britannique, parmi les 29 DR, 8 (27,6 %) affichaient un âge médian plus faible que le Canada. Toutefois, dans les provinces des Prairies¹⁰, 60,0 % de toutes les DR (soit 36 sur 60) affichaient un âge médian inférieur à 40,8 ans.
- Aucune des 10 DR des territoires n'avait un âge médian supérieur au Canada. L'âge médian le plus élevé a été enregistré au Yukon (Yn), soit 38,9 ans.

Pour les besoins de cet article, divers indicateurs serviront à mesurer le vieillissement d'une population. La répartition de la population âgée de moins de 15 ans et de 65 ans et plus, de même que l'âge médian, seront les indicateurs considérés. L'âge médian est l'âge « x » qui divise la population en deux groupes égaux, l'un composé uniquement des personnes dont l'âge est supérieur à « x », et l'autre, des personnes dont l'âge est inférieur à « x ».

Dans le tableau qui présente les 10 DR les plus jeunes, les DR sont classées en ordre décroissant selon leur proportion de personnes de moins de 15 ans. Dans le tableau qui présente les 10 DR les plus vieilles, les DR sont classées en ordre décroissant selon leur proportion de personnes de 65 ans et plus. Bien que l'âge médian ne serve pas à classer les DR, cet indicateur sera aussi examiné dans le reste du texte.

10. Les provinces des Prairies comprennent l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba.

Tableau 2.3**Âge médian, population âgée de 0 à 14 ans et population âgée de 65 ans et plus des dix divisions de recensement les plus jeunes (selon la proportion des 0 à 14 ans), Canada, 1^{er} juillet 2018**

	Âge médian	0 à 14 ans	65 ans et plus
	années	pourcentage	
Keewatin, Nt	24,5	33,0	3,8
Division No. 23, Man.	25,6	32,7	5,3
Division No. 22, Man.	25,4	32,6	5,3
Kitikmeot, Nt	25,9	31,6	4,7
Division No. 19, Man.	26,6	31,3	7,8
Baffin, Nt	27,2	31,2	3,6
Division No. 18, Sask.	26,3	30,6	6,9
Division No. 17, Alb.	30,3	27,9	9,7
Region 3, T.N.-O.	27,9	27,7	6,4
Nord-du-Québec, Qc	30,0	26,4	8,2

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant de la proportion des 0 à 14 ans.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

- Chacune des 10 DR les plus jeunes au Canada en 2017-2018 (selon le pourcentage de personnes âgées de 0 à 14 ans) se trouvait dans les territoires, au Manitoba ou dans les parties nord de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Québec.
- Dans ces DR, entre 41 % et 95 % de la population avait une identité autochtone.¹¹ Les personnes ayant une identité autochtone ont un taux de fécondité plus élevé que les Canadiens non autochtones, ce qui fait en sorte que leur population est plus jeune en moyenne¹².
- Au total, 9 des 10 DR les plus jeunes au Canada figuraient aussi parmi les 10 DR ayant les taux d'accroissement naturel les plus élevés (nombre de naissances supérieur au nombre de décès, sauf la Région 3 dans les Territoires du Nord Ouest).
- De 2017 à 2018, les 10 DR les plus jeunes au Canada figuraient aussi parmi les 10 plus jeunes en 2016-2017.

Tableau 2.4**Âge médian, population âgée de 0 à 14 ans et population âgée de 65 ans et plus des dix divisions de recensement les plus vieilles (selon la proportion des 65 ans et plus), Canada, 1^{er} juillet 2018**

	Âge médian	0 à 14 ans	65 ans et plus
	années	pourcentage	
Haliburton, Ont.	57,8	9,4	33,3
Guysborough, N.-É.	56,8	10,6	32,9
Les Basques, Qc	56,0	12,6	31,5
Prince Edward, Ont.	55,3	11,3	31,5
Mékinac, Qc	56,4	11,7	31,3
Okanagan-Similkameen, C.-B.	54,4	11,3	30,7
Sunshine Coast, C.-B.	55,0	11,6	30,5
Queens, N.-B.	55,3	10,5	30,3
La Haute-Gaspésie, Qc	54,9	10,9	28,9
Le Rocher-Percé, Qc	54,5	10,5	28,9

Note : Les divisions de recensement sont classées en ordre décroissant de la proportion des 65 ans et plus.

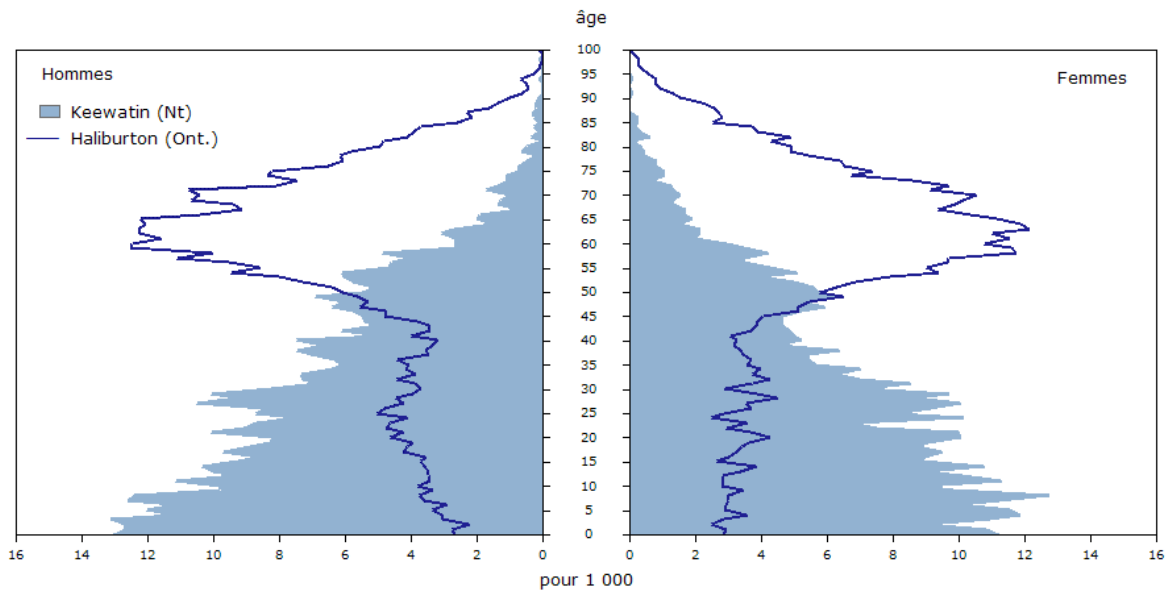
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

11. Statistique Canada, [Profil du recensement](#), Recensement de 2016.

12. Statistique Canada, 2015, [Un aperçu des statistiques sur les Autochtones : 2e édition](#), p. 11.

- Parmi les 10 DR les plus âgées au Canada en 2017-2018 (sur la base du pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus), 6 se trouvaient en Ontario et au Québec.
- La deuxième DR la plus âgée en 2017-2018, Guysborough (N.-É.) affichait aussi le cinquième taux en importance de diminution de la population, ainsi que le troisième taux en importance de perte attribuable à l'accroissement naturel (9,5 pour mille) au Canada.
- Au total, 5 des 10 DR les plus âgées au Canada (Haliburton, Ont., Guysborough, N.-É., Okanagan Similkameen, C.-B., Queens, N.-B. et La Haute Gaspésie, Qc) figuraient aussi parmi les 10 affichant les taux les plus élevés de perte attribuable à l'accroissement naturel (nombre de décès supérieur au nombre de naissances).
- Le 1^{er} juillet 2018, plus du tiers (33,3 %) de la population d'Haliburton (Ont.) était constitué de personnes âgées, le pourcentage le plus élevé de personnes de 65 ans et plus parmi toutes les DR. C'est la première fois qu'une DR dépasse le seuil de 33 %. Haliburton affichait aussi l'âge médian le plus élevé au Canada (57,8 ans) et était la DR ayant le taux de croissance le plus élevé attribuable à la migration intraprovinciale (27,7 pour mille).

Figure 2.2
Pyramide des âges des DR avec la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus (Haliburton, Ont.)
et avec la plus forte proportion de personnes âgées de 0 à 14 ans (Keewatin, Nt) au 1^{er} juillet 2018



Source: Statistique Canada, Division de la démographie

Tableau 2.5
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires

	2017-2018						Accroissement démographique
	Population 2018 (1 ^{er} juillet)	Accroissement naturel	Accroissement migratoire international	Accroissement migratoire interprovincial	Accroissement migratoire intraprovincial	Accroissement migratoire total	
			nombre				
Terre-Neuve-et-Labrador	525 355	-837	1 281	-3 656	0	-2 375	-3 212
Division No. 1	276 746	103	992	-2 407	838	-577	-474
Division No. 2	19 972	-125	-18	-90	-125	-233	-358
Division No. 3	15 194	-110	-6	-56	-108	-170	-280
Division No. 4	20 322	-101	9	-107	-54	-152	-253
Division No. 5	42 255	-138	66	-407	73	-268	-406
Division No. 6	38 522	-164	58	-285	93	-134	-298
Division No. 7	33 916	-197	23	-20	-103	-100	-297
Division No. 8	35 362	-225	13	7	-269	-249	-474
Division No. 9	15 416	-86	10	46	-176	-120	-206
Division No. 10	24 949	177	134	-329	-184	-379	-202
Division No. 11	2 701	29	0	-8	15	7	36
Île-du-Prince-Édouard	153 244	257	2 867	-446	0	2 421	2 678
Kings	18 069	14	39	78	-39	78	92
Queens	89 602	201	2 597	-726	119	1 990	2 191
Prince	45 573	42	231	202	-80	353	395
Nouvelle-Écosse	959 942	-816	7 419	2 659	0	10 078	9 262
Shelburne	14 108	-63	15	104	-99	20	-43
Yarmouth	24 958	-84	58	144	-20	182	98
Digby	17 611	-67	31	146	-88	89	22
Queens	10 320	-102	37	93	-83	47	-55
Annapolis	21 454	-85	13	224	115	352	267
Lunenburg	48 157	-190	47	192	71	310	120
Kings	62 573	-47	364	290	-103	551	504
Hants	43 637	-11	37	154	16	207	196
Halifax	430 505	978	5 403	1 182	979	7 564	8 542
Colchester	51 293	-142	114	-8	-90	16	-126
Cumberland	30 443	-171	54	116	19	189	18
Pictou	44 108	-156	43	31	-100	-26	-182
Guysborough	7 495	-72	17	29	-86	-40	-112
Antigonish	19 751	-31	116	-4	-26	86	55
Inverness	17 419	-48	15	70	-99	-14	-62
Richmond	9 153	-43	57	54	-28	83	40
Cape Breton	99 806	-441	992	-181	-381	430	-11
Victoria	7 151	-41	6	23	3	32	-9
Nouveau-Brunswick	770 633	-872	4 702	-49	0	4 653	3 781
Saint John	77 051	-230	871	-170	166	867	637
Charlotte	26 019	-54	108	90	-42	156	102
Sunbury	28 701	154	-21	42	-57	-36	118
Queens	10 464	-105	11	57	-47	21	-84
Kings	69 974	68	74	-140	-165	-231	-163
Albert	29 721	-45	8	15	-7	16	-29
Westmorland	157 873	86	1 580	45	578	2 203	2 289
Kent	31 076	-56	62	85	-52	95	39
Northumberland	45 526	-148	124	155	-196	83	-65
York	105 543	168	1 475	-375	505	1 605	1 773
Carleton	26 463	-74	186	-15	-182	-11	-85
Victoria	18 496	-78	-20	-13	-124	-157	-235
Madawaska	33 247	-82	87	12	-79	20	-62
Restigouche	31 166	-152	55	100	-149	6	-146
Gloucester	79 313	-324	102	63	-149	16	-308
Québec	8 390 499	16 600	82 943	-6 761	0	76 182	92 782
Les Îles-de-la-Madeleine	12 551	-30	6	-14	97	89	59
Le Rocher-Percé	17 204	-103	43	28	-18	53	-50
La Côte-de-Gaspé	17 528	-45	197	-5	105	297	252
La Haute-Gaspésie	11 106	-82	10	-10	-20	-20	-102
Bonaventure	17 584	-47	5	16	13	34	-13
Avignon	14 736	7	-6	-4	67	57	64
La Matapédia	17 647	-32	11	1	-107	-95	-127

Tableau 2.5
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires

	2017-2018						Accroissement démographique
	Population 2018 (1 ^{er} juillet)	Accroissement naturel	Accroissement migratoire international	Accroissement migratoire interprovincial	Accroissement migratoire intraprovincial	Accroissement migratoire total	
			nombre				
Matane	21 069	-88	25	13	-36	2	-86
La Mitis	18 049	-40	24	-7	-81	-64	-104
Rimouski-Neigette	57 133	-36	115	-28	101	188	152
Les Basques	8 651	-27	17	11	-7	21	-6
Rivière-du-Loup	34 546	-63	127	18	144	289	226
Témiscouata	19 315	-79	5	11	-81	-65	-144
Kamouraska	20 974	-66	8	22	-65	-35	-101
Charlevoix-Est	15 366	-36	52	-9	-52	-9	-45
Charlevoix	12 896	-78	32	-4	42	70	-8
L'Islet	17 659	-81	14	2	-50	-34	-115
Montmagny	22 647	-107	16	-5	65	76	-31
Bellechasse	37 478	95	117	-17	-284	-184	-89
L'Île-d'Orléans	7 573	-3	353	-25	-61	267	264
La Côte-de-Beaupré	28 897	50	16	-23	210	203	253
La Jacques-Cartier	45 337	533	-56	-94	356	206	739
Québec	581 020	-29	4 055	-570	735	4 220	4 191
Lévis	146 080	371	179	-34	711	856	1 227
La Nouvelle-Beauce	37 779	194	66	8	86	160	354
Robert-Cliche	19 208	32	18	3	-14	7	39
Les Etchemins	16 463	-27	13	7	-37	-17	-44
Beauce-Sartigan	53 341	151	148	-14	91	225	376
Le Granit	21 432	-26	9	7	-20	-4	-30
Les Appalaches	42 544	-148	56	15	144	215	67
L'Érable	23 420	22	21	8	-129	-100	-78
Lotbinière	32 931	177	0	-1	267	266	443
Portneuf	54 046	78	60	27	282	369	447
Mékinac	12 371	-70	12	6	90	108	38
Shawinigan	49 338	-303	90	24	231	345	42
Franchville	155 897	-274	619	-53	571	1 137	863
Bécancour	20 556	1	48	8	24	80	81
Arthabaska	73 544	30	392	0	368	760	790
Les Sources	14 314	-33	3	2	68	73	40
Le Haut-Saint-François	22 618	75	19	16	10	45	120
Le Val-Saint-François	31 037	54	26	19	-12	33	87
Sherbrooke	166 863	239	1 629	-186	945	2 388	2 627
Coaticook	18 598	63	30	11	-16	25	88
Memphrémagog	51 614	-33	19	37	517	573	540
Brome-Missisquoi	60 380	-90	92	-32	956	1 016	926
La Haute-Yamaska	90 565	97	128	-23	746	851	948
Acton	15 632	12	11	2	31	44	56
Drummond	106 114	159	253	-16	505	742	901
Nicolet-Yamaska	23 699	-11	46	4	110	160	149
Maskinongé	36 639	-22	56	3	16	75	53
D'Autray	43 020	35	81	4	213	298	333
Pierre-De Saurel	51 077	-229	13	-18	284	279	50
Les Maskoutains	88 182	68	398	-5	-40	353	421
Rouville	37 224	148	30	-15	15	30	178
Le Haut-Richelieu	119 590	177	100	-31	469	538	715
La Vallée-du-Richelieu	128 269	448	99	-40	1 026	1 085	1 533
Longueuil	421 842	883	2 291	-431	322	2 182	3 065
Marguerite-D'Youville	79 016	422	54	-3	95	146	568
L'Assomption	126 356	231	240	-72	223	391	622
Joliette	68 201	-100	171	-21	643	793	693
Matawinie	51 498	-85	48	-5	575	618	533
Montcalm	54 937	410	59	-37	490	512	922
Les Moulins	163 935	681	285	-24	1 315	1 576	2 257
Laval	432 858	1 001	3 316	-316	301	3 301	4 302
Montréal	2 029 379	7 610	62 218	-4 035	-24 187	33 996	41 606
Roussillon	188 171	646	464	-72	2 278	2 670	3 316

Tableau 2.5
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires

	2017-2018						Accroissement démographique
	Population 2018 (1 ^{er} juillet)	Accroissement naturel	Accroissement migratoire international	Accroissement migratoire interprovincial	Accroissement migratoire intraprovincial	Accroissement migratoire total	
			nombre				
Les Jardins-de-Napierville	29 861	108	446	-13	268	701	809
Le Haut-Saint-Laurent	23 988	-11	-25	-2	99	72	61
Beauharnois-Salaberry	66 068	-98	90	13	735	838	740
Vaudreuil-Soulanges	154 417	681	-136	-192	1 868	1 540	2 221
Deux-Montagnes	102 426	327	173	-39	455	589	916
Thérèse-De Blainville	160 534	336	349	-75	701	975	1 311
Mirabel	55 189	524	204	4	1 420	1 628	2 152
La Rivière-du-Nord	133 927	433	85	-33	1 912	1 964	2 397
Argenteuil	32 974	-100	15	-19	391	387	287
Les Pays-d'en-Haut	43 309	-150	46	24	738	808	658
Les Laurentides	47 158	-101	40	-8	625	657	556
Antoine-Labellé	35 502	-153	24	-2	169	191	38
Papineau	23 030	-97	17	-3	205	219	122
Gatineau	282 596	1 067	1 280	-565	623	1 338	2 405
Les Collines-de-l'Outaouais	50 512	334	8	95	47	150	484
La Vallée-de-la-Gatineau	20 489	-36	2	-4	45	43	7
Pontiac	14 203	-51	-5	18	54	67	16
Témiscamingue	15 846	4	9	16	-85	-60	-56
Rouyn-Noranda	42 889	83	142	-15	-150	-23	60
Abitibi-Ouest	20 589	4	20	-7	39	52	56
Abitibi	24 818	-11	31	-4	-101	-74	-85
La Vallée-de-l'Or	43 366	58	45	10	-112	-57	1
La Tuque	15 087	24	15	5	-22	-2	22
Le Domaine-du-Roy	31 153	-41	92	3	-174	-79	-120
Maria-Chapdelaine	24 634	-21	7	5	22	34	13
Lac-Saint-Jean-Est	52 875	1	67	10	-136	-59	-58
Le Saguenay-et-son-Fjord	168 744	45	635	14	-264	385	430
La Haute-Côte-Nord	10 593	-40	30	-9	-120	-99	-139
Manicouagan	30 540	-14	64	-5	-372	-313	-327
Sept-Rivières--Caniapiscau	38 911	211	50	-19	-312	-281	-70
Minganie--Le Golfe-du-Saint-Laurent	11 169	27	0	10	-103	-93	-66
Nord-du-Québec	45 558	580	27	-8	-101	-82	498
Ontario	14 322 757	40 747	192 679	17 886	0	210 565	251 312
Stormont, Dundas and Glengarry	117 462	-135	408	400	-63	745	610
Prescott and Russell	93 432	188	30	360	357	747	935
Ottawa	1 007 501	3 441	11 573	5 417	2 791	19 781	23 222
Leeds and Grenville	103 798	-279	174	132	481	787	508
Lanark	71 470	-147	-46	77	714	745	598
Frontenac	161 558	5	1 732	497	1 138	3 367	3 372
Lennox and Addington	44 392	-101	-7	42	349	384	283
Hastings	143 834	-227	451	37	1 788	2 276	2 049
Prince Edward	25 282	-156	-10	-49	225	166	10
Northumberland	90 045	-383	15	-95	1 622	1 542	1 159
Peterborough	147 853	-297	2 334	-61	1 861	4 134	3 837
Kawartha Lakes	79 667	-273	84	-104	1 473	1 453	1 180
Durham	683 604	2 839	2 258	-275	4 649	6 632	9 471
York	1 150 956	5 314	7 625	844	-9 071	-602	4 712
Toronto	2 956 024	12 867	90 865	6 270	-32 567	64 568	77 435
Peel	1 477 196	10 098	30 030	2 153	-15 431	16 752	26 850
Dufferin	66 482	283	-9	-160	1 279	1 110	1 393
Wellington	237 028	840	797	165	1 757	2 719	3 559
Halton	580 014	2 328	3 719	486	2 003	6 208	8 536
Hamilton	567 979	896	4 661	148	2 147	6 956	7 852
Niagara	472 448	-577	4 163	-194	3 567	7 536	6 959
Haldimand-Norfolk	117 467	-72	910	-56	1 525	2 379	2 307
Brant	148 291	147	527	7	1 361	1 895	2 042
Waterloo	579 145	2 513	8 141	687	2 854	11 682	14 195
Perth	81 019	158	161	-45	714	830	988
Oxford	118 552	242	303	35	1 888	2 226	2 468

Tableau 2.5
Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires

	2017-2018						Accroissement démographique
	Population 2018 (1 ^{er} juillet)	Accroissement naturel	Accroissement migratoire international	Accroissement migratoire interprovincial	Accroissement migratoire intraprovincial	Accroissement migratoire total	
			nombre				
Elgin	93 803	223	239	45	894	1 178	1 401
Chatham-Kent	105 877	-157	337	104	289	730	573
Essex	423 236	489	6 184	434	474	7 092	7 581
Lambton	130 895	-214	982	171	185	1 338	1 124
Middlesex	493 931	1 130	6 741	737	3 238	10 716	11 846
Huron	61 835	3	387	4	321	712	715
Bruce	72 212	62	248	63	749	1 060	1 122
Grey	99 455	-119	210	-55	1 543	1 698	1 579
Simcoe	519 135	868	2 393	-546	10 367	12 214	13 082
Muskoka	65 024	-167	95	-31	1 310	1 374	1 207
Haliburton	19 260	-122	-28	-19	529	482	360
Renfrew	106 423	33	-8	233	468	693	726
Nipissing	86 836	-109	198	-50	408	556	447
Parry Sound	44 438	-165	44	-35	488	497	332
Manitoulin	13 604	-100	6	3	110	119	19
Sudbury	22 328	-51	296	40	-65	271	220
Grand Sudbury	168 261	-97	1 915	33	-71	1 877	1 780
Timiskaming	32 990	-30	18	-16	6	8	-22
Cochrane	81 180	16	251	-47	-469	-265	-249
Algoma	117 474	-453	281	75	141	497	44
Thunder Bay	151 101	-171	977	-63	-221	693	522
Rainy River	20 661	-17	26	19	-8	37	20
Kenora	70 299	383	-2	69	-97	-30	353
Manitoba	1 352 154	6 331	19 626	-9 199	0	10 427	16 758
Division No. 1	18 537	-20	31	-4	-1	26	6
Division No. 2	80 779	899	379	-294	379	464	1 363
Division No. 3	58 125	521	601	-127	-250	224	745
Division No. 4	10 166	25	54	-59	-57	-62	-37
Division No. 5	13 259	0	40	-45	-94	-99	-99
Division No. 6	10 445	31	29	-60	-64	-95	-64
Division No. 7	72 987	352	815	-704	369	480	832
Division No. 8	14 239	96	24	-4	36	56	152
Division No. 9	25 384	117	198	-62	-49	87	204
Division No. 10	12 864	106	7	-16	168	159	265
Division No. 11	757 717	2 451	16 266	-6 438	-139	9 689	12 140
Division No. 12	24 827	118	62	-72	226	216	334
Division No. 13	50 864	-22	66	-169	457	354	332
Division No. 14	19 363	72	13	-91	152	74	146
Division No. 15	21 629	-4	471	-351	-160	-40	-44
Division No. 16	9 958	6	53	-69	-30	-46	-40
Division No. 17	22 272	-33	100	-30	-41	29	-4
Division No. 18	24 658	22	58	-53	43	48	70
Division No. 19	17 365	294	4	28	-169	-137	157
Division No. 20	9 846	2	43	-21	-13	9	11
Division No. 21	22 545	223	52	-205	-153	-306	-83
Division No. 22	44 814	872	273	-303	-415	-445	427
Division No. 23	9 511	203	-13	-50	-195	-258	-55
Saskatchewan	1 162 062	6 246	14 117	-9 083	0	5 034	11 280
Division No. 1	32 304	141	189	-289	-321	-421	-280
Division No. 2	23 195	88	97	-154	-228	-285	-197
Division No. 3	12 843	-1	31	3	-128	-94	-95
Division No. 4	11 137	18	62	-40	-68	-46	-28
Division No. 5	32 366	-14	204	-79	-220	-95	-109
Division No. 6	284 336	1 670	5 928	-2 933	1 015	4 010	5 680
Division No. 7	48 818	20	264	-162	-50	52	72
Division No. 8	31 876	44	216	-75	-80	61	105
Division No. 9	36 330	-58	198	-143	-185	-130	-188
Division No. 10	16 727	-24	94	-13	-130	-49	-73
Division No. 11	330 446	2 156	5 546	-3 200	2 089	4 435	6 591

Tableau 2.5

Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires

	2017-2018						Accroissement démographique
	Population 2018 (1 ^{er} juillet)	Accroissement naturel	Accroissement migratoire international	Accroissement migratoire interprovincial	Accroissement migratoire intraprovincial	Accroissement migratoire total	
	nombre						
Division No. 12	24 613	88	60	-131	-35	-106	-18
Division No. 13	23 444	108	137	-247	-239	-349	-241
Division No. 14	36 803	20	151	-97	-143	-89	-69
Division No. 15	89 723	467	495	-235	-402	-142	325
Division No. 16	38 781	227	236	-291	-257	-312	-85
Division No. 17	49 321	616	173	-923	-128	-878	-262
Division No. 18	38 999	680	36	-74	-490	-528	152
Alberta	4 307 110	30 579	31 098	1 438	0	32 536	63 115
Division No. 1	85 644	209	543	163	-219	487	696
Division No. 2	178 596	1 155	1 135	196	-189	1 142	2 297
Division No. 3	40 189	108	43	157	-145	55	163
Division No. 4	9 763	9	62	63	-107	18	27
Division No. 5	57 593	189	268	9	-67	210	399
Division No. 6	1 596 248	11 748	13 035	69	2 652	15 756	27 504
Division No. 7	41 966	86	95	-46	-381	-332	-246
Division No. 8	218 830	1 395	670	-121	90	639	2 034
Division No. 9	21 116	102	-7	-11	-243	-261	-159
Division No. 10	99 526	228	436	169	-657	-52	176
Division No. 11	1 465 105	10 704	13 012	1 038	4 327	18 377	29 081
Division No. 12	72 306	574	216	-48	-796	-628	-54
Division No. 13	71 584	197	207	-20	-710	-523	-326
Division No. 14	29 911	169	150	-124	-190	-164	5
Division No. 15	40 468	170	-400	185	-192	-407	-237
Division No. 16	74 396	1 204	703	-23	-1 850	-1 170	34
Division No. 17	63 784	974	248	-36	-728	-516	458
Division No. 18	14 578	125	40	-76	-175	-211	-86
Division No. 19	125 507	1 233	642	-106	-420	116	1 349
Colombie-Britannique	4 991 687	6 279	55 457	7 799	0	63 256	69 535
East Kootenay	64 042	19	264	8	9	281	831
Central Kootenay	62 880	-190	284	270	31	585	562
Kootenay Boundary	32 965	-218	73	171	215	459	158
Okanagan-Similkameen	87 880	-709	861	500	949	2 310	910
Fraser Valley	321 176	801	4 512	-168	3 464	7 808	4 633
Greater Vancouver	2 650 011	8 034	40 767	869	-13 967	27 669	39 394
Capital	411 784	-743	1 702	1 708	2 027	5 437	5 147
Cowichan Valley	89 800	-161	143	325	923	1 391	1 504
Nanaimo	166 925	-675	530	938	1 844	3 312	2 455
Alberni-Clayoquot	33 131	-55	20	63	231	314	574
Strathcona	48 039	-36	81	304	557	942	779
Comox Valley	71 294	-191	311	314	755	1 380	1 057
Powell River	21 080	-119	-3	58	116	171	216
Sunshine Coast	31 613	-152	81	71	301	453	343
Squamish-Lillooet	47 138	320	-259	244	-141	-156	785
Thompson-Nicola	142 766	-114	2 143	281	988	3 412	2 188
Central Okanagan	212 316	-416	1 735	1 412	1 708	4 855	4 061
North Okanagan	89 745	-241	126	548	663	1 337	1 032
Columbia-Shuswap	55 436	-145	45	404	356	805	1 073
Cariboo	65 086	-61	117	61	230	408	376
Mount Waddington	11 598	12	-9	17	17	25	81
Central Coast	3 493	-3	2	-3	27	26	9
Skeena-Queen Charlotte	19 069	82	21	34	-93	-38	-41
Kitimat-Stikine	39 079	130	230	-8	-199	23	133
Bulkley-Nechako	39 720	194	85	5	-313	-223	254
Fraser-Fort George	101 094	302	1 042	33	106	1 181	886
Peace River	66 484	586	538	-525	-620	-607	191
Stikine	710	-1	4	-10	-17	-23	-20
Northern Rockies	5 333	29	11	-125	-167	-281	-36
Yukon	40 476	213	429	206	0	635	848

Tableau 2.5**Population et facteurs de l'accroissement démographique selon la division de recensement, les provinces et les territoires**

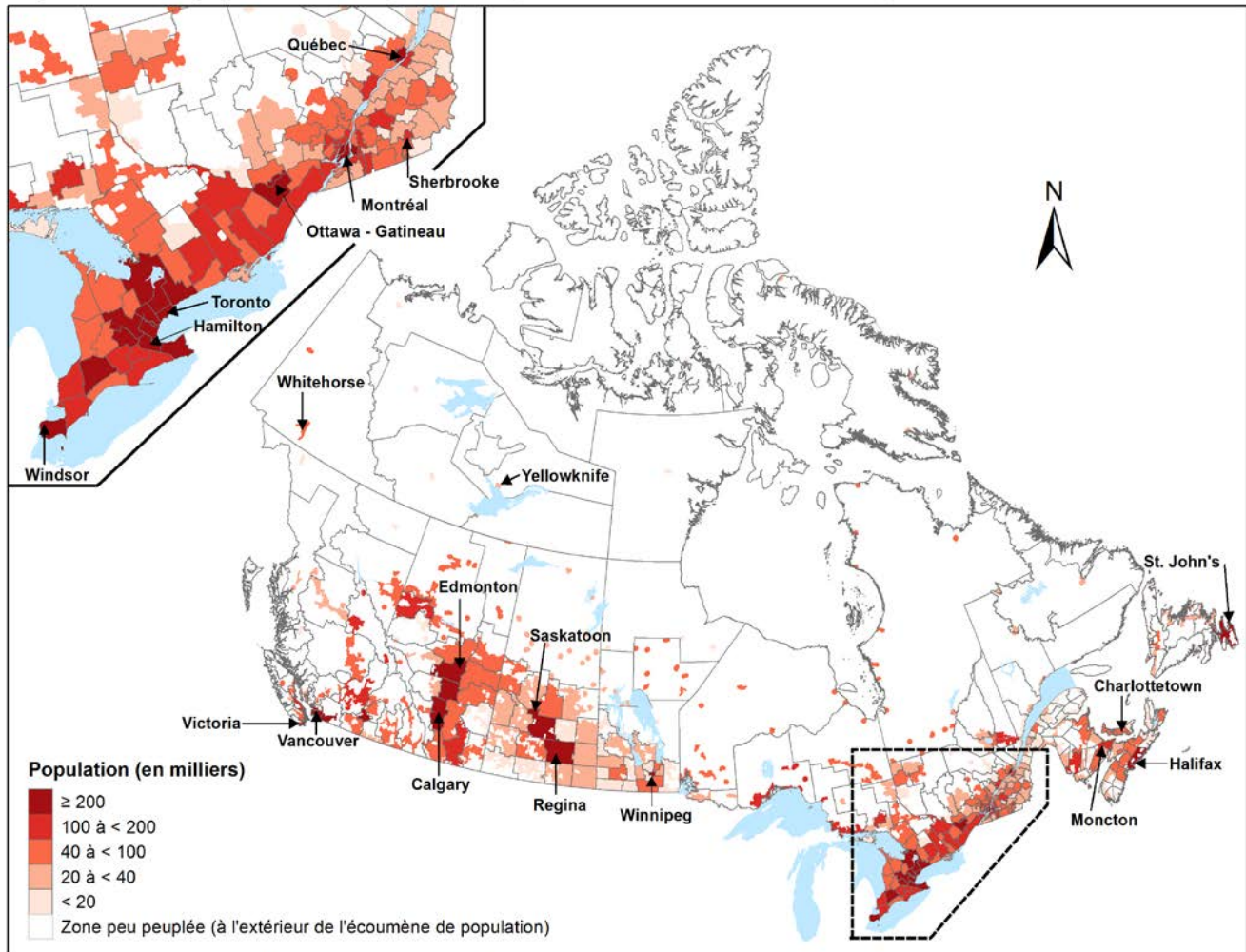
	2017-2018						Accroissement démographique
	Population 2018 (1 ^{er} juillet)	Accroissement naturel	Accroissement migratoire international	Accroissement migratoire interprovincial	Accroissement migratoire intraprovincial	Accroissement migratoire total	
				nombre			
Yukon	40 476	213	429	206	0	635	848
Territoires du Nord-Ouest	44 541	383	133	-911	0	-778	-395
Region 1	6 685	64	-3	-114	-15	-132	-68
Region 2	2 487	27	-3	-66	-20	-89	-62
Region 3	2 923	31	0	-6	-26	-32	-1
Region 4	3 343	21	-2	-19	-37	-58	-37
Region 5	7 268	30	27	-137	-24	-134	-104
Region 6	21 835	210	114	-569	122	-333	-123
Nunavut	38 396	731	-4	117	0	113	844
Baffin	20 352	395	-2	95	24	117	512
Keewatin	11 142	233	-1	16	-13	2	235
Kitikmeot	6 902	103	-1	6	-11	-6	97

Note : Les estimations postcensitaires de la population sont produites à l'aide de la méthode des composantes, à l'exception des estimations provisoires de la Colombie-Britannique. Elles sont plutôt basées sur les estimations de population fournies par BC Stats. Par conséquent, la somme des composantes n'est pas égale à l'accroissement démographique pour les estimations provisoires des divisions de recensement de la Colombie-Britannique.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

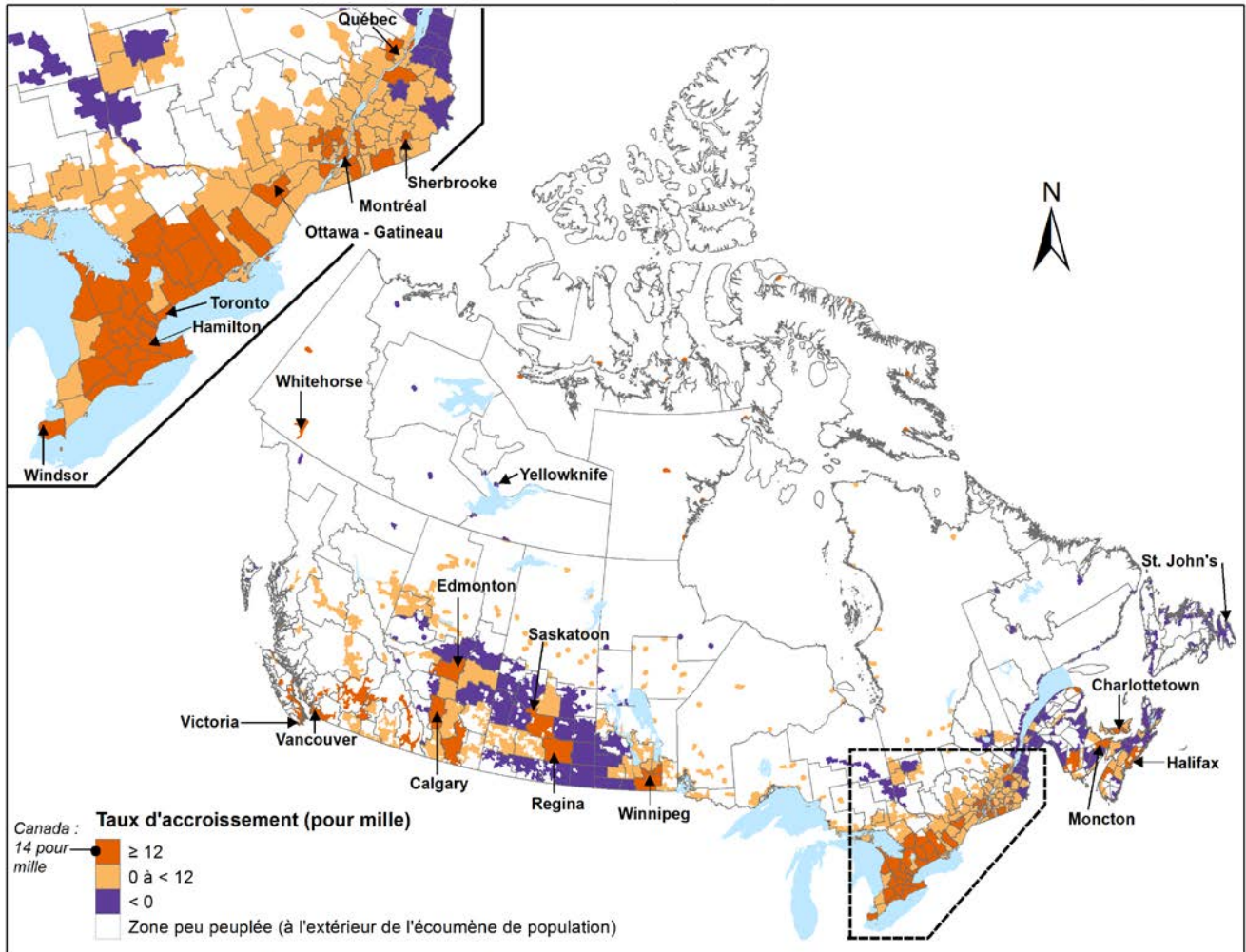
Section 3 : Cartes

Carte 3.1
Répartition de la population au 1^{er} juillet 2018, selon la division de recensement, Canada



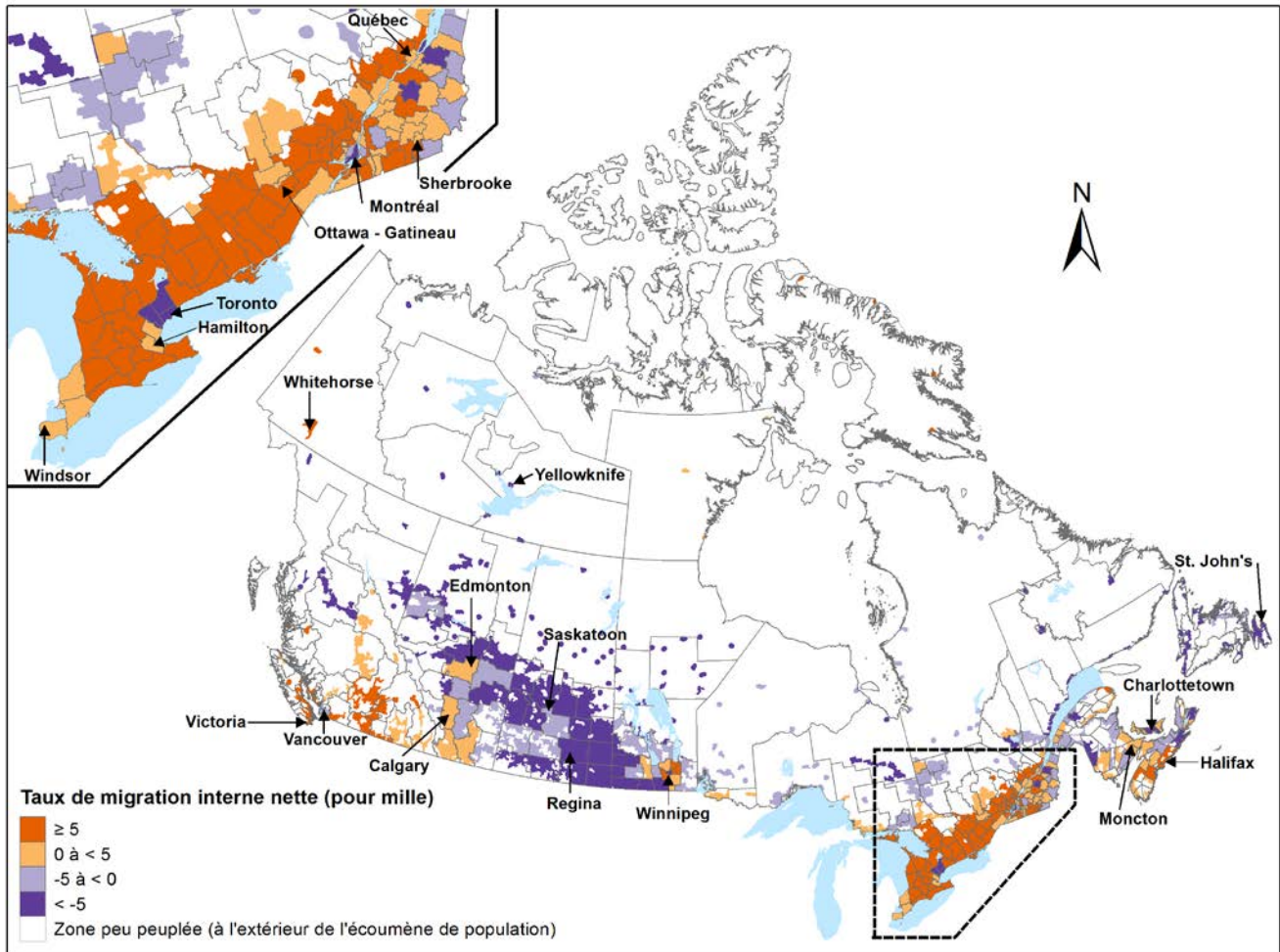
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Carte 3.2
Taux d'accroissement démographique, 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, selon la division de recensement, Canada



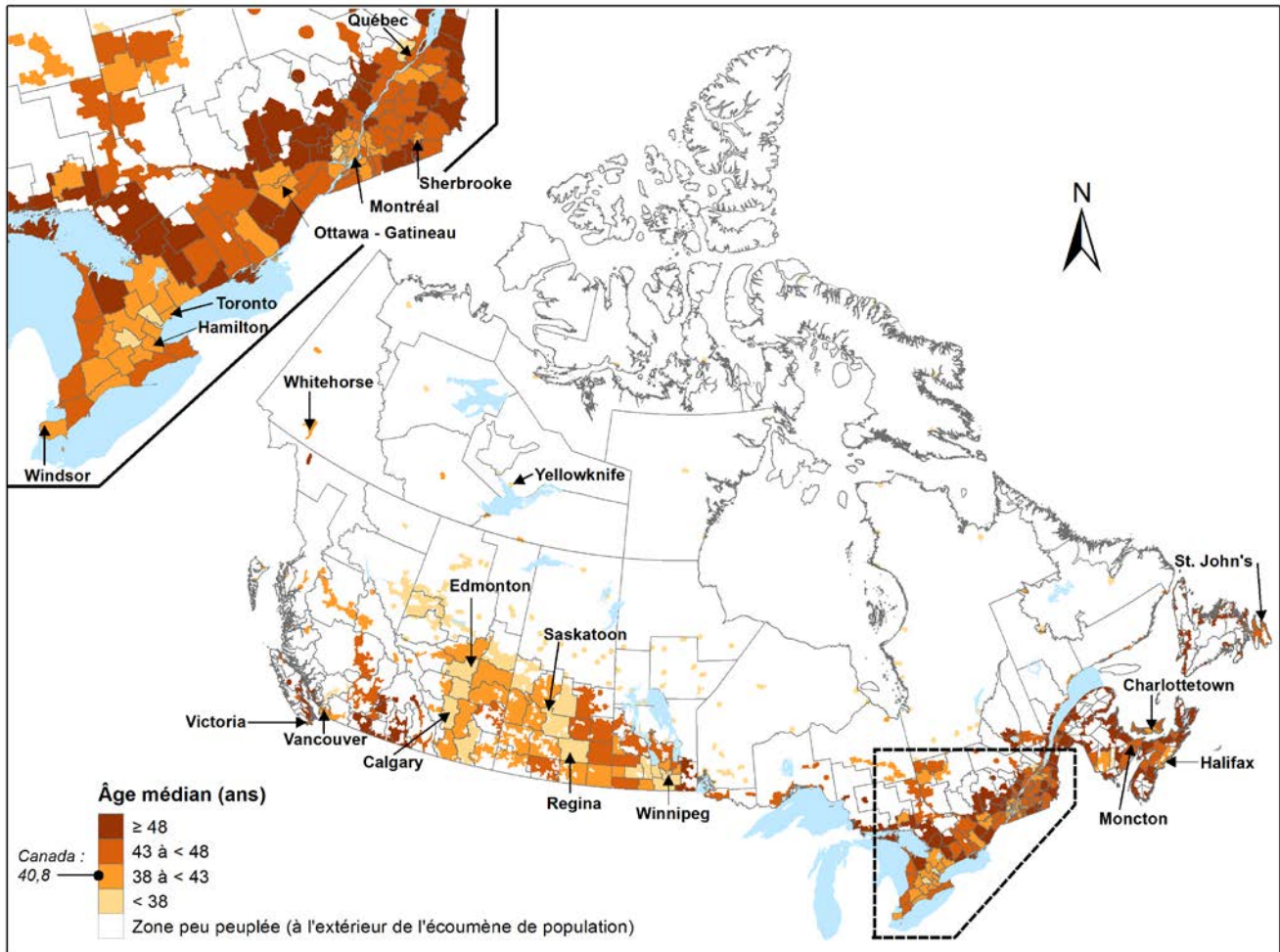
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Carte 3.3
Taux de la migration interne nette, 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, selon la division de recensement, Canada



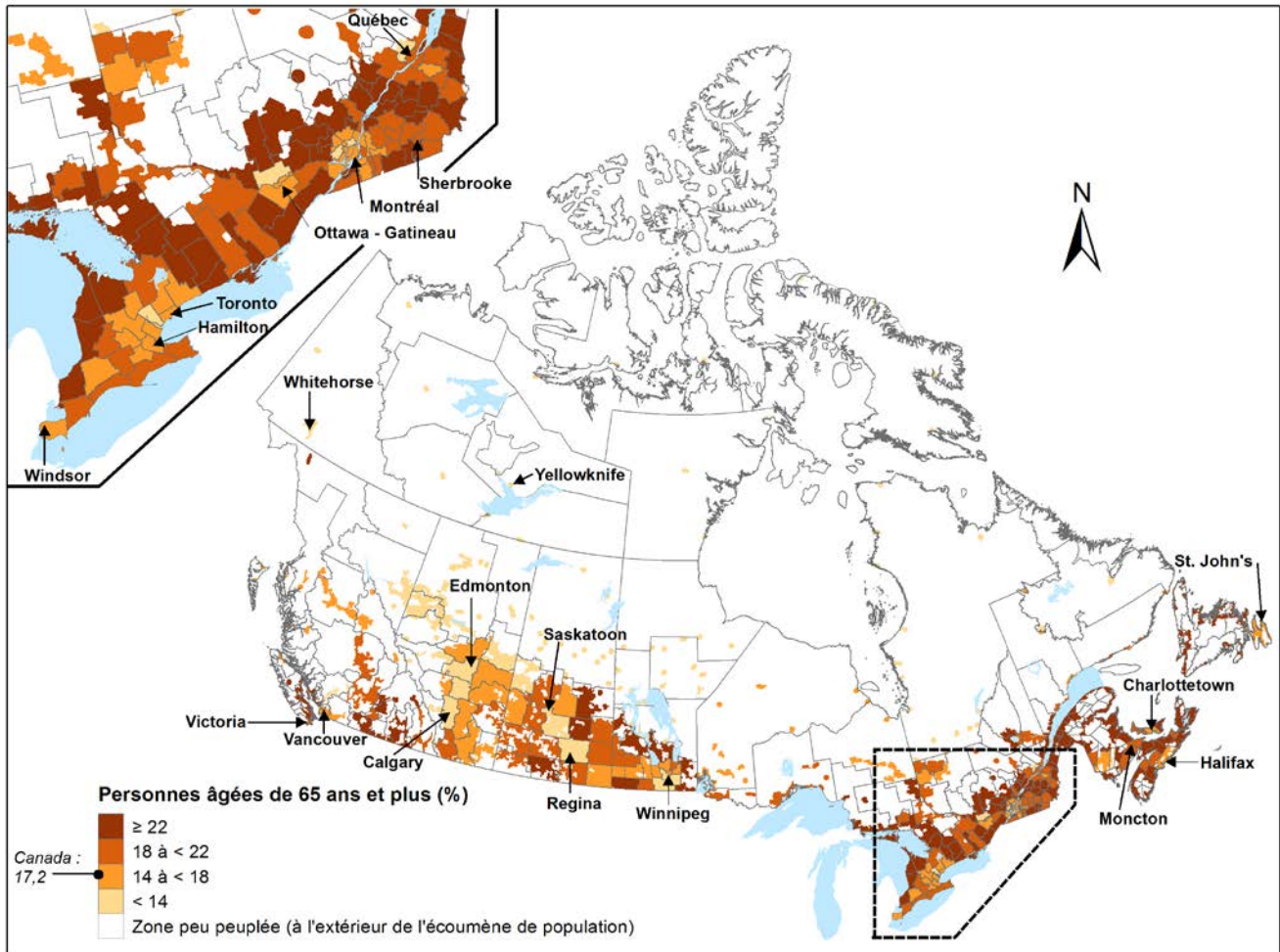
Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Carte 3.4
Âge médian au 1^{er} juillet 2018, selon la division de recensement, Canada



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Carte 3.5
Proportion de personnes âgées de 65 ans et plus au 1^{er} juillet 2018, selon la division de recensement, Canada



Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Qualité des données démographiques

Notes relatives à la qualité des estimations démographiques

Dans ce cas, le rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR) inclut également le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées.

Sauf mention contraire, le terme « provisoire » fait également référence à celui de « mise à jour ».

Les estimations sont entachées d'une certaine marge d'imprécision qui provient de deux types d'erreur :

- des erreurs des données du recensement;
- des imperfections des autres sources de données et des méthodes d'estimations des composantes.

Données du recensement

Erreurs de couverture, de réponse et de traitement

Les erreurs attribuables aux données de recensement peuvent être divisées en deux groupes : erreurs de réponse et de traitement, et erreurs de couverture. Le premier groupe comprend les erreurs de non-réponse, l'interprétation erronée de la part des répondants, le codage et l'imputation des non-réponses. Les erreurs du second groupe sont dues principalement aux estimations du sous-dénombrement du recensement et à un degré moindre, au surdénombrement. Ces deux types d'erreur sont inhérents à n'importe quelle enquête.

Les erreurs de couverture se produisent lorsque des personnes sont omises, qu'elles ont été dénombrées plus d'une fois ou qu'elles ont été dénombrées alors qu'elles n'étaient pas dans l'univers du recensement (ce dernier aspect n'est toutefois pas estimé, puisqu'il est considéré négligeable). Après chaque recensement, Statistique Canada entreprend des études de couverture pour mesurer ces erreurs. Les principales études sont l'Enquête sur la contre-vérification des dossiers (CVD) et l'Étude sur le surdénombrement du recensement (ESR). On tire de ces études des estimations de sous-dénombrement et de surdénombrement pour chaque province et territoire. La Division de la démographie rajuste la population dénombrée au recensement par province et territoire avec ces estimations. Au niveau infraprovincial, ces taux sont appliqués à chacune des régions géographiques de la province ou du territoire selon l'âge et le sexe.

Tableau 1

Estimation du sous-dénombrement net du recensement, Canada, provinces et territoires, recensements de 2001 à 2016

	Population recensée	Sous- dénombrement net du recensement	Réserves indiennes partiellement dénombrées	Population rajustée	Taux
	A	B	C	D=A+B+C	(B+C)/D*100
	nombre			pourcentage	
2016					
Canada	35 151 728	849 727	27 790	36 029 245	2,44
Terre-Neuve-et-Labrador	519 716	9 774	0	529 490	1,85
Île-du-Prince-Édouard	142 907	3 464	0	146 371	2,37
Nouvelle-Écosse	923 598	17 809	0	941 407	1,89
Nouveau-Brunswick	747 101	15 735	0	762 836	2,06
Québec	8 164 361	35 191	11 985	8 211 537	0,57
Ontario	13 448 494	381 542	11 640	13 841 676	2,84
Manitoba	1 278 365	31 895	0	1 310 260	2,43
Saskatchewan	1 098 352	34 844	0	1 133 196	3,07
Alberta	4 067 175	115 968	4 043	4 187 186	2,87
Colombie-Britannique	4 648 055	197 267	122	4 845 444	4,07
Yukon	35 874	2 370	0	38 244	6,20
Territoires du Nord-Ouest	41 786	2 939	0	44 725	6,57
Nunavut	35 944	929	0	36 873	2,52

Tableau 1

Estimation du sous-dénombrement net du recensement, Canada, provinces et territoires, recensements de 2001 à 2016

	Population recensée	Sous- dénombrement net du recensement	Réserves indiennes partiellement dénombrées	Population rajustée	Taux
	A	B	C	D=A+B+C	(B+C)/D*100
		nombre			pourcentage
2011					
Canada	33 476 688	759 125	37 392	34 273 205	2,32
Terre-Neuve-et-Labrador	514 536	10 192	0	524 728	1,94
Île-du-Prince-Édouard	140 204	3 386	0	143 590	2,36
Nouvelle-Écosse	921 727	21 911	0	943 638	2,32
Nouveau-Brunswick	751 171	3 930	0	755 101	0,52
Québec	7 903 001	73 240	16 882	7 993 123	1,13
Ontario	12 851 821	369 874	14 926	13 236 621	2,91
Manitoba	1 208 268	21 698	608	1 230 574	1,81
Saskatchewan	1 033 381	29 580	768	1 063 729	2,85
Alberta	3 645 257	128 584	4 094	3 777 935	3,51
Colombie-Britannique	4 400 057	91 280	114	4 491 451	2,03
Yukon	33 897	1 356	0	35 253	3,85
Territoires du Nord-Ouest	41 462	1 977	0	43 439	4,55
Nunavut	31 906	2 117	0	34 023	6,22
2006					
Canada	31 612 897	868 658	40 115	32 521 670	2,79
Terre-Neuve-et-Labrador	505 469	5 046	0	510 515	0,99
Île-du-Prince-Édouard	135 851	1 903	0	137 754	1,38
Nouvelle-Écosse	913 462	24 558	0	938 020	2,62
Nouveau-Brunswick	729 997	16 059	0	746 056	2,15
Québec	7 546 131	60 751	16 600	7 623 482	1,01
Ontario	12 160 282	465 824	15 391	12 641 497	3,81
Manitoba	1 148 401	34 330	0	1 182 731	2,90
Saskatchewan	968 157	22 594	739	991 490	2,35
Alberta	3 290 350	111 353	7 272	3 408 975	3,48
Colombie-Britannique	4 113 487	121 551	113	4 235 151	2,87
Yukon	30 372	1 805	0	32 177	5,61
Territoires du Nord-Ouest	41 464	1 620	0	43 084	3,76
Nunavut	29 474	1 264	0	30 738	4,11
2001					
Canada	30 007 094	924 430	34 539	30 966 063	3,10
Terre-Neuve-et-Labrador	512 930	9 401	0	522 331	1,80
Île-du-Prince-Édouard	135 294	1 325	0	136 619	0,97
Nouvelle-Écosse	908 007	24 521	0	932 528	2,63
Nouveau-Brunswick	729 498	20 095	0	749 593	2,68
Québec	7 237 479	140 232	12 648	7 390 359	2,07
Ontario	11 410 046	436 349	15 960	11 862 355	3,81
Manitoba	1 119 583	30 903	110	1 150 596	2,70
Saskatchewan	978 933	21 231	581	1 000 745	2,18
Alberta	2 974 807	69 857	4 977	3 049 641	2,45
Colombie-Britannique	3 907 738	164 542	263	4 072 543	4,05
Yukon	28 674	1 423	0	30 097	4,73
Territoires du Nord-Ouest	37 360	3 295	0	40 655	8,10
Nunavut	26 745	1 256	0	28 001	4,49

Note : Les nombres et les taux sont tirés de la Contre-vérification des dossiers (CVD) et de l'étude du surdénombrement et comprennent les résidents non permanents.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Lors de l'élaboration des populations de départ, le Programme des estimations démographiques (PED) corrige les populations du recensement pour les erreurs de couverture seulement. Cette correction, basée sur les résultats des études de couverture, est sujette principalement aux erreurs dues à l'échantillonnage et, dans une moindre mesure, à des erreurs de traitement. Les tests statistiques indiquent que les ajustements pour la couverture améliorent la qualité des données du recensement. Le PED utilise les estimations des études de couverture pour les provinces et les territoires. Cependant, étant donné la taille des échantillons de ces études, les estimations par âge et par sexe sont modélisées. De plus, on suppose que les taux de couverture estimés pour une province ou

un territoire s'appliquent aux régions situées à l'intérieur de cette province ou de ce territoire. En ce qui concerne les études de couverture, les tests statistiques indiquent que l'ajustement, quoique non exempt d'erreur en soi, améliore la qualité des données du recensement (Royce, 1993). Les hypothèses sélectionnées ont l'avantage d'être cohérentes dans le temps et par région géographique, ainsi que de fournir des résultats logiques. Les utilisateurs doivent se rappeler que lorsque l'on calcule les taux de sous-dénombrement net du recensement (SDNR) pour de petites régions, il se pourrait que les hypothèses sous-jacentes ne soient pas respectées. Si tel était le cas, les taux de SDNR utilisés les induiraient en erreur. Cependant, les erreurs associées à ces hypothèses sont très difficiles à quantifier.

Les corrections apportées aux données du recensement pour le SDNR améliorent, en général, la qualité des estimations en compensant pour le sous-dénombrement différentiel aux différents recensements selon l'âge, le sexe et par province et territoire.

Le rajustement intègre également les résultats d'une étude sur l'estimation des personnes des réserves indiennes partiellement dénombrées pour compléter la correction des données du recensement pour les erreurs de couverture. Les résultats des études de couverture contiennent principalement des erreurs aléatoires liées à l'échantillonnage.

Ces rajustements ont un impact direct sur :

- L'erreur en fin de période et sa distribution par âge et sexe à l'intérieur d'une même province ou territoire, de même que par province ou territoire, étant donné la variation du SDNR et sa distribution d'un recensement à l'autre;
- La cohérence des estimations de population pour une même cohorte de naissance. Prenons l'exemple de la cohorte masculine des moins de 5 ans en 1981. En utilisant les données de recensement non rajustées pour le SDNR, on remarque que ce groupe est moins nombreux au Recensement de 2001 (groupe des 20 à 24 ans) qu'à celui de 1996 (groupe des 15 à 19 ans). Comme le Canada reçoit beaucoup d'immigrants à ces âges, on se serait attendu au contraire. Or, ce n'est qu'après le rajustement pour le SDNR que la taille de la cohorte augmente, comme attendu, entre 1996 et 2001.

Pour de plus amples informations sur les principales études de couverture, veuillez consulter le document suivant sur le site Internet de Statistique Canada : Rapport technique du recensement de 1996, 2001, 2006 et 2011 sur la couverture.

Composantes

Les erreurs provenant des méthodes d'estimation et des sources de données autres que le recensement ont également une importance non négligeable.

A. Naissances et décès

La loi exigeant la tenue d'un registre de l'état civil, les estimations définitives des naissances et des décès répondent à des normes de qualité très élevées. Toutefois, puisque les données provisoires sont modélisées, elles diffèrent légèrement des données définitives.

B. Immigration et résidents non permanents

En ce qui concerne les immigrants et les résidents non permanents (RNP), Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) administre des fichiers propres à ces deux composantes. L'immigration étant contrôlée par une loi, les données sur les immigrants et les RNP sont systématiquement recueillies à leur arrivée au Canada. Ces données ne concernent que l'immigration « légale » et excluent donc les immigrants illégaux. Ainsi, les données sur les entrées internationales « légales » au Canada sont considérées d'une qualité supérieure. Toutefois, des biais peuvent exister quant à la destination : celle envisagée par l'immigrant au moment de l'arrivée peut différer de celle où il résidera de fait. Enfin, parce que l'information fournie par le Système sur les visiteurs (SV) de IRCC est incomplète (l'âge et le sexe des personnes à charge, la province de résidence pour certains groupes de détenteurs de permis), les estimations de RNP sont plus sujettes aux erreurs que les données sur les immigrants.

C. Émigration, émigration de retour et solde de l'émigration temporaire

Parmi les composantes qu'utilise le PED, l'émigration, l'émigration de retour et le solde de l'émigration temporaire sont les plus difficiles à estimer avec précision puisque le Canada n'a pas de système d'enregistrement à ses frontières. Alors que l'immigration et les résidents non permanents (RNP) sont bien documentés par le gouvernement fédéral, Statistique Canada a toujours eu recours à des techniques d'estimations indirectes pour estimer le nombre de personnes quittant le pays. Pour cette raison, les statistiques disponibles sur ces trois composantes ont toujours été d'une moins bonne précision que celles des autres composantes.

L'estimation des émigrants et des émigrants de retour provient d'informations tirées du fichier de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'estimation doit être rajustée afin de tenir compte des enfants non admissibles au programme et en dériver l'émigration et l'émigration de retour des adultes.

Ces rajustements et le délai d'obtention des données sont les deux principales sources d'erreur. Comme il n'existe pas d'information courante sur les personnes temporairement à l'étranger, les estimations sont basées sur la Contre-vérification des dossiers (CVD) et le recensement. Les estimations pour la période intercensitaire sont réparties également entre les cinq années. De plus, certaines hypothèses doivent être admises afin de répartir les données provinciales/territoriales par région infraprovinciale. Toute variation géographique peut entraîner une erreur dans l'estimation de ces composantes.

D. Migration interprovinciale et migration intraprovinciale

Depuis juillet 1993, les estimations provisoires de la migration interprovinciale sont établies à partir des fichiers de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE). Puisque ce programme ne couvre que les enfants, plusieurs ajustements doivent être faits afin de dériver la migration des adultes. Par conséquent, nous croyons que les estimations provisoires basées sur l'ACE sont sujettes à des erreurs plus importantes que celles définitives établies à partir des fichiers de données fiscales de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

De plus, comme il n'y a pas de données provisoires disponibles pour la migration intraprovinciale, nous devons faire l'hypothèse que les niveaux de migration sont les mêmes que ceux de l'année précédente de sorte que les données des deux plus récentes années sont les mêmes (sauf pour les régions infraprovinciales du Québec.)¹³ Elles peuvent cependant être différentes en raison de certains ajustements qui permettent de corriger les populations négatives.

E. Ventilation des composantes

La finesse de la ventilation des données accroît les risques d'erreur de sorte que la qualité de l'estimation des composantes devient plus douteuse avec le fractionnement par âge et sexe. Il semble qu'en général, les erreurs initiales soient moindres en ce qui concerne la ventilation des nombres annuels de naissances, de décès et d'immigrants, qu'en ce qui a trait à celle des autres composantes (résidents non permanents, émigrants, émigrants de retour, solde de l'émigration temporaire et migrants interprovinciaux et intraprovinciaux). Enfin, l'importance de l'erreur causée par la distinction selon l'âge et le sexe peut varier selon la période, et l'erreur relative à certaines composantes peut avoir un effet plus prononcé sur certains groupes d'âge ou sur un sexe donné.

Changement de géographie

Les limites des régions géographiques infraprovinciales peuvent changer d'un recensement à l'autre. Pour faciliter les études chronologiques, les estimations démographiques pour la période allant de 2006 à 2018 ont été établies, dans la présente publication, selon les limites définies par la Classification géographique type (CGT) 2016 pour les DR, les AR, les RMR ainsi que les RE.

Afin de préciser l'importance démographique des changements de limites géographiques, les effectifs de la population au Recensement de 2011 sont dans un premier temps convertis vers la CGT 2016. Par la suite, on compare ces effectifs convertis aux effectifs de la population de 2011 selon la CGT 2011. Les chiffres présentés

13. Voir la sous-section K de la section sur la méthodologie.

ici s'appliquent à la population dénombrée au Recensement de 2011 et ne tiennent pas compte du sous-dénombrement net du recensement.

Régions métropolitaines de recensement (RMR)

Avec l'adoption de la CGT 2016, Belleville (Ont.) et Lethbridge (Alb.), qui étaient toutes les deux une agglomération de recensement (AR) selon la CGT 2011, sont devenues des RMR. Parmi les 33¹⁴ RMR définies selon la CGT 2011, 13 ont connu des changements de limites géographiques avec le passage vers la CGT 2016. Si les nouvelles limites avaient été appliquées en 2011, la population de l'ensemble des 33 RMR aurait été non pas de 23 123 441, mais de 23 280 726, soit une hausse de 157 285 (0,7 %).

L'importance démographique des changements de limites est relativement faible (en dessous de 5 %) pour l'ensemble des RMR, soit St. John's, Moncton, Saint John, Saguenay, Québec, Sherbrooke, Montréal, Ottawa – Gatineau, Kitchener - Cambridge – Waterloo, Greater Sudbury / Grand Sudbury, Regina, Saskatoon et Victoria.

Agglomérations de recensement (AR)

Avec le passage de la CGT 2011 vers la CGT 2016, huit nouvelles AR ont été créées : Gander (T.-N.-L.), Sainte-Marie (Qc), Arnprior (Ont.), Carleton Place (Ont.), Wasaga Beach (Ont.), Winkler (Man.), Weyburn (Sask.) et Nelson (C.-B.). Aussi, les AR d'Amos (Qc) et de Temiskaming Shores (Ont.) ont été retirées parce que la population de leur noyau a chuté au-dessous de 10 000 habitants en 2011. En appliquant les nouvelles limites aux données de 2011, la population des AR¹⁵ aurait été de 4 007 306, et non de 3 989 935, soit une hausse de 17 371 (0,4 %).

Parmi les 109 AR, 32 ont connu des changements de frontières. Dans 10 cas, ces changements ont dépassé ± 5 %.

Régions économiques (RE)

Sept RE ont changé de limites sur les 76 avec le passage de la CGT 2011 vers celle de 2016. Comme les RE couvrent l'ensemble du pays et que leur nombre n'a pas changé, les changements sont plutôt simples. Au Manitoba, il y a eu des changements entre les limites des RE du Sud-est et du Centre sud, ainsi qu'entre les RE du Centre sud et du Centre nord. Au Québec, la RE de Chaudière-Appalaches a reçu une partie de la population de l'Estrie. En Colombie-Britannique, la RE de Lower Mainland – Sud-ouest a reçu une partie de la population de la RE de Thompson – Okanagan. Les écarts avoisinent plus ou moins 1 %.

Divisions de recensement (DR)

Des changements de limites ont affecté 25 des 293 DR au pays. Dans 11 cas, les changements de limites géographiques n'ont eu aucun effet marqué sur la population, les pertes ou les gains relatifs ne dépassant pas 0,1 %.

Au Nouveau-Brunswick, la limite entre Gloucester et Northumberland a été modifiée de sorte que la première a reçu une partie de la population de la seconde, se traduisant par un gain démographique de 2,8 %. Le Manitoba a connu trois changements de limites de ses divisions de recensement. La Division No. 2 et la Division No. 3 ont eu des modifications de limites qui ont pour conséquence une croissance de population de 1,0 % de la Division No. 2. L'impact du changement de limites entre les Divisions No. 4 et 8 a entraîné une croissance de la population de 7,3 % de la Division No. 4. De même, la population de la Division No. 7 a augmenté de 1,2 % suite à un changement de limites avec la Division No. 15. Enfin, deux DR ont connu un changement de leurs limites dans les Territoires du Nord-Ouest, soit la Région 5 et la Région 6, cette dernière ayant gagné 1,4 % de sa population au détriment de la Région 5.

14. En excluant les RMR de Belleville et de Lethbridge, créées en 2016, et en regroupant les deux parties de l'Ontario et du Québec de la RMR Ottawa – Gatineau.

15. En excluant les AR d'Amos (Qc) et de Temiskaming Shores (Ont.), retirées en 2016.

Évaluation de la qualité

Afin d'évaluer la qualité de nos estimations, deux mesures d'évaluation sont utilisées : les erreurs de précocité et les erreurs en fin de période.

A. Erreurs de précocité

La qualité des estimations démographiques provisoires des composantes est évaluée à l'aide des erreurs de précocité. L'erreur de précocité correspond à la différence entre l'estimation provisoire et l'estimation définitive d'une composante donnée divisée par la population totale de la région géographique en cause. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que pour celles des composantes. L'erreur de précocité mesure l'incidence du compromis entre l'exactitude et l'actualité, en faveur de la seconde, sur la population estimée. L'erreur de précocité est calculée comme suit :

$$EP_{(t-1,t)} = \frac{N_{(t-1,t)}^{provisoire} - N_{(t-1,t)}^{définitive}}{P_{(t-1)}^{postcensitaire}} \times 1\,000$$

où :

$EP_{(t-1,t)}$	=	erreur de précocité pour la période allant de t-1 à t;
$N_{(t-1,t)}^{provisoire}$	=	estimation provisoire d'une composante de l'accroissement démographique;
$N_{(t-1,t)}^{définitive}$	=	estimation définitive d'une composante de l'accroissement démographique;
$P_{(t-1)}^{postcensitaire}$	=	estimation postcensitaire de la population de la région géographique en cause à la période t-1.

L'erreur de précocité d'une composante nous renseigne sur l'ampleur de l'erreur entre l'estimation provisoire et définitive de la population. L'analyse de l'erreur de précocité nous permet de procéder à des comparaisons utiles entre les composantes ainsi qu'entre les différents niveaux géographiques ayant des populations de tailles différentes. L'erreur de précocité peut être positive ou négative. Une erreur de précocité positive indique une estimation provisoire supérieure à l'estimation définitive, alors qu'une erreur de précocité négative indique l'inverse. À noter qu'en comparant à la population totale d'une région, les différences entre les estimations provisoires et définitives des composantes sont minimales. Il existe toutefois des écarts quant à l'incidence de ce type d'erreur entre les composantes et entre les régions géographiques.

Règle générale pour les estimations infraprovinciales, les soldes migratoires interprovincial et intraprovincial sont associés aux erreurs de précocité les plus importantes. Cet état des choses est dû à l'utilisation de sources de données différentes pour les estimations provisoires et définitives. Pour la plupart des années et des provinces/territoires, des erreurs de précocité plus faibles sont associées aux estimations de l'immigration, des naissances et des décès. Dans le cas des estimations de l'immigration, cette situation est attribuable à l'intégralité des sources de données et à l'accessibilité des données permettant de produire des estimations provisoires plus à jour. En ce qui a trait aux naissances et aux décès, les petites erreurs de précocité s'expliquent par l'utilisation de projections à court terme pour la production des estimations provisoires.

Dans l'hypothèse où la qualité des données de base demeure inchangée, les présentes estimations postcensitaires devraient présenter un niveau de fiabilité fort acceptable si l'on en juge par l'analyse des dernières erreurs de précocité observées.

B. Erreur en fin de période

L'erreur en fin de période permet de mesurer l'exactitude des estimations postcensitaires. Elle est définie comme la différence entre les estimations postcensitaires, au jour du recensement, et la population dénombrée et corrigée du sous-dénombrement net du recensement (SDNR). Une erreur en fin de période positive signifie que les estimations démographiques postcensitaires ont surestimé la population.

L'erreur en fin de période provient de deux sources : les erreurs principalement dues à l'échantillonnage dans la mesure de la couverture du recensement et les erreurs relatives aux composantes de l'accroissement démographique pendant la période intercensitaire. Pour chaque période intercensitaire quinquennale, l'erreur en fin de période ne peut être calculée qu'au moment de la diffusion des données du recensement et des estimations du SDNR. Elle est calculée pour la population totale de chaque province et territoire ainsi que selon l'âge et le sexe.

En ramenant cette différence à la population censitaire, on obtient un taux qui, à l'échelle du pays, est peu important (0,2 % en 2001, 0,1 % en 2006, 0,4 % en 2011 et 0,3 % en 2016). À l'échelle des provinces et des territoires, de même qu'au niveau infraprovincial, les différences sont généralement plus élevées, cette différence étant due à la plus forte variabilité associée aux estimations de la migration interprovinciale et intraprovinciale. Ceci étant dit, les estimations postcensitaires provinciales et territoriales diffèrent généralement de moins de 1 % des populations censitaires rajustées, sauf pour les territoires et à quelques exceptions près.

Au niveau des régions métropolitaines de recensement (RMR), les estimations démographiques ont surestimé la population de l'ensemble des RMR (0,5 %) ainsi que de 25 des 35 RMR du pays. Les estimations démographiques différaient de plus de 2 % des chiffres censitaires rajustés pour 2 RMR : Kingston (4,0 %) et Halifax (2,7 %).

Sur le plan des agglomérations de recensement (AR), les estimations démographiques ont surestimé la population de 48 des 120 AR du pays. Les erreurs en fin de période les plus prononcées se trouvent à Campbellton (partie du Québec) (14,3 %), à Kenora (7,1 %), à High River (6,6 %) et à Canmore (6,1 %). Dans le cas de Campbellton, la population de l'AR est inférieure à 3 000 habitants.

Les estimations démographiques ont surestimé la population de 40 des 76 régions économiques (RE) du pays. L'écart entre les estimations démographiques et les chiffres censitaires rajustés dépasse 3 % pour une seule RE, soit celle du Nord en Saskatchewan (+3,2 %).

La population de 146 des 293 divisions de recensement (DR) du pays a été surestimée par les estimations démographiques. Pour 129 DR, la différence entre les estimations démographiques et les chiffres du recensement rajusté est inférieure à 1 %. L'erreur en fin de période de 255 DR, c'est-à-dire 87 % des DR, se situe entre -3 % et 3 %. Les erreurs en fin de période les plus prononcées se trouvent à Stikine en Colombie-Britannique (-38,3 %), à Sudbury en Ontario (-8,0%), à Central Coast en Colombie-Britannique (-7,8 %) et à la Division No. 1 du Manitoba (-7,7 %). Dans le cas de Stikine, la DR a une population inférieure à 1 000 habitants. Pour ce qui est de Central Coast, la population est inférieure à 4 000 habitants.

Tableau 2
Erreur en fin de période des estimations de la population, Canada, provinces et territoires, 2001 à 2016

	2001		2006		2011		2016	
	nombre	taux en pourcentage	nombre	taux en pourcentage	nombre	taux en pourcentage	nombre	taux en pourcentage
Canada	49 948	0,2	32 129	0,1	144 554	0,4	110 310	0,3
Terre-Neuve-et-Labrador	11 381	2,2	-1 641	-0,3	-11 106	-2,1	975	0,2
Île-du-Prince-Édouard	1 483	1,1	-8	0,0	2 169	1,5	2 745	1,9
Nouvelle-Écosse	9 005	1,0	-4 328	-0,5	4 819	0,5	6 673	0,7
Nouveau-Brunswick	4 587	0,6	2 681	0,4	1 446	0,2	-6 100	-0,8
Québec	-222	0,0	21 219	0,3	-24 472	-0,3	86 265	1,1
Ontario	11 288	0,1	16 311	0,1	108 846	0,8	60 683	0,4
Manitoba	-1 035	-0,1	-5 987	-0,5	21 425	1,7	3 644	0,3
Saskatchewan	16 017	1,6	-3 784	-0,4	-7 871	-0,7	11 960	1,1
Alberta	1 604	0,1	-51 338	-1,5	-3 378	-0,1	44 099	1,1
Colombie-Britannique	-4 347	-0,1	61 367	1,5	52 356	1,2	-100 403	-2,1
Yukon	-360	-1,2	-1 031	-3,2	103	0,3	-317	-0,8
Territoires du Nord-Ouest	497	1,2	-924	-2,1	700	1,6	-58	-0,1
Nunavut	50	0,2	-408	-1,3	-483	-1,4	144	0,4

Note : L'erreur en fin de période est égale à la différence entre l'estimation postcensitaire de la population à la date du recensement et les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées). Le pourcentage est égal à l'erreur en fin de période, divisée par les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves indiennes partiellement dénombrées, le tout multiplié par 100.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 3
Erreur en fin de période des estimations de la population selon la région métropolitaine de recensement (RMR) et l'agglomération de recensement (AR), Canada, 10 mai 2016

	Erreur en fin de période	
	nombre	pourcentage
Ensemble des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	157 641	0,5
Terre-Neuve-et-Labrador		
St. John's	3 601	1,7
Bay Roberts	117	1,0
Grand Falls-Windsor	-43	-0,3
Gander	48	0,4
Corner Brook	-549	-1,7
Île-du-Prince-Édouard		
Charlottetown	2 255	3,2
Summerside	-400	-2,4
Nouvelle-Écosse		
Halifax	11 024	2,7
Kentville	810	3,0
Truro	796	1,7
New Glasgow	452	1,3
Cape Breton	-1 212	-1,2
Nouveau-Brunswick		
Moncton	1 238	0,8
Saint John	-265	-0,2
Fredericton	1 681	1,6
Bathurst	-1 021	-3,2
Miramichi	-649	-2,3
Campbellton (partie du Nouveau-Brunswick)	-16	-0,1
Edmundston	-727	-3,0
Québec		
Campbellton (partie du Québec)	417	14,3
Matane	46	0,3
Rimouski	912	1,6
Rivière-du-Loup	814	2,8
Baie-Comeau	-107	-0,4
Saguenay	100	0,1
Alma	545	1,7
Dolbeau-Mistassini	161	1,0

Tableau 3
Erreur en fin de période des estimations de la population selon la région métropolitaine de recensement (RMR) et l'agglomération de recensement (AR), Canada, 10 mai 2016

	Erreur en fin de période	
	nombre	pourcentage
Sept-Îles	-254	-0,9
Québec	2 955	0,4
Sainte-Marie	176	1,3
Saint-Georges	-114	-0,3
Thetford Mines	266	0,9
Sherbrooke	2 246	1,1
Cowansville	-404	-2,9
Victoriaville	-201	-0,4
Trois-Rivières	1 084	0,7
Shawinigan	-197	-0,4
Drummondville	-246	-0,3
Granby	399	0,5
Saint-Hyacinthe	-1 131	-1,9
Sorel-Tracy	37	0,1
Joliette	-77	-0,2
Montréal	59 291	1,4
Salaberry-de-Valleyfield	83	0,2
Lachute	-79	-0,6
Val-d'Or	376	1,1
Rouyn-Noranda	-84	-0,2
Hawkesbury (partie du Québec)	-80	-4,7
Ottawa - Gatineau (partie du Québec)	1 761	0,5
Ontario		
Cornwall	-1 258	-2,1
Hawkesbury (partie de l'Ontario)	334	3,2
Ottawa - Gatineau (partie de l'Ontario)	8 782	0,9
Arnprior	-498	-3,0
Carleton Place	-1 791	-5,6
Brockville	221	0,6
Pembroke	-286	-1,2
Petawawa	-1 104	-6,2
Kingston	6 584	4,0
Belleville	-711	-0,7
Cobourg	-984	-5,0
Port Hope	-127	-0,7
Peterborough	922	0,7
Kawartha Lakes	-584	-0,8
Centre Wellington	48	0,2
Oshawa	4 912	1,3
Ingersoll	-422	-3,2
Toronto	77 500	1,3
Hamilton	7 387	1,0
St. Catharines - Niagara	-1 899	-0,5
Kitchener - Cambridge - Waterloo	180	0,0
Brantford	1 594	1,1
Woodstock	-1 741	-4,1
Tillsonburg	-644	-4,0
Norfolk	889	1,4
Guelph	-1 368	-0,9
Stratford	-100	-0,3
London	5 088	1,0
Chatham-Kent	815	0,8
Leamington	-1 002	-2,0
Windsor	-425	-0,1
Sarnia	487	0,5
Wasaga Beach	-2 298	-10,9
Owen Sound	253	0,8
Collingwood	-533	-2,4
Barrie	3 845	1,9
Orillia	-340	-1,1
Midland	424	1,2

Tableau 3
Erreur en fin de période des estimations de la population selon la région métropolitaine de recensement (RMR) et l'agglomération de recensement (AR), Canada, 10 mai 2016

	Erreur en fin de période	
	nombre	pourcentage
North Bay	1 295	1,8
Grand Sudbury	-525	-0,3
Elliot Lake	343	3,1
Timmins	62	0,1
Sault Ste. Marie	-98	-0,1
Thunder Bay	502	0,4
Kenora	1 098	7,1
Manitoba		
Winnipeg	9 278	1,2
Winkler	-409	-1,3
Steinbach	-4 423	-27,2
Portage la Prairie	-871	-6,4
Brandon	603	1,0
Thompson	496	3,5
Saskatchewan		
Regina	1 133	0,5
Yorkton	-5	0,0
Moose Jaw	416	1,2
Swift Current	-558	-2,9
Saskatoon	3 210	1,0
North Battleford	-45	-0,2
Prince Albert	2 228	4,9
Estevan	1	0,0
Weyburn	488	4,4
Lloydminster (partie de la Saskatchewan)	-168	-1,1
Alberta		
Medicine Hat	809	1,0
Brooks	9	0,0
Lethbridge	749	0,6
Okotoks	-603	-2,0
High River	920	6,6
Calgary	12 271	0,9
Strathmore	-609	-4,3
Canmore	883	6,1
Red Deer	2 693	2,6
Sylvan Lake	31	0,2
Lacombe	-767	-5,7
Camrose	-297	-1,5
Edmonton	20 793	1,5
Lloydminster (partie de l'Alberta)	-50	-0,2
Cold Lake	-879	-5,7
Grande Prairie	-1 199	-1,8
Wood Buffalo	1 637	2,2
Wetaskiwin	432	3,3
Colombie-Britannique		
Cranbrook	-974	-3,6
Nelson	-534	-2,8
Penticton	-444	-1,0
Kelowna	-2 473	-1,2
Vernon	-1 691	-2,7
Salmon Arm	-432	-2,3
Kamloops	-2 902	-2,7
Chilliwack	-1 257	-1,2
Abbotsford - Mission	-445	-0,2
Vancouver	-51 920	-2,0
Squamish	-78	-0,4
Victoria	-6 394	-1,7
Duncan	-682	-1,5
Nanaimo	-4 350	-4,0
Parksville	633	2,1

Tableau 3
Erreur en fin de période des estimations de la population selon la région métropolitaine de recensement (RMR) et l'agglomération de recensement (AR), Canada, 10 mai 2016

	Erreur en fin de période	
	nombre	pourcentage
Port Alberni	-452	-1,7
Courtenay	-917	-1,6
Campbell River	-1 161	-3,0
Powell River	-738	-4,3
Williams Lake	-366	-1,9
Quesnel	-846	-3,5
Prince Rupert	-34	-0,3
Terrace	-449	-2,7
Prince George	-2 002	-2,2
Dawson Creek	-378	-3,0
Fort St. John	17	0,1
Yukon		
Whitehorse	-573	-1,9
Territoires du Nord-Ouest		
Yellowknife	624	3,0

Note : L'erreur en fin de période est égale à la différence entre l'estimation postcensitaire de la population à la date du recensement et les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées). Le pourcentage est égal à l'erreur en fin de période, divisée par les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves indiennes partiellement dénombrées, le tout multiplié par 100.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 4
Erreur en fin de période des estimations de la population selon la région économique (RE), 10 mai 2016

	Erreur en fin de période	
	nombre	pourcentage
Ensemble des régions économiques	110 310	0,3
Terre-Neuve-et-Labrador		
Avalon Peninsula	3 876	1,4
Côte-sud–Burin Peninsula	-592	-1,6
Côte-ouest–Northern Peninsula–Labrador	-1 247	-1,2
Notre Dame–Central Bonavista Bay	-1 062	-1,0
Île-du-Prince-Édouard		
Île-du-Prince-Édouard	2 745	1,9
Nouvelle-Écosse		
Cape Breton	-1 977	-1,5
Côte-nord	89	0,1
Annapolis Valley	-1 416	-1,1
Sud	-1 034	-0,9
Halifax	11 011	2,7
Nouveau-Brunswick		
Campbellton–Miramichi	-4 786	-3,0
Moncton–Richibucto	321	0,2
Saint John–St. Stephen	-222	-0,1
Fredericton–Oromocto	209	0,1
Edmundston–Woodstock	-1 622	-2,1
Québec		
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 119	1,2
Bas-Saint-Laurent	2 866	1,4
Capitale-Nationale	3 623	0,5
Chaudière-Appalaches	2 510	0,6
Estrie	3 300	1,0
Centre-du-Québec	159	0,1
Montréal	2 801	0,2
Montréal	51 980	2,7
Laval	926	0,2
Lanaudière	4 935	1,0
Laurentides	6 150	1,0
Outaouais	2 041	0,5

Tableau 4
Erreur en fin de période des estimations de la population selon la région économique (RE), 10 mai 2016

	Erreur en fin de période	
	nombre	pourcentage
Abitibi-Témiscamingue	872	0,6
Mauricie	1 421	0,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 227	0,4
Côte-Nord	-15	0,0
Nord-du-Québec	350	0,8
Ontario		
Ottawa	-1 811	-0,1
Kingston-Pembroke	3 411	0,7
Muskoka-Kawartha	-340	-0,1
Toronto	68 193	1,1
Kitchener-Waterloo-Barrie	-4 116	-0,3
Hamilton-Niagara Peninsula	3 058	0,2
London	2 124	0,3
Windsor-Sarnia	-1 696	-0,3
Stratford-Bruce Peninsula	-3 444	-1,1
Nord-est	-4 159	-0,7
Nord-ouest	-537	-0,2
Manitoba		
Sud-est	-3 695	-3,1
Centre sud	-331	-0,5
Sud-ouest	114	0,1
Centre nord	-684	-1,3
Winnipeg	8 779	1,2
Interlake	-89	-0,1
Parklands	-1 407	-3,3
Nord	957	1,0
Saskatchewan		
Regina-Moose Mountain	4 826	1,5
Swift Current-Moose Jaw	-580	-0,6
Saskatoon-Biggar	5 448	1,5
Yorkton-Melville	-946	-1,1
Prince Albert	1 966	0,9
Nord	1 246	3,2
Alberta		
Lethbridge-Medicine Hat	-242	-0,1
Camrose-Drumheller	-991	-0,5
Calgary	14 689	1,0
Banff-Jasper-Rocky Mountain House	2 060	2,3
Red Deer	977	0,5
Edmonton	23 369	1,7
Athabasca-Grande Prairie-Peace River	2 343	0,9
Wood Buffalo-Cold Lake	1 894	1,3
Colombie-Britannique		
Île de Vancouver et la côte	-19 360	-2,3
Lower Mainland-Sud-ouest	-55 061	-1,9
Thompson-Okanagan	-12 472	-2,2
Kootenay	-6 207	-4,0
Cariboo	-4 946	-3,0
Côte-nord	-417	-0,7
Nechako	-555	-1,4
Nord-est	-1 385	-1,9
Yukon	-317	-0,8
Territoires du Nord-Ouest	-58	-0,1
Nunavut	144	0,4

Note : L'erreur en fin de période est égale à la différence entre l'estimation postcensitaire de la population à la date du recensement et les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées). Le pourcentage est égal à l'erreur en fin de période, divisée par les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves indiennes partiellement dénombrées, le tout multiplié par 100.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 5
Répartition des divisions de recensement (DR) selon l'erreur en fin de période, Canada, provinces et territoires, 10 mai 2016

	Erreur en fin de période					Nombre total de divisions de recensement	Erreur absolue moyenne	Nombre de divisions de recensement ayant une erreur positive		
	Moins que 1,0 %	1,0 % à 1,9 %	2,0 % à 2,9 %	3,0 % à 3,9 %	4,0 % et plus				pourcentage	nombre
	nombre									
Canada	129	77	49	23	15	293	1,7	146		
Terre-Neuve-et-Labrador	5	3	2	1	0	11	1,4	3		
Île-du-Prince-Édouard	1	1	0	1	0	3	1,8	2		
Nouvelle-Écosse	8	7	2	0	1	18	1,3	4		
Nouveau-Brunswick	1	6	5	3	0	15	2,0	3		
Québec	54	25	15	2	2	98	1,1	78		
Ontario	29	12	4	3	1	49	1,2	17		
Manitoba	7	6	4	3	3	23	2,3	9		
Saskatchewan	7	6	4	1	0	18	1,5	10		
Alberta	7	6	1	4	1	19	1,7	14		
Colombie-Britannique	4	5	10	5	5	29	3,9	2		
Yukon	1	0	0	0	0	1	0,8	0		
Territoires du Nord-Ouest	3	0	1	0	2	6	2,6	2		
Nunavut	2	0	1	0	0	3	1,0	2		

Note : L'erreur en fin de période est égale à la différence entre l'estimation postcensitaire de la population au jour du recensement et les chiffres du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net. Le pourcentage est égal à l'erreur en fin de période, divisée par les chiffres du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net, le tout multiplié par 100. Les valeurs absolues de ces pourcentages sont utilisées pour les répartitions dans ce tableau.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Méthodologie

Notes relatives à la méthodologie

La méthode itérative bidimensionnelle est aussi appelée « méthode Deming », « méthode d'ajustement proportionnel itératif » ou calage (voir Shryock, Siegel et coll., 1976 : 547-549).

Sauf mention contraire, le terme « provisoire » fait également référence à celui de « mise à jour ».

Le fichier des familles T1 (FFT1) est dérivé du fichier T1 de l'Agence du revenu du Canada (ARC) par la Division de la statistique du revenu de Statistique Canada.

Ce document décrit les concepts, les sources de données et les méthodes utilisés pour produire les estimations démographiques. Les estimations démographiques sont produites afin de mesurer les effectifs de population selon diverses caractéristiques et niveaux géographiques entre deux recensements. Les estimations démographiques sont les estimations officielles de la population au niveau national, provincial, territorial et infraprovincial.

Les estimations postcensitaires ont comme base le Recensement de 2016.

Estimations de la population

Catégories d'estimations

Les estimations de la population peuvent être intercensitaires ou postcensitaires. Les estimations intercensitaires sont produites à l'aide des comptes de deux recensements consécutifs rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR)¹⁶ et des estimations postcensitaires. La production d'estimations intercensitaires consiste à mettre à jour les estimations postcensitaires à l'aide des comptes d'un nouveau recensement rajustées pour le SDNR.

Les estimations postcensitaires sont produites à partir du plus récent recensement rajusté pour le SDNR et des composantes de l'accroissement démographique. Du point de vue de l'actualité des données, les estimations postcensitaires sont plus récentes que celles du dernier recensement rajusté pour le SDNR, mais elles présentent une plus grande variabilité à mesure que l'on s'éloigne de la date de ce recensement.

Niveaux des estimations

La mise à jour des estimations de la population entre les recensements nécessite l'utilisation de données tirées de dossiers administratifs ou d'enquêtes. La qualité des estimations de population dépend donc de l'accès à plusieurs fichiers de données administratives mis à la disposition de Statistique Canada par divers ministères canadiens et étrangers. Puisque certaines composantes ne sont disponibles que plusieurs mois après la date de référence, trois types d'estimations postcensitaires sont produits. Celles-ci peuvent être postcensitaires provisoires (PP), postcensitaires mises à jour (PR) ou postcensitaires définitives (PD). Le délai entre la date de référence et la disponibilité des estimations est de trois mois pour les provisoires et de deux à trois ans pour les définitives. Bien qu'elle nécessite une plus grande vigilance des utilisateurs, la production de trois séries successives d'estimations permet de concilier l'actualité et la qualité des estimations.

Calcul des estimations postcensitaires de la population

Les estimations de la population sont produites à partir de la méthode des composantes et ce, à la fois pour les estimations provisoires, mises à jour et définitives. La méthode des composantes consiste à ajouter ou à retrancher à l'effectif de la population du recensement le plus récent, rajusté pour le SDNR (c'est-à-dire le sous-dénombrement moins le surdénombrement), le nombre de naissances, de décès et les composantes migratoires internes et internationales.

16. Dans ce cas, le rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement inclut également le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées (RIPD).

A. Estimation infraprovinciale

Estimations de la population au niveau des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement et des divisions de recensement

La méthode des composantes est utilisée pour produire des estimations à l'échelle des régions métropolitaines de recensement (RMR), des agglomérations de recensement (AR) et des divisions de recensement (DR) selon l'âge et le sexe. Cette dernière est appliquée à chaque cohorte d'âge et sexe de la population de départ.

Les équations de la méthode des composantes pour estimer la population par âge et sexe des RMR, des AR et des DR sont les suivantes :

Pour l'âge 0 :

$$P_{(t+1)}^0 = B_{(t,t+1)} - D_{(t,t+1)}^{-1} + I_{(t,t+1)}^{-1} - (E_{(t,t+1)}^{-1} + \Delta TE_{(t,t+1)}^{-1}) + RE_{(t,t+1)}^{-1} + NPR_{(t+1)}^0 + \Delta Ninter_{(t,t+1)}^{-1} + \Delta Nintra_{(t,t+1)}^{-1} + Resid_{(t,t+1)}^{-1}$$

Pour les âges de 1 an à 89 ans :

$$P_{(t+1)}^{a+1} = P_{(t)}^a - D_{(t,t+1)}^a + I_{(t,t+1)}^a - (E_{(t,t+1)}^a + \Delta TE_{(t,t+1)}^a) + RE_{(t,t+1)}^a - NPR_{(t)}^a + NPR_{(t+1)}^{a+1} + \Delta Ninter_{(t,t+1)}^a + \Delta Nintra_{(t,t+1)}^a + Resid_{(t,t+1)}^a$$

Pour le groupe d'âge 90 ans et plus :

$$P_{(t+1)}^{90+} = P_{(t)}^{89+} - D_{(t,t+1)}^{89+} + I_{(t,t+1)}^{89+} - (E_{(t,t+1)}^{89+} + \Delta TE_{(t,t+1)}^{89+}) + RE_{(t,t+1)}^{89+} - NPR_{(t)}^{89+} + NPR_{(t+1)}^{90+} + \Delta Ninter_{(t,t+1)}^{89+} + \Delta Nintra_{(t,t+1)}^{89+} + Resid_{(t,t+1)}^{89+}$$

où, pour chaque région infraprovinciale :

$(t,t+1)$	=	intervalle entre les temps t et t+1;
$P_{(t+1)}$	=	estimation de la population au temps t+1;
P_t	=	population de départ au temps t (comptes du recensement rajustés pour le SDNR ou estimation la plus récente);
B	=	nombre de naissances;
D	=	nombre de décès;
I	=	nombre d'immigrants;
E	=	nombre d'émigrants;
ΔTE	=	solde de l'émigration temporaire;
RE	=	nombre d'émigrants de retour;
NPR	=	nombre de résidents non permanents;
$\Delta Ninter$	=	solde de la migration interprovinciale;
$\Delta Nintra$	=	solde de la migration intraprovinciale;
Resid	=	écart résiduel (pour les estimations intercensitaires).

Dans le but de s'assurer de la concordance entre les estimations infraprovinciales et les estimations provinciales et territoriales par âge et sexe, la méthode itérative bidimensionnelle est utilisée

Estimations de la population au niveau des régions économiques

La méthode d'estimation de la population utilisée pour les régions économiques (RE) est différente. Dans ce cas, la méthode d'agrégation des divisions de recensement (DR) est utilisée. Selon cette méthode, les RE sont d'abord définies à partir des DR selon les spécifications de la Classification géographique type (CGT) la plus récente. Dans le cas où la délimitation géographique des DR égale celle de la RE, aucun rajustement n'est requis; on procède à la sommation des estimations de chaque DR composant la RE.

Cependant, dans le cas où la délimitation géographique des DR n'égale pas celle de la RE, c'est-à-dire lorsqu'une DR se retrouve dans plus d'une RE, on répartit les composantes démographiques de cette DR proportionnellement à son poids démographique dans chacune des RE concernées. Ces proportions sont également nommées facteurs de conversion. Ces facteurs sont calculés à l'aide des comptes du plus récent recensement.

Il est alors possible d'allouer à chaque RE, les composantes démographiques (naissances, décès et composantes de la migration) initialement mesurées à l'échelle des DR. La méthode d'agrégation des DR selon le découpage géographique des RE permet ainsi d'estimer la population et les composantes de ces dernières.

Par contre, la méthode d'agrégation des DR ne permet pas d'estimer le nombre d'entrants et de sortants de la migration intraprovinciale. Cette méthode surestime ces deux composantes. En effet, le nombre d'entrants pour une DR donnée ayant comme origine une autre DR à l'intérieur d'une même RE ne devrait pas être comptabilisé puisque la migration a eu lieu à l'intérieur des frontières de cette même RE. Ce sont en fait de faux entrants. Il en est de même pour les sortants d'une DR ayant comme destination une autre DR à l'intérieur d'une RE. Ces derniers constituent de faux sortants. Par contre, le solde calculé à partir de la méthode d'agrégation des DR est cohérent puisque les faux entrants et faux sortants s'annulent. Ainsi, seul le solde de la migration intraprovinciale des RE peut être estimé avec exactitude par la méthode d'agrégation des DR. C'est par ailleurs pour cette raison que les entrants et les sortants de la migration intraprovinciale à l'échelle des RE ne sont pas disponibles.

Traitement particulier dans le cas des estimations postcensitaires de la Colombie-Britannique et du Québec

Les estimations postcensitaires provisoires de la population par âge et sexe de la Colombie-Britannique à l'échelle des divisions de recensement (DR), des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) sont obtenues selon une méthode différente. Elles sont calculées en appliquant les taux de croissance de la population totale fournis par l'agence statistique de la Colombie-Britannique (*BC Stats*) aux estimations de l'année précédente de la Division de la démographie. Les estimations postcensitaires provisoires totales sont par la suite éclatées selon l'âge et le sexe en fonction de la répartition par âge et sexe dérivée par la méthode des composantes de la Division de la démographie. Les estimations de population de la Colombie-Britannique ayant servi au calcul des taux sont produites au moyen d'un modèle de régression utilisant des données provenant des services résidentiels d'électricité (Hydro) et du Registre des assurés du Ministère de la Santé comme indicateurs symptomatiques.

Dans le cas du Québec, les estimations postcensitaires de la population des divisions de recensement (DR), des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) sont calculées selon les équations de la méthode des composantes présentées plus haut, mais certaines composantes sont directement tirées des estimations de l'*Institut de la statistique du Québec* (ISQ). Le traitement particulier propre à ces composantes est expliqué aux sections D et K.

Enfin, la méthode itérative bidimensionnelle est utilisée afin de s'assurer que les estimations infraprovinciales concordent avec les totaux provinciaux par âge et sexe.

B. Niveaux des estimations

Pour les régions infraprovinciales de la Colombie-Britannique, les méthodes particulières décrites à la section précédente ne sont utilisées que pour les estimations postcensitaires provisoires. Pour les estimations postcensitaires mises à jour et définitives, la méthode des composantes est utilisée.

Pour les régions infraprovinciales des autres provinces et territoires, la différence entre les estimations de population postcensitaires provisoires et définitives réside dans l'actualité des composantes. Si toutes les composantes sont provisoires, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire provisoire (PP). Si toutes les composantes sont définitives, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire définitive (PD). Toute autre combinaison de niveaux est qualifiée de postcensitaire mise à jour (PR).

C. Population de base et composantes de l'accroissement démographique

Population de base

Les populations de base sont calculées selon les recensements quinquennaux. L'univers de la population du Recensement de 2016 comprend les groupes suivants :

- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants ayant un lieu habituel de résidence au Canada;
- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants qui sont à l'étranger dans une base militaire ou en mission diplomatique;
- les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation) et les immigrants qui sont en mer ou dans des ports à bord de navires marchands immatriculés au Canada et à bord de navires gouvernementaux canadiens;
- les résidents non permanents :
 - les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui demandent le statut de réfugié et les membres de leur famille vivant avec elles;
 - les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis d'études et les membres de leur famille vivant avec elles;
 - les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis de travail et les membres de leur famille vivant avec elles;

L'univers de la population du Recensement de 2016 ne comprend pas les résidents étrangers, mais, depuis 1991, il comprend les résidents non permanents.

Les résidents étrangers n'ont pas été recensés depuis le Recensement de 1991. Par résidents étrangers, on entend :

- les représentants du gouvernement d'un autre pays qui sont affectés à l'ambassade, au haut-commissariat ou à toute autre mission diplomatique de ce pays au Canada, et les membres de leur famille vivant avec eux ;
- les membres des Forces armées d'un autre pays qui sont en poste au Canada, et les membres de leur famille vivant avec eux ;
- les résidents d'un autre pays en visite au Canada temporairement (par exemple, un visiteur étranger en vacances ou en voyage d'affaires avec ou sans permis de visiteur).

Les populations de départ sont rajustées selon les étapes suivantes :

- correction de la population pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement (SDNR);
- ajout d'estimations indépendantes de la population des réserves indiennes partiellement dénombrées;
- intégration des modifications aux chiffres de population¹⁷
- au niveau provincial, la première estimation postcensitaire de la population est celle du 1^{er} juillet de l'année de recensement. On procède à cette estimation par addition ou soustraction des composantes de l'accroissement démographique entre le jour du recensement et le 30 juin. Au niveau infraprovincial, l'estimation de la population au 1^{er} juillet est obtenue en appliquant aux composantes annuelles de la

17. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/corr/index-fra.cfm>

croissance une fraction de l'année correspondant à la période comprise entre le jour du recensement et le 30 juin. Ces composantes sont corrigées en fonction des composantes provinciales et territoriales respectives.

Correction pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement (SDNR)

La correction pour le SDNR est une étape importante. Le SDNR correspond à l'écart entre le nombre de personnes qui auraient dû être recensées mais ne l'ont pas été (sous-dénombrement) et le nombre de personnes qui ont été recensées, mais n'auraient pas dû l'être ou ont été comptées plus d'une fois (surdénombrement).

Pour estimer le sous-dénombrement net du recensement (SDNR) au niveau infraprovincial, on applique les taux provinciaux et territoriaux de SDNR par âge et par sexe aux subdivisions de recensement (SDR), lesquelles sont agrégées afin d'établir les populations de base des régions infraprovinciales de niveaux supérieurs (régions métropolitaines de recensement (RMR), agglomérations de recensement (AR) et divisions de recensement (DR) de la province).

D. Naissances et décès

Les nombres de naissances et de décès à l'échelle des divisions de recensement (DR), des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) proviennent directement des statistiques de l'état civil de la Division de la statistique de la santé de Statistique Canada. Celle-ci gère le Système national de statistiques de l'état civil, mais ce sont les bureaux centraux de la statistique de l'état civil des provinces et des territoires qui sont chargés de recueillir et de traiter l'information tirée de ces dossiers administratifs. Aux termes des lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou de textes législatifs équivalents), l'enregistrement de toute naissance vivante et de tout décès est obligatoire, et chaque province et territoire fournit ces renseignements à Statistique Canada.

L'univers des statistiques de l'état civil correspond à celui du recensement. Ces univers comprennent les naissances et les décès de l'ensemble des Canadiens, des immigrants et des résidents non permanents (RNP) et excluent les résidents étrangers.

Les statistiques de l'état civil selon la province ou le territoire de résidence sont utilisées pour produire les estimations de naissances et décès définitives.

En l'absence de données des statistiques de l'état civil, le nombre de naissances est estimé à partir des quotients perspectifs de fécondité par âge de la mère. Le nombre de décès est estimé à partir des quotients perspectifs de mortalité par âge et sexe. Ces méthodes sont utilisées pour le calcul des estimations provisoires à l'échelle provinciale et territoriale.

Niveaux des estimations

Les estimations de naissances et de décès seront qualifiées définitives lorsqu'elles sont directement issues des statistiques de l'état civil de la Division de la statistique de la santé. Ces estimations sont subséquentment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la concordance.

Lorsque l'on ne dispose pas de données sur les naissances et les décès, on répartit les estimations provisoires provinciales ou territoriales selon la plus récente distribution infraprovinciale connue tirée des statistiques de l'état civil de la Division de la statistique de la santé afin d'obtenir les estimations par région. Dans ce cas, les estimations de naissances et de décès seront qualifiées de provisoires. Ces estimations sont subséquentment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la concordance.

Traitement particulier dans le cas des estimations provisoires et mises à jour du Québec et de la Colombie-Britannique

Pour les composantes des naissances et des décès des régions infraprovinciales du Québec, les estimations par âge et sexe de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) sont utilisées comme distribution pour les estimations provisoires et mises à jour. La décision d'utiliser ces données est justifiée par leur disponibilité plus hâtive. Pour les estimations définitives, les naissances et décès des régions infraprovinciales du Québec sont tirés des statistiques de l'état civil compilées par la Division de la statistique de la santé.

Il existe aussi une particularité quant aux totaux provinciaux à partir desquels les estimations infraprovinciales des décès et des naissances sont rajustées. Le Québec et la Colombie-Britannique fournissent leurs plus récentes estimations de naissances et de décès à l'échelle provinciale. Elles sont utilisées pour les estimations provisoires et mises à jour. Pour les estimations définitives, les naissances et décès de ces provinces sont tirés des statistiques de l'état civil compilées par la Division de la statistique de la santé.

E. Immigration

À l'instar des estimations sur les naissances et les décès, la collecte des statistiques d'immigration au Canada est également réglementée. Au Canada, l'immigration est réglementée depuis 2002, par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR)*. Celle-ci remplace la *Loi sur l'immigration*, adoptée en 1976 et modifiée plus d'une trentaine de fois par la suite. Immigration Réfugiés Citoyenneté Canada (IRCC) recueille et traite les dossiers administratifs des immigrants. Il transmet par la suite de l'information à Statistique Canada des fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC). Cette information permet d'estimer le nombre et les caractéristiques des personnes auxquelles le gouvernement fédéral accorde le statut de résident permanent à une date donnée. Pour la Division de la démographie, les termes « immigrant » et « résident permanent » font référence au même concept.

Un immigrant est une personne qui n'est pas un citoyen canadien de naissance, mais à qui les autorités canadiennes de l'immigration ont accordé le droit de vivre au Canada. Le nombre de personnes nées à l'étranger de parents canadiens qui ne séjournent que provisoirement hors du pays n'est pas inclus dans le nombre d'immigrants.

L'estimation du nombre d'immigrants s'effectue principalement à partir de la date de l'octroi de la résidence permanente ou du droit d'établissement de la personne au Canada.

Afin de déterminer les régions infraprovinciales où s'établissent les immigrants, l'information de leur municipalité d'intention de résidence est utilisée, telle que collectée par IRCC. L'utilisation de cette variable pour mesurer la répartition infraprovinciale des immigrants permet d'assurer la meilleure cohérence possible avec les estimations démographiques à l'échelle provinciale et territoriale¹⁸.

Les estimations infraprovinciales sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations infraprovinciales des immigrants sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera. Les estimations des immigrants sont provisoires la première année et définitives l'année suivante.

18. Les estimations démographiques des séries précédentes, qui n'étaient pas basées sur la Classification géographique type (CGT) 2016, étaient tirées du FFT1.

F. Solde des résidents non permanents

À l'instar des naissances et des décès, la collecte des statistiques d'immigration au Canada est réglementée. Au Canada, les résidents non permanents (RNP) sont réglementés depuis 2002, par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR)*. Celle-ci remplace la *Loi sur l'immigration*, adoptée en 1976 et modifiée plus d'une trentaine de fois par la suite. Immigration Réfugiés Citoyenneté Canada (IRCC) recueille et traite les dossiers administratifs des RNP au Canada. Il transmet par la suite de l'information à Statistique Canada tirée des fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC). Cette information permet d'estimer le nombre et les caractéristiques des personnes auxquelles le gouvernement fédéral accorde le statut de RNP.

Un RNP est une personne qui se trouve au Canada de façon temporaire, en toute légalité, grâce à un permis de séjour temporaire, ainsi que les membres de sa famille vivant avec lui. Les RNP comprennent les travailleurs étrangers, les étudiants étrangers, les cas humanitaires et les autres résidents temporaires. Les cas humanitaires comprennent les demandeurs d'asile et les résidents temporaires autorisés à demeurer au Canada pour des motifs d'ordre humanitaires et qui ne sont pas considérés comme des travailleurs étrangers ou des étudiants étrangers. Pour la Division de la démographie, les termes « RNP » et « résident temporaire » font référence au même concept.

Les estimations du nombre de RNP sont fondées sur l'estimation de l'effectif et non sur l'estimation du solde. Le nombre de personnes présentes dans le système administratif d'IRCC est estimé à une date déterminée pour chaque période sous étude. On estime tout d'abord le nombre de RNP en fin de période duquel on retranche le nombre de RNP en début de période. Ces estimations permettent de calculer le solde des RNP.

Est sélectionnée toute personne ayant obtenu le statut de résident non permanent, admise à une date antérieure à la période à l'étude. Dans le cas des revendicateurs du statut de réfugié, on utilise la date de leur demande. Pour leur exclusion de la population, les possibilités diffèrent pour les détenteurs de permis et les demandeurs d'asile. Pour un détenteur de permis, celui-ci est exclu de la population si la date d'échéance du permis est atteinte, s'il obtient un statut de résident permanent ou s'il est déporté. Pour les demandeurs d'asile, aux conditions précédentes s'ajoutent deux ans d'inactivité dans le dossier.

Comme pour les immigrants, afin de déterminer les régions infraprovinciales où s'établissent les résidents non permanents, l'information de leur municipalité d'intention de résidence est utilisée, telle que collectée par IRCC. Lorsque cette information est manquante, des fichiers auxiliaires d'IRCC sont utilisés afin de déterminer la région infraprovinciale de destination des résidents non permanents, sur la base du code postal de leur adresse. L'utilisation des microdonnées d'IRCC permet d'assurer la meilleure cohérence possible avec les estimations démographiques à l'échelle provinciale et territoriale¹⁹.

Les estimations infraprovinciales sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité de la source qui sert à estimer cette composante. Comme les estimations infraprovinciales des soldes de RNP sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera. Les estimations des RNP sont provisoires la première année et mises à jour l'année suivante. Elles sont finalisées deux à trois ans après l'année de référence au moment où toutes les autres composantes sont également définitives.

G. Emigration

Pour estimer le nombre d'émigrants à l'échelle provinciale et territoriale, on utilise des données du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics », des données recueillies par le programme fédéral de Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) et des données tirées du fichier des familles T1 (FFT1). La première source permet d'estimer l'émigration vers les États-Unis. À l'aide des données du programme de PFCE, on estime l'émigration vers les autres pays. Pour ce faire, on doit rajuster les estimations des enfants

19. Les estimations démographiques des séries précédentes, qui n'étaient pas basées sur la Classification géographique type (CGT) 2016, étaient modélisées selon la répartition du plus récent recensement (ou de l'ENM).

émigrants puisque le programme n'est pas universel et ne fournit pas de renseignements directs sur le nombre d'émigrants adultes. Par conséquent, on applique quatre facteurs de rajustement afin de tenir compte :

- du niveau de complétude de la couverture causé par un délai dans la réception et le traitement des dossiers des enfants admissibles de la PFCE. Comme la complétude des dossiers administratifs de la PFCE ne semble atteinte que quatre ans après la période de référence, cet ajustement est effectué si on finalise les estimations avant cette date. Le facteur est dérivé des ratios, pour deux années, des enfants émigrants selon deux versions de fichiers de la PFCE;
- de la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas soumis de demande au programme de PFCE ou ne sont pas admissibles. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimées à celle tirée des fichiers de PFCE;
- de la propension différentielle à émigrer des enfants admissibles par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux d'émigration des enfants admissibles à la PFCE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et territoires et est basé sur les trois dernières années disponibles du FFT1;
- de la propension différentielle à émigrer des adultes par rapport à celle des enfants. Ce facteur permet d'obtenir le taux d'émigration de la population âgée de 18 ans et plus. Il est obtenu en calculant tout d'abord la moyenne sur trois ans du rapport des taux d'émigration adultes et enfants à partir des données du FFT1. Deuxièmement, en calculant la moyenne sur trois ans du rapport des taux d'émigration adultes et enfants à partir des données du « U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics ». Le facteur final est obtenu en faisant la moyenne de ces deux taux. On calcule ce facteur uniquement pour le Canada.

Le taux d'émigration des adultes est ensuite appliqué à la population des adultes. L'émigration des adultes est répartie par province et territoire selon des données du FFT1. On calcule un ratio entre le nombre des adultes et des enfants émigrants du FFT1 que l'on applique au nombre d'enfants émigrants du PFCE par province. Ce qui nous permet d'obtenir des nombres d'adultes émigrants dont la distribution provinciale sera différente de celle des enfants.

L'émigration des adultes additionnée à l'émigration des enfants (une fois rajustée pour les facteurs de couverture et d'émigration différentielle) génère l'émigration pour l'ensemble de la population.

L'émigration est répartie par province et territoire selon le nombre d'enfants émigrants une fois rajustés pour les facteurs de couverture et d'émigration différentielle.

La répartition d'émigrants à l'échelle infraprovinciale est tirée du FFT1. Les estimations étant seulement disponibles par grand groupe d'âge (0-17, 18-24, 25-44, 45-64, 65+), elles sont éclatées par âge et sexe selon la distribution provinciale ou territoriale. Elles sont subséquentement rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations infraprovinciales d'émigrants sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

H. Solde de l'émigration temporaire

Des personnes quittent le Canada pour s'établir temporairement à l'étranger alors que d'autres qui étaient temporairement à l'étranger reviennent au pays. Le solde résultant de ces départs et de ces retours définit la composante « solde de l'émigration temporaire ». Les estimations du nombre de départs sont tirées de l'étude de la Contre-vérification des dossiers (CVD), la plus importante des études de couverture du recensement. L'étude de la CVD donne une estimation du nombre de personnes qui ont quitté le Canada temporairement au cours d'une période intercensitaire et qui sont toujours à l'étranger en fin de période. Les estimations du nombre de retours sont quant à elles tirées de deux sources : le recensement et les estimations d'émigrants de retour de la Division de la démographie. Le recensement donne le nombre de personnes qui étaient à l'extérieur du Canada au

recensement précédent et qui sont revenues au pays au cours de la période intercensitaire. Ce nombre comprend tous les émigrants de retour. Pour déduire les retours d'émigrants temporaires, on soustrait de ce nombre la composante des émigrants de retour estimée par la Division de la démographie. Avec les estimations du nombre de départs (CVD) et de retours (recensement et Division de la démographie), on obtient le solde de l'émigration temporaire.

Le solde estimé est celui de l'ensemble de la période intercensitaire; il est ensuite réparti également entre les cinq années de la période, puis mensuellement par application d'une saisonnalité qui est une moyenne entre une saisonnalité nulle et la saisonnalité de l'émigration.

Le solde de l'émigration temporaire est d'abord calculé à l'échelle du Canada. Il est ensuite distribué par province ou groupe de provinces selon les estimations de l'émigration temporaire tirées de la CVD. Pour le groupe des provinces de l'Atlantique, on répartit le solde du groupe par province au prorata de la population de la province et, pour les territoires, au prorata de la population du territoire.

Enfin, le solde ne peut être estimé que pour la période intercensitaire précédant le dernier recensement. Pour la période en cours, on suppose que le solde sera le même que celui de la période précédente pour chaque province et territoire.

À l'échelle infraprovinciale, les estimations du solde provincial et territorial de l'émigration temporaire par âge et sexe sont distribuées selon la répartition infraprovinciale des émigrants. Elles sont subséquentement rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des estimations du solde de l'émigration temporaire. Comme les estimations infraprovinciales du solde de l'émigration temporaire sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

I. Émigration de retour

Un émigrant de retour est une personne qui revient au Canada après avoir été classée dans la catégorie des émigrants. Selon une méthode analogue à celle de l'émigration, on utilise des données tirées des fichiers de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du FFT1 pour estimer le nombre d'émigrants de retour à l'échelle provinciale ou territoriale. On applique à ces estimations des facteurs de rajustement pour tenir compte de la non-universalité du programme, de même qu'un ratio adultes-enfant afin d'estimer les retours d'émigrants adultes. Par conséquent, on applique quatre facteurs de rajustement afin de tenir compte :

- du niveau de complétude de la couverture causé par un délai dans la réception et le traitement des dossiers des enfants admissibles de la PFCE. Comme la complétude des dossiers administratifs de la PFCE ne semble atteinte que quatre ans après la période de référence, cet ajustement est effectué si l'on finalise les estimations avant cette date. Le facteur est dérivé des ratios, pour deux années, des enfants émigrants de retour selon deux versions de fichiers de la PFCE ;
- de la couverture partielle du programme, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas soumis de demande au programme de PFCE ou qui ne sont pas admissibles. Ce facteur est obtenu en comparant la population des enfants estimées à celle tirée des fichiers de PFCE;
- de la propension différentielle à émigrer des enfants admissibles par rapport à celle des enfants qui ne le sont pas. Ce facteur est obtenu en comparant les taux d'émigration des enfants admissibles à la PFCE à ceux de l'ensemble des enfants (0 à 17 ans). Ce facteur est calculé pour chacune des provinces et chacun des territoires et est basé sur les trois dernières années disponibles du FFT1;
- du ratio adultes-enfant, qui est obtenu à partir du recensement par âge et sexe.

Comme pour les émigrants, la répartition d'émigrants de retour à l'échelle infraprovinciale est tirée du FFT1. Les estimations étant seulement disponibles par grand groupe d'âge (0-17, 18-24, 25-44, 45-64, 65 +), elles sont

éclatées par âge et sexe selon la distribution provinciale ou territoriale. Elles sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations infraprovinciales du nombre d'émigrants de retour sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

J. Migration interprovinciale

La migration interprovinciale correspond à l'ensemble des déplacements d'une province ou d'un territoire vers un autre qui entraînent un changement du lieu habituel de résidence. Comme pour l'émigration, il n'existe aucune disposition légale relative à l'enregistrement de la migration interprovinciale au Canada. Ces mouvements doivent donc être estimés à l'aide de données tirées des fichiers de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du FFT1.

Les estimations définitives de la migration interprovinciale sont obtenues en comparant les adresses figurant sur les déclarations de revenus des particuliers de deux années consécutives, en utilisant le FFT1. La migration des personnes à charge du déclarant doit toutefois être imputée. Un ajustement supplémentaire est également nécessaire afin de rajuster les estimations pour tenir compte des migrants qui ne remplissent pas de déclarations de revenus.

Les composantes de la migration interprovinciale tirées du FFT1 pour chaque région infraprovinciale sont produites par grand groupe d'âge et sexe. Elles sont ensuite réparties par âge selon les distributions tirées de la question sur le lieu de résidence un an auparavant du plus récent recensement ou de l'ENM (pour 2011). À partir de 2011-2012, les distributions tirées de l'ENM et du recensement ont été modélisées afin de minimiser l'impact des valeurs aberrantes présentes dans certaines régions infraprovinciales, surtout pour les géographies de plus petite taille.

Les estimations infraprovinciales sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante.

Les déclarations de revenus n'étant pas disponibles au moment de la préparation des estimations provisoires, la méthode d'estimation de la migration interprovinciale provisoire est différente. À l'échelle des régions infraprovinciale, les dossiers administratifs de l'ACE sont utilisés pour déduire la migration provisoire des enfants (0 à 17 ans), alors que la migration provisoire des adultes est dérivée en utilisant les taux de l'année précédente, calculés à partir de données définitives.

Comme les estimations infraprovinciales du nombre de migrants interprovinciaux sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

K. Migration intraprovinciale

La migration intraprovinciale correspond à l'ensemble des déplacements d'une région vers une autre à l'intérieur de la même province ou territoire qui entraînent un changement du lieu habituel de résidence. Comme pour l'émigration et la migration interprovinciale, il n'existe aucune disposition légale relative à l'enregistrement de la migration intraprovinciale au Canada. Ces mouvements doivent donc être estimés à l'aide de données tirées des fichiers de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du FFT1.

Les estimations définitives de la migration intraprovinciale sont obtenues en comparant les adresses figurant sur les déclarations de revenus des particuliers de deux années consécutives, en utilisant le FFT1. La migration des personnes à charge du déclarant doit toutefois être imputée. Un ajustement supplémentaire est également nécessaire afin de rajuster les estimations pour tenir compte des migrants qui ne remplissent pas de déclarations de revenus.

Les composantes de la migration intraprovinciale tirées du FFT1 pour chaque région infraprovinciale sont produites par grand groupe d'âge et sexe. Elles sont ensuite réparties par âge selon les distributions tirées de la question sur le lieu de résidence un an auparavant du plus récent recensement ou de l'ENM (pour 2011). À partir de 2011-2012, les distributions tirées de l'ENM et du recensement ont été modélisées afin de minimiser l'impact des valeurs aberrantes présentes dans certaines régions infraprovinciales, surtout pour les géographies de plus petite taille.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante.

Les déclarations de revenus n'étant pas disponibles au moment de la préparation des estimations provisoires, la méthode d'estimation de la migration intraprovinciale provisoire est différente. À l'échelle des régions infraprovinciale, les dossiers administratifs de l'ACE sont utilisés pour déduire la migration provisoire des enfants (0 à 17 ans), alors que la migration provisoire des adultes est dérivée en utilisant les taux de l'année précédente, calculés à partir de données définitives.

Traitement particulier dans le cas des estimations du Québec

Pour la composante de la migration intraprovinciale des régions infraprovinciales du Québec, les données de l'ISQ sont utilisées pour les estimations provisoires, mises à jour et définitives. Ces estimations proviennent des données tirées du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ). La décision d'utiliser les données de l'ISQ est justifiée par une plus grande complétude de la source de données provinciales et par sa disponibilité plus hâtive.

L. Estimations intercensitaires de la population

Après chaque recensement, on produit des estimations intercensitaires (c'est-à-dire des estimations de population pour des dates de référence comprises entre deux recensements). Ces estimations permettent d'assurer une cohérence entre les estimations postcensitaires antérieures et les nouveaux comptes du recensement.

La production d'estimations intercensitaires comporte trois étapes principales :

- La concordance des limites géographiques entre les deux recensements;
- le calcul de l'erreur en fin de période;
- la répartition linéaire de l'erreur en fin de période (écart résiduel).

Pour assurer la concordance géographique, il faut tout d'abord convertir les populations de départ ainsi que les composantes de l'accroissement démographique selon les frontières géographiques en vigueur au moment du recensement le plus récent. Pour les régions dont la délimitation géographique a été modifiée entre deux recensements (tel que mesuré selon la CGT), on applique des facteurs de conversion historique établis d'après les transferts de population à l'échelle des subdivisions de recensement au cours de la plus récente période intercensitaire. Généralement, les corrections apportées aux DR, RMR, AR et RE sont mineures. (voir la section « Qualité des données démographiques »).

L'erreur en fin de période est définie comme la différence entre les estimations postcensitaires de la population, au jour du recensement, et la population dénombrée lors de ce recensement rajustée pour le SDNR²⁰. Cette erreur est répartie uniformément au cours de la période intercensitaire selon le nombre de jours pour chacun des mois. Les estimations intercensitaires selon l'âge et le sexe sont rajustées de la même façon, c'est-à-dire en répartissant uniformément l'erreur en fin de période entre les diverses cohortes d'âge et sexe. Comme pour les estimations postcensitaires, les estimations infraprovinciales intercensitaires selon l'âge et le sexe sont rajustées afin d'assurer la concordance avec les estimations provinciales et territoriales à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle.

20. Dans ce cas, le rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement inclut également le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées (RIPD).

Appendice A : Lexique

Accroissement démographique ou accroissement total

Variation de l'effectif d'une **population** entre deux dates. On peut également l'obtenir en faisant la somme de l'**accroissement naturel**, du **solde de la migration totale** et, s'il y a lieu, soustraire l'**écart résiduel**. Il peut être positif ou négatif.

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une **population** entre deux dates résultant de la différence entre le nombre des naissances et celui des décès.

Âge

Âge au 1^{er} juillet.

Âge médian

L'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Âge moyen

L'âge moyen d'une population est la moyenne des âges de ses membres.

Agglomération de recensement (AR)

Une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Le noyau d'une AR doit compter au moins 10 000 habitants selon les données du Programme du Recensement de la population précédent. Pour être incluses dans une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs (déplacement domicile-lieu de travail) établi d'après les données du Programme du recensement précédent sur le lieu de travail.

Si la population du noyau d'une AR diminue et devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme lors du prochain recensement. Toutes les régions à l'intérieur des AR qui ne sont pas des centres de population sont des régions rurales.

Lorsque l'AR a un noyau comptant au moins 50 000 habitants d'après les données du recensement précédent sur la population, elle est subdivisée en secteurs de recensement. Les secteurs de recensement sont maintenus pour l'AR même si la population du noyau diminue par la suite à moins de 50 000.

Année

À moins d'indication contraire, le terme « année » désigne la période qui s'étend du 1^{er} juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante.

Cohorte

Ensemble des personnes touchées par un phénomène démographique particulier pour une année donnée. La cohorte, dans le cas des naissances, porte le nom de génération.

Composantes de l'accroissement démographique

Chacune des classes d'événements générateurs de variations de population. Les naissances, décès, migrations sont des composantes qui altèrent soit l'effectif de la population totale soit sa composition selon l'âge et le sexe.

Coefficient de Sprague

Série de facteurs qui, multipliés à des effectifs distribués par groupes d'âges multiples, permettent d'obtenir une distribution des mêmes effectifs selon l'année d'âge.

Couverture du recensement

Sous-dénombrement : Nombre de personnes qui étaient visées par le recensement mais qui n'ont pas été recensées.

Surdénombrement : Nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois.

Sous-dénombrement net du recensement : Différence entre le sous-dénombrement et le surdénombrement.

Division de recensement (DR)

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme comté, municipalité régionale de comté et *regional district*) ou des régions équivalentes. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province/territoire.

Les divisions de recensement ont été établies en vertu de lois provinciales afin de faciliter la planification régionale et la prestation de services qui peuvent être fournis avec plus d'efficacité à une plus grande échelle que la municipalité. Les lois provinciales ou territoriales de Terre-Neuve-et-Labrador, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ne prévoient pas la création de ces régions géographiques administratives. C'est pourquoi les divisions de recensement ont été établies par Statistique Canada, en collaboration avec ces provinces et territoires, pour la diffusion des données statistiques. Au Yukon, la division de recensement correspond à l'ensemble du territoire.

Écart résiduel

Différence entre l'**accroissement démographique** calculé à partir des **estimations intercensitaires** de la **population** entre deux dates et celui obtenu par la **somme des composantes** pour la même période. Cet écart résulte de la répartition de l'**erreur en fin de période** (selon le nombre de jours) sur les années de la période quinquennale concernée.

Émigrant

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant quitté le Canada pour s'établir dans un autre pays, ce qui signifie un changement du lieu de résidence habituel. L'émigration peut être temporaire ou permanente. Lorsque le mot est utilisé seul, il renvoie à l'émigration permanente de la personne, soit à une rupture des liens de résidence avec le Canada et à l'acquisition de la résidence permanente dans un pays étranger.

Émigrant de retour

Citoyen canadien ou **immigrant** de retour au Canada pour y établir sa résidence habituelle après avoir quitté le Canada en tant qu'émigrant.

Erreur de précocité

Différence entre l'estimation provisoire et l'estimation définitive divisée par l'estimation définitive de la région géographique en cause. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que celles des composantes de l'accroissement démographique.

Erreur absolue moyenne en fin de période

Moyenne des valeurs absolues des écarts relatifs entre l'**estimation postcensitaire** à la date du recensement et le résultat du **recensement rajusté pour le sous-dénombrement net**.

Erreur en fin de période

Différence entre l'**estimation postcensitaire** à la date du recensement et le résultat du recensement rajusté pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées).

Estimation de la population

Postcensitaire : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les résultats du dernier recensement disponible rajustés pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées) et l'estimation de l'**accroissement démographique** survenu depuis la date de ce dernier recensement. Cette estimation peut être provisoire, mise à jour ou définitive.

Intercensitaire : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les **estimations postcensitaires** et les résultats rajustés pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées) des deux recensements encadrant l'année considérée.

Génération

Ensemble des personnes nées au cours d'une période données. La génération 2006 désigne l'ensemble des personnes nées en 2006.

Immigrant

Dans le cadre de cette publication, les termes immigrant, immigrant reçu et résident permanent répondent à une seule et même définition. Un immigrant réfère à une personne qui est ou qui a déjà été un immigrant reçu (résident permanent) et qui est autorisée à vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration. Les immigrants sont soit des citoyens canadiens par naturalisation (le processus d'obtention de la citoyenneté), soit résidents permanents en vertu des dispositions législatives canadiennes. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. Aussi, les enfants nés à l'étranger de parents canadiens ne séjournant que provisoirement hors du pays ne sont pas inclus parmi les immigrants puisqu'ils obtiennent la citoyenneté canadienne dès la naissance.

Migration internationale

La migration internationale représente l'ensemble des déplacements de la population entre le Canada et l'étranger, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. On distingue à cet égard les **immigrants**, les **émigrants**, les **émigrants de retour**, le **solde de l'émigration temporaire** ainsi que le **solde des résidents non permanents**.

Migration interne

La migration interne représente l'ensemble des déplacements des personnes entre des unités géographiques situées à l'intérieur du Canada, accompagnés d'un changement du lieu habituel de résidence. La migration interne comprend les déplacements d'une province à une autre ou d'un territoire à un autre (**migration interprovinciale**) et les déplacements d'une plus petite unité géographique à une autre (**migration intraprovinciale**).

Migration interprovinciale

La migration interprovinciale représente l'ensemble des déplacements des personnes d'une province ou d'un territoire vers un autre, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. Un individu qui effectue un tel déplacement sera un **sortant** pour sa province ou territoire d'origine et un **entrant** pour sa province ou territoire de destination.

Migration intraprovinciale

La migration intraprovinciale représente l'ensemble des déplacements des personnes d'une région vers une autre à l'intérieur de la même province ou territoire, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. Un individu qui effectue un tel déplacement sera un **sortant** pour sa région d'origine et un **entrant** pour sa région de destination.

Population

La population estimée répond à la même définition que celle du recensement. Il s'agit donc du nombre de Canadiens qui ont leur lieu habituel de résidence dans la région considérée, sans égard au lieu où ils se trouvaient le jour du recensement. Sont également comptés les Canadiens séjournant dans un logement de la région en cause le jour du recensement et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada, de même que ceux qui sont considérés comme des **résidents non permanents**.

Rapport de dépendance démographique

La somme des populations âgées entre 0 à 14 ans et de 65 ans et plus que l'on rapporte sur la population âgée entre 15 à 64 ans.

Rapport de masculinité

Rapport de l'effectif de sexe masculin à l'effectif de sexe féminin. Le rapport de masculinité à la naissance désigne le rapport des naissances masculines aux naissances féminines. On exprime généralement ce rapport comme un indice, où l'effectif du sexe féminin sert de base 100.

Région économique (RE)

Une région économique est constituée d'un groupe de **divisions de recensement** entières (sauf pour un cas en Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

Au Québec, les régions économiques sont désignées en vertu d'une loi (elles ont pour nom « régions administratives »). Dans toutes les autres provinces ou territoires, elles sont établies conformément à une entente entre Statistique Canada et la province ou le territoire en question. L'Île-du-Prince-Édouard et les trois territoires forment chacun une région économique. En Ontario, il existe une exception où les limites de l'une des régions économiques ne correspondent pas à celles de la **division de recensement** (la **division de recensement** de Halton est fractionnée entre la RE de Hamilton–Niagara Peninsula et la RE de Toronto).

Région métropolitaine de recensement (RMR)

Une région métropolitaine de recensement (RMR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail.

Une RMR restera une RMR même si sa population totale devient inférieure à 100 000 habitants ou si la population de son noyau devient inférieure à 50 000 habitants. Les petits centres de population avec une population inférieure à 10 000 habitants qui sont compris à l'intérieur des RMR sont appelés banlieue, tandis que toutes les régions des RMR qui ne sont pas des centres de population sont des régions rurales.

Toutes les RMR sont subdivisées en secteurs de recensement.

La RMR d'Ottawa-Gatineau (Ontario-Québec) s'étend au-delà d'une frontière provinciale. Lorsque le niveau géographique sélectionné est l'ensemble du Canada, les totaux obtenus englobent le territoire de la RMR qui s'étend des deux côtés de la frontière provinciale. Si le niveau géographique choisi est une province, les totaux n'englobent que la partie de la RMR située dans cette province.

Résidents non permanents

Un résident non permanent est une personne qui se trouve au Canada de façon temporaire en toute légalité grâce à un document valide (permis de travail, permis d'études, permis ministériel ou réfugié) à l'intention de cette personne et des membres de sa famille vivant avec elle. Ce groupe comprend également les personnes qui demandent le statut de réfugié dès leur arrivée au Canada ou après et qui demeurent au pays en attendant de connaître la décision qui sera prise à l'issue du traitement de leur demande. Il est à noter que Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) utilise le terme résident temporaire plutôt que résident non permanent.

Solde de l'émigration temporaire

Le solde de l'émigration temporaire représente la variation des effectifs d'émigrants temporaires entre deux dates. L'émigration temporaire concerne les citoyens canadiens ou **immigrants** vivant temporairement à l'étranger et ne possédant plus de lieu habituel de résidence au Canada.

Solde de la migration internationale

Le solde de la migration internationale est obtenu selon la formule suivante : **Immigrants + émigrants de retour + solde des résidents non permanents – (émigrants + solde de l'émigration temporaire)**.

Solde de la migration interne

Somme des **soldes de la migration intraprovinciale** et de la **migration interprovinciale**.

Solde de la migration interprovinciale

Le solde de la migration interprovinciale représente la différence entre les **entrants** et les **sortants** pour une province ou un territoire donné.

Solde de la migration intraprovinciale

Le solde de la migration intraprovinciale représente la différence entre les **entrants** et les **sortants** pour une région infraprovinciale donnée. Cette région peut se définir comme étant une **division de recensement**, une **région économique** ou une **région métropolitaine de recensement**.

Solde de la migration totale

Somme des soldes de la **migration internationale** et de la **migration interne**.

Solde des résidents non permanents

Le solde des résidents non permanents représente la variation du nombre de **résidents non permanents** entre deux dates.

Statistiques de l'état civil

Les statistiques de l'état civil couvrent l'ensemble des événements démographiques (naissances, décès, mariages et divorces) pour lesquels il existe une obligation légale d'aviser le Bureau du registraire de la province ou du territoire.

Taux

Rapport du nombre d'événements de l'année (t, t+1) à la moyenne des populations de début et de fin de période. À cet égard, on retrouve les taux de natalité, de mortalité, d'immigration etc. Ces taux sont généralement exprimés en pour 1 000.

Taux d'accroissement démographique ou d'accroissement total : Rapport de l'accroissement de la population entre l'année t et t+1 à la **population** moyenne de ces deux années. Ce taux est généralement exprimé en pour 1 000.

Taux de sous-dénombrement de la population : Rapport du nombre estimé de personnes qui n'ont pas été recensées (mais qui étaient visées par le recensement) à celui de l'ensemble des personnes visées par le recensement. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Taux de surdénombrement de la population : Rapport du nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois au nombre total des personnes visées par le recensement. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Taux de sous-dénombrement net de la population : Différence entre le **taux de sous-dénombrement** et le **taux de surdénombrement**.

Vieillesse démographique

Accroissement de la proportion des personnes âgées au sein d'une population.

Appendice B : Notes explicatives pour les tableaux

Estimations annuelles de la population au 1^{er} juillet, perspective infraprovinciale

Population

Les estimations de population au 1^{er} juillet sont intercensitaires définitives pour 2006 à 2015, postcensitaires définitives pour 2016, postcensitaires mises à jour pour 2017 et postcensitaires provisoires pour 2018.

Estimations annuelles des composantes démographiques

Naissances

Les nombres de naissances sont définitifs jusqu'en 2015-2016, mis à jour pour 2016-2017 et provisoires pour 2017-2018.

Décès

Les nombres de décès sont définitifs jusqu'en 2015-2016, mis à jour pour 2016-2017 et provisoires pour 2017-2018.

Immigrants

Les nombres d'immigrants sont définitifs jusqu'en 2016-2017 et provisoires pour 2017-2018.

Émigrants

Les nombres d'émigrants sont définitifs jusqu'en 2015-2016, mis à jour pour 2016-2017 et provisoires pour 2017-2018.

Émigrants de retour

Les nombres d'émigrants de retour sont définitifs jusqu'en 2015-2016, mis à jour pour 2016-2017 et provisoires pour 2017-2018.

Solde de l'émigration temporaire

Le solde de l'émigration temporaire est définitif jusqu'en 2015-2016, mis à jour pour 2016-2017 et provisoires pour 2017-2018.

Solde de résidents non permanents

Le solde de résidents non permanents est définitif jusqu'en 2015-2016, mis à jour pour 2016-2017 et provisoires pour 2017-2018.

Entrants interprovinciaux

Les nombres d'entrants interprovinciaux sont définitifs jusqu'en 2016-2017 et provisoires pour 2017-2018.

Sortants interprovinciaux

Les nombres de sortants interprovinciaux sont définitifs jusqu'en 2016-2017 et provisoires pour 2017-2018.

Entrants intraprovinciaux

Les nombres d'entrants intraprovinciaux sont définitifs jusqu'en 2016-2017 et provisoires pour 2017-2018.

Sortants intraprovinciaux

Les nombres de sortants intraprovinciaux sont définitifs jusqu'en 2016-2017 et provisoires pour 2017-2018.

Estimations annuelles de la population et des facteurs de l'accroissement démographique

Accroissement naturel

L'accroissement naturel est définitif jusqu'en 2015-2016, mis à jour pour 2016-2017 et provisoires pour 2017-2018.

Solde de la migration internationale

Le solde de la migration internationale est définitif jusqu'en 2015-2016, mis à jour pour 2016-2017 et provisoires pour 2017-2018.

Solde de la migration interprovinciale

Le solde de la migration interprovinciale est définitif jusqu'en 2016-2017 et provisoires pour 2017-2018.

Solde de la migration intraprovinciale

Le solde de la migration intraprovinciale est définitif jusqu'en 2016-2017 et provisoires pour 2017-2018.

Solde de la migration totale

Le solde de la migration totale est définitif jusqu'en 2015-2016, mis à jour pour 2016-2017 et provisoires pour 2017-2018.

Accroissement total

L'accroissement total est définitif jusqu'en 2015-2016, mis à jour pour 2016-2017 et provisoires pour 2017-2018.

Tableau 1
Sommaire des niveaux

	2015 et avant	2016	2017	2018
Population	ID	PD	PR	PP

ID Intercensitaire définitive
 PD Postcensitaire définitive
 PR Postcensitaire mise à jour
 PP Postcensitaire provisoire

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Tableau 2
Sommaire des niveaux

	2015-2016 et avant	2016-2017	2017-2018
Accroissement naturel			
Naissances	D	R	P
Décès	D	R	P
Solde de la migration internationale			
Immigrants	D	D	P
Émigrants	D	R	P
Émigrants de retour	D	R	P
Solde de l'émigration temporaire	D	R	P
Solde de résidents non permanents	D	R	P
Solde de la migration interprovinciale			
Entrants interprovinciaux	D	D	P
Sortants interprovinciaux	D	D	P
Solde de la migration intraprovinciale			
Entrants intraprovinciaux	D	D	P
Sortants intraprovinciaux	D	D	P

D Définitive
R Mise à jour
P Provisoire

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Appendice C : Sources et commentaires

Population de départ

Recensement de la population du 10 mai 2016 rajusté au 1^{er} juillet et corrigé pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves indiennes partiellement dénombrées).

Recensement de 2016 : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2016, n^o. [98-501-X](#), au catalogue.

Sous-dénombrement net du recensement : Voir Le Quotidien du 27 septembre 2018.

Réserves indiennes partiellement dénombrées : Voir Le Quotidien du 27 septembre 2018.

Naissances et décès

Statistique Canada, Division de la statistique de la santé. Pour le Québec, les naissances et les décès de niveau provisoire et mis à jour ont été fournis par l'Institut de la Statistique du Québec.

Immigration

Données établies à partir des fichiers des immigrants d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) reçus au plus tard le 16 octobre 2018.

Solde de résidents non permanents

Données produites par la Division de la démographie en utilisant les fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC) d'IRCC sur les détenteurs de permis/autorisations et sur les revendicateurs du statut de réfugié, selon les fichiers reçus au plus tard le 16 octobre 2018.

Émigration et émigration de retour

Les composantes (émigration et émigration de retour) par grands groupes d'âge et par sexe des régions infraprovinciales sont extraites des données fiscales. Celles-ci sont calculées à partir du Fichier des familles T1 (FFT1) fourni par la Division de la statistique du revenu de Statistique Canada. Les données sont réparties par année d'âge et sexe selon la répartition provinciale ou territoriale. Elles sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux afin d'en assurer la cohérence.

Solde de l'émigration temporaire

Statistique Canada, Division de la démographie – établi à partir des données de la contre-vérification des dossiers (CVD) du Recensement de 2016 et des données du Recensement de 2016. Les données sont réparties par région, année d'âge et sexe selon la répartition infraprovinciale des émigrants.

Solde de la migration interprovinciale et solde de la migration intraprovinciale

Les composantes (entrants et sortants interprovinciaux et intraprovinciaux) par grands groupes d'âge et par sexe des régions infraprovinciales sont extraites des données fiscales. Celles-ci sont calculées à partir du FFT1 fourni par la Division de la statistique du revenu de Statistique Canada ainsi qu'à partir des données du programme de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). Les données sont réparties par année d'âge et sexe en se servant des données sur la mobilité du Recensement de 2016. Les composantes de la migration interprovinciales sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux afin d'en assurer la cohérence.

Pour le Québec, les données de la migration intraprovinciale ont été fournies par l'Institut de la Statistique du Québec.

Produits connexes

Choisis parmi les publications de Statistique Canada

91-002-X	Estimations démographiques trimestrielles
91-003-X	Regard sur la démographie canadienne
91-209-X	Rapport sur l'état de la population du Canada
91-215-X	Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires
91-520-X	Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires
91-528-X	Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada

Choisis parmi les tableaux de Statistique Canada

Les tableaux 17-10-0135 à 17-10-0141 contiennent les données qui réfèrent à la présente publication.

17-10-0135	Estimations de la population, 1 ^{er} juillet, selon la région métropolitaine de recensement et l'agglomération de recensement, limites de 2016
17-10-0136	Composantes de l'accroissement démographique, selon la région métropolitaine de recensement et l'agglomération de recensement, limites de 2016
17-10-0137	Estimations de la population, 1 ^{er} juillet, selon la région économique, limites de 2016
17-10-0138	Composantes de l'accroissement démographique, selon la région économique, limites de 2016
17-10-0139	Estimations de la population, 1 ^{er} juillet, selon la division de recensement, limites de 2016
17-10-0140	Composantes de l'accroissement démographique, selon la division de recensement, limites de 2016
17-10-0141	Migrants interprovinciaux et intraprovinciaux, selon la région métropolitaine de recensement et l'agglomération de recensement, limites de 2016
17-10-0005	Estimations de la population au 1 ^{er} juillet, par âge et sexe
17-10-0006	Estimations des décès, par âge et sexe, annuelles
17-10-0008	Estimations des composantes de l'accroissement démographique, annuelles
17-10-0009	Estimations de la population, trimestrielles
17-10-0014	Estimations des composantes de la migration internationale, par âge et sexe, annuelles
17-10-0015	Estimations des composantes de la migration interprovinciale, par âge et sexe, annuelles
17-10-0016	Estimations des naissances, par sexe, annuelles
17-10-0020	Estimations des composantes de la migration interprovinciale, trimestrielles
17-10-0021	Estimations des composantes de la migration interprovinciale, annuelles
17-10-0022	Estimations des migrants interprovinciaux selon la province ou territoire d'origine et de destination, annuelles
17-10-0040	Estimations des composantes de la migration internationale, trimestrielles
17-10-0045	Estimations des migrants interprovinciaux selon la province ou territoire d'origine et de destination, trimestrielles
17-10-0059	Estimations des composantes de l'accroissement naturel, trimestrielles
17-10-0060	Estimations de la population au 1 ^{er} juillet, selon l'état matrimonial ou l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

3601	Estimations de la population totale, Canada, provinces et territoires
3604	Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires
3605	Estimations de la population selon l'état matrimonial, l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires
3608	Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour les divisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement et les régions économiques (Méthode des composantes)
